

L'IMPARTIAL

FEUILLE D'AVIS DES MONTAGNES / FONDÉE EN 1806

50 centimes

QUOTIDIEN NEUCHÂTELOIS ET JURASSIEN PARAISSANT A LA CHAUX-DE-FONDS

Administration (039) 21 11 35
Rédaction

M. Léonid Brejnev

L'accord sur le Vietnam aura un effet positif sur les relations russo-américaines

Lors d'un dîner offert mardi soir au Kremlin en l'honneur du ministre nord-vietnamien des Affaires étrangères, M. Trinh, et du conseiller spécial Le Duc-tho, M. Brejnev, secrétaire général du PCUS, a annoncé que l'Union soviétique prendra « une part active » à la Conférence internationale sur le Vietnam, qui doit se réunir le 26 février prochain à Paris.

La partie communiste a « solennellement déclaré qu'elle observera strictement toutes les clauses » de l'accord de cessez-le-feu. Le monde s'attend à ce que les autres parties fassent de même, a déclaré M. Brejnev.

« Un rôle important dans cette affaire doit être joué par la prochaine conférence internationale, à laquelle l'Union soviétique prendra une part active ».

En vertu de l'article 19 de l'accord signé samedi dernier à Paris, les participants de cette conférence seront les Etats-Unis, le Vietnam du Nord, le gouvernement de Saïgon, le GRP, les quatre membres de la Commission internationale de contrôle (Canada, Indonésie, Pologne et Hongrie) et les quatre autres membres permanents du Conseil de sécurité de l'ONU qui sont, outre les Etats-Unis,

l'URSS, la France, la Chine et la Grande-Bretagne.

Dans son discours, M. Brejnev a dit encore que l'accord de Paris aura « un effet positif » sur les relations soviéto-américaines.

Combats

Par ailleurs, les combats se sont poursuivis hier, au Vietnam du Sud. Les engagements les plus violents sont signalés le long de la route Pleiku-Kontum, sur les hauts plateaux du centre du pays. Des combats se déroulent également à proximité des routes tout autour de Saïgon.

Selon un porte-parole du commandement militaire sud-vietnamien, le nombre des attaques lancées par les communistes a toutefois diminué : 146 la nuit dernière, contre 225 la nuit qui avait suivi l'entrée en vigueur du cessez-le-feu.

(ats, afp)

TENTATIVE DE HOLD UP À PARIS

Un bandit tué, deux autres en fuite



Le lieu du drame peu après la fusillade. (bélino AP)

LIRE EN DERNIÈRE PAGE

Dans la banlieue de Lyon

Mort mystérieuse d'un jeune Algérien

Le propriétaire d'une habitation située à Dardilly-le-Haut, dans la banlieue lyonnaise, a découvert hier matin le corps d'un jeune homme, étendu sans vie dans le jardin de sa propriété. Il reconnut le fils du consul général d'Algérie à Lyon, M. Aboubekr Rahal, dont la villa est située de l'autre côté du chemin.

Les constatations effectuées peu après par les enquêteurs ont permis d'établir que le jeune Adnan Rahal, 20 ans, étudiant à Lyon, avait été tué à coups de couteau. Le coup mortel aurait été porté à l'abdomen. Il semble que le crime ait été commis la nuit précédente dans un autre endroit et qu'ensuite le corps ait été transporté dans le jardin où il a été trouvé plusieurs heures après. On a remarqué avec surprise que les vêtements du mort ne portaient pas de traces de sang. (ap)

Dans le Tennessee

Ravisneur malchanceux

La femme d'un banquier de Jackson a été enlevée lundi, à Jackson dans le Tennessee, mais le ravisneur a joué de malchance : à deux reprises, la rançon qu'il avait réclamée a été trouvée par des passants et remise à la police et sa victime a fini par s'échapper. (ap)

Un mal nouveau qui répand la terreur: les «juice bars»

De notre correspondant aux USA :
Louis WIZNITZER

Un mal nouveau répand la terreur au sein de la majorité silencieuse déjà si cruellement éprouvée aux Etats-Unis. Du jour au lendemain, des bouges d'un genre nouveau ont foisonné dans le centre des villes et se sont propagés ensuite avec la vitesse d'une épidémie galopante jusqu'aux faubourgs cossus et verdoyants de «Suburbia» où les classes moyennes menaient jusqu'ici une existence paisible et comblée. Pourtant rien de plus innocent, à première vue, que ces «juice bars» hantés par les jeunes de 14 à 24 ans, ouverts de 22 heures jusqu'à 10 heures du matin et voués à la seule consommation de tous les jus de fruits imaginables et de boissons rafraîchissantes. Il est vrai que pour pénétrer dans ces antres, il faut détenir l'arcane d'un rituel compliqué qui rappelle, en tous points, les mots de passe murmurés à l'oreille, les billets glissés dans la

main, les portes camouflées des «speak-easy» de l'époque de la prohibition.

Retour aux folles années

Une fois dans la place, on aperçoit des murs noirs et nus, un bar qui ne paye pas de mine et où effectivement des jus de papaye, de goyave et d'ananas sont servis dans des gobelets de papier pour le prix d'un dollar, et une meute de «teen-agers» arborant des tenues de gauchos, des uniformes de uhlands, des accoutrements baroques, exotiques et criards, se dandinant, s'agitant frénétiquement au son d'un rock assourdissant ponctué de rires hystériques, d'effusions délirantes, d'étreintes violentes. A peu de chose près, on se croirait revenu aux «roaring twenties» (les folles années vingt aux Etats-Unis) ou dans les caves existentialistes du Paris d'après-guerre.

Ces bars où se presse aujourd'hui une jeunesse opulente, revenue des manifestations politiques, dégoûtées de la violence, fuyant l'ennui d'une vie aseptisée, mécanisée et dépersonnalisée ne sont pas, bien sûr, ce qu'un vain peuple pense. L'alcool est passé de mode, l'héroïne est décidément trop dangereuse et ce ne sont pas les jus de fruits ni la seule musique qui jettent la clientèle en transe.

Chacun, à la dérobée, ingurgite force barbituriques. On avale cinq, dix, vingt cachets de soporifiques, d'hypnotisants

hybrides, mâtinés, renforcés, modifiés, tous induisant au sommeil. Mais c'est là justement que commence «la grande aventure». Car il s'agit de rester éveillé, de résister au sommeil, de trépi-gner, de sauter, de hurler le plus longtemps possible et si l'on s'écroule, de se relever et de continuer jusqu'à la fermeture. Autrefois les jeunes faisaient étalage de leur virilité en avalant au goulot une bouteille de cognac ou en fonçant au volant d'une voiture en direction d'un précipice, quitte à freiner au dernier moment. La roulette russe des adolescents dans le vent consiste à se gaver de somnifères et de «tenir» jusqu'à l'aube.

Un tapage incessant

Ces établissements empêchent parfois tout un quartier de dormir. Un tapage incessant règne à leurs portes : départ en pétarade des motos, clameurs des groupes qui s'engouffrent dans le «juice bar» ou qui en sortent. Dans l'espoir d'extirper ce cancer, les voisins appellent parfois la police, mais ses raids n'effrayent nullement la jeunesse argentine emportée par une danse de St-Guy. On prétend s'être bourré non pas de barbituriques, mais d'amphétamines, de stimulants, ce qui est parfaitement légal et le Dr Jaconseb, un médecin huppé de Manhattan, ne vient-il pas de révéler qu'il en fournissait à John F. Kennedy ?

Et ne sommes-nous pas à l'ère du contrôle biochimique de la personnalité ? Le «rêve américain» n'est-il pas justement un grand projet de modifier la nature et, d'abord, celle de l'homme par le recours à la technologie ?

Parfois une poignée de jeunes sont emmenés au commissariat où leurs parents viennent les chercher. «Alors, on ne peut plus boire des jus de fruits sans se faire enguirlander ?» s'entendent-ils dire.

SUITE EN DERNIÈRE PAGE

Jura neuchâtelois

Décès de deux personnalités

Lire en pages 3 et 5

Notes D'UN PASSANT

Il y a eu de drôles de guerres... Mais on peut bien dire que la paix au Vietnam est une drôle de paix.

Le fait est que tous bombardements américains cessants, on ne s'est jamais battu avec plus d'acharnement dans le delta du Mékong et lieux circonvoisins. A croire que depuis que l'affaire se passe entre Vietnamiens seulement, on tient à démontrer que ce qui s'est passé avant n'était que jeux d'enfants. Aussi, je comprends et approuve Bernard Pichon qui relève le côté plutôt macabre de cette situation en citant les paroles d'un humoriste cultivant l'humour noir : «La paix signée, les drapeaux claquaient au vent et les soldats sur le champ de bataille».

On avait donc tort de prétendre que les Américains, les Chinois et les Russes se battraient jusqu'au dernier Vietnamiens.

Hanoi et Saïgon s'en chargent.

Ou plutôt ce qu'on pensait se réalise. Cette guerre internationale promue au rang de guerre idéologique, ne peut guère se terminer qu'en guerre civile. C'est-à-dire la plus acharnée et effroyable de toutes. La seule vraie paix sera celle des tombeaux, engendrée par une faction luttant contre une autre faction, au nom d'une unité qui unit tout dans la ruine et dans le sang, les morts et les vivants.

Après la guerre la guérilla...

Si l'on ne désarme pas dans la paix il faut croire que cette dernière jamais ne viendra.

Un poste de confiance et de tout repos : celui de membres de la Commission militaire internationale chargée de surveiller l'application du cessez-le-feu, garanti par soixante-douze signatures !

Le père Piquerez

Objection et conscience

«Ne faites jamais rien contre votre conscience, même si l'Etat vous le demande». Oh ! non, ce n'est pas un slogan subversif né sur les murs de mai 68, c'est le grand physicien et philosophe, Albert Einstein, qui donna cette arme aux objecteurs de conscience en même temps que son appui moral.

En recommandant aux Chambres d'accepter l'initiative dite de «Münchenstein», pour la création d'un service civil, le Conseil fédéral prend un risque très limité tout en faisant preuve d'une certaine ouverture...

Il estime le moment venu «de donner au problème des objecteurs de conscience une solution de principe plus large que les mesures d'adoucissement prises jusqu'ici».

Le moment est venu... Il y a tout de même 70 ans que le problème est pendant !

D'entrée de cause, le Conseil fédéral fixe des limites et définit des catégories d'objecteurs. Sont admis les réfractaires au service militaire pour des motifs religieux et moraux seulement.

Quant à la catégorie éminemment subversive des objecteurs politiques, il n'est même pas question d'en parler.

Est-ce bien le moment de rappeler ici ce mot de Mussolini : «L'Etat n'est pas la conscience des consciences» ?

Le problème est vaste et toute l'édition du journal ne suffirait pas à l'évoquer et, pourtant, il faudra bien, un jour, en faire le tour très démocratiquement ; et ce d'autant plus que l'objection de conscience ne concerne qu'une petite minorité de citoyens.

C'est en arrivant à résoudre les problèmes de ses minorités qu'une démocratie donne la vraie mesure de sa vitalité et de ses ambitions.

Les pays scandinaves qui, à ce

chapitre, peuvent s'autoriser à donner des leçons, acceptent l'objection de conscience politique et ont trouvé des solutions démocratiques à toutes les formes d'oppositions de servir dans l'armée.

Pourquoi veut-on, d'entrée de cause, énoncer des mesures restrictives à la reconnaissance d'un statut d'objection de conscience ? Craint-il un raz-de-marée vers quelque chose de plus fascinant, pour les jeunes, que l'apprentissage du métier des armes ? Mais, en Suisse, l'armée est beaucoup plus qu'une troupe, c'est une institution qui plonge de profondes racines dans toutes les autres institutions et qui, de ce fait, entend être auréolée d'un tabou de plus en plus difficilement compatible avec l'évolution des mœurs et des idées, mais non point inconciliable.

Serions-nous à ce point craintifs à propos de nos institutions que nous ayons à redouter d'entamer un vrai débat sur l'ensemble de la question, même s'il se trouve dans les rangs des objecteurs quelques éléments plus que douteux. Mais ne sévissent-ils pas aussi en usine, dans des bureaux et jusque dans les rangs de l'administration ?

L'objection de conscience, qu'elle puise ses convictions dans la religion, la morale ou la philosophie, est avant tout et d'abord, un acte politique. Et ce sont les objecteurs politiques que l'on exclut d'emblée du dialogue tout en leur reconnaissant le droit de vote.

Nous croyons assez, quant à nous, à la force de nos institutions, à leur vigueur, à leur capacité créative, permettant l'approche d'une solution globale du problème d'une minorité, pour ne pas ressentir l'objection de conscience comme un coin pernicieux enfoncé dans le système...

Gil BAILLOD

Aux Pays-Bas, les bandits libèrent leurs otages et finissent par se rendre



Deux cents hommes et cinq voitures blindées avaient encerclé les deux bandits. (bélino AP)

Deux jeunes bandits, Daan Denie, 24 ans, et Jan Brouwers, 25 ans, tous deux évadés de prison, ont été arrêtés hier soir après avoir tenu en otage pendant 28 heures à Deil, commune rurale du centre de la Hollande, un fermier, M. Piet Smits, 58 ans, sa femme, 55 ans, et leur fille, 23 ans.

Pendant tout le temps passé dans la ferme des Smits, les deux bandits,

en contact avec 250 policiers massés autour de l'exploitation, dictaient leurs conditions, refusaient, formulaient d'autres propositions. Finalement, sur intervention de la mère de Denie et d'un avocat, ils acceptèrent de quitter la ferme à bord d'une voiture de la police, mais sous certaines conditions.

SUITE EN DERNIÈRE PAGE



Un nouveau radio-télescope va explorer le centre de la galaxie

Grâce à un radio-télescope, construit en Australie, les astronomes vont pouvoir dresser une carte plus précise et beaucoup plus détaillée du ciel austral.

Les étudiants de l'Université de Sydney ont édifié cet instrument sous la direction du professeur Christiansen, en utilisant les antennes d'une installation tombée en désuétude. Le nouveau radio-télescope de Fleurs se compose de 68 « soucoupes » d'un diamètre variant de 5 m. 80 à 13 m. 70. Disposées sur deux rangées de chacune 800 mètres de long, ces antennes sont d'une sensibilité comparable à celle que pourrait avoir une « soucoupe » d'un kilomètre de diamètre, en supposant l'entreprise réalisable.

Le professeur Christiansen tire ingénieusement parti de la rotation du globe terrestre pour observer minutieusement les sources radio émettrices sous des angles différents. Enregistrés automatiquement, les signaux captés sont transmis à l'un des ordinateurs de l'Université qui en tire les éléments d'une carte du ciel austral.

Dans l'hémisphère sud, le radio-télescope de Fleurs, en Australie, a un rôle comparable à celui de Westerbork, aux Pays-Bas. Selon le professeur Christiansen, le ciel austral comporte tant d'objets astronomiques importants — ne serait-ce que le centre de notre galaxie — que ce télescope intéresse non seulement les Australiens mais aussi les astronomes de l'hémisphère nord.

Du fond des âges: la sophrologie!

S'en prendre aux sources du mal plutôt qu'à la maladie tel est l'un des objectifs importants de la sophrologie qui se veut une discipline complémentaire à toute médecine.

C'est à la fois une thérapie médicale et une philosophie du comportement qui doit mener à un véritable équilibre de l'esprit et du corps. Le docteur Raymond P. Abrezol, promoteur de la sophrologie, s'emploie depuis plus de dix ans à exposer à travers le monde les buts et moyens de cette science neuve, devant des auditoires de médecins.

Tout averti que puisse être un public profane, comme l'était en la matière celui du Club 44 qui recevait le Dr Abrezol, jeudi dernier, il est évident qu'il ne peut pas être informé comme un auditoire spécialisé formé de médecins. Mais le sophrologue a réussi, avec succès, à exposer d'une manière claire les principes de sa science.

Médecine, psychologie, philosophie forment un mélange subtil propre à agir à la fois sur le corps et l'esprit.

Que l'on retrouve dans la sophrologie des termes propres à l'hindouisme et au bouddhisme zen, comme « samsadhi » et « satori », n'a rien d'étonnant dès lors que l'on entend unir l'esprit et le corps en un tout et parler de « l'éveil ».

L'Orient, depuis des millénaires n'a jamais sombré comme l'Occident dans une attitude avant tout matérialiste et a toujours, en toutes choses, fait la part de l'esprit, il était dès lors normal que la sophrologie puise aux sources de la Chine et de l'Inde ses lois et règles. Qu'une migraine, une aigreur d'estomac, un trouble du sommeil puisse être la conséquence physique d'une contrariété: tout le monde en a fait l'expérience. Le sophrologue ne prescrira ni poudres ni cachets pour soigner le mal, il usera de psychologie, de psychanalyse pour dépister le trouble de l'esprit qui se traduit, au niveau physique, par une douleur.

Apprendre à parer les agressions qui peuvent altérer l'équilibre psycho-physiologique, cela fait aussi partie de la sophrologie qui se souvient qu'une colère ne nuit toujours qu'à soi.

L'Occident doit à l'exemple des Orientaux réapprendre à écouter ses sens, à sentir ses tensions psychiques et physiques pour les désamorcer. La peur, par exemple, entraîne un certain nombre de réactions physiques qui sont

autant de tensions. Une suite de tensions continues produit une altération physique qui se traduit au niveau des organes par des troubles douloureux. Apprendre à dominer ses émotions pour éviter la création de tensions, c'est apprendre à être sain, à le rester ou à le devenir.

Ainsi exposée, la chose paraît simple, mais les agressions de la vie moderne sont si nombreuses et si fréquentes que seule une attention soutenue permet de les déjouer à défaut de quoi l'inconscient se charge de scories pernicieuses. Personne ne sait exactement ce qu'est la conscience, aussi la sophrologie en propose-t-elle une approche prudente et opère une classification en trois ordres et en qualité et quantité de cette partie de vous-même qui, comme l'iceberg, n'apparaît que très peu à la réalité.

Une conscience relative et un inconscient immense dont on prend de plus en plus la mesure l'âge venant, voilà les sources premières auxquelles s'abreuve notre comportement. L'échange continu qui s'opère en nous entre le conscient et l'inconscient, que ce soit à l'état de veille ou plus généralement de sommeil, échappe à notre contrôle.

L'état sophronique, terme occidental de « l'éveil » dans les disciplines mentales orientales, permet une circulation plus libre du conscient dans l'inconscient et aboutit à un « contrôle », un état de maîtrise qui influence d'une manière capitale tout le comportement d'un individu.

Passant en revue les différentes phases du sommeil, la fonction des rêves, le « stress » permanent que constituent les mass media, le Dr Abrezol évoqua le drame de la drogue, cette forme désastreuse de la fuite des responsabilités dans un mode difficile.

Il devait s'en prendre avec force à la télévision qui, selon lui, est à la

base de la destruction de la famille. La TV a tué le dialogue, l'absence de dialogue conduit rapidement à l'indifférence et en sophrologie comme dans la vie quotidienne l'indifférence est appa- rée à la mort.

Et la mort est un mal que la sophrologie ne cherche pas à guérir mais qu'elle peut prévenir d'une part, en évitant d'user le corps, et préparer, d'autre part, en l'inscrivant psychologiquement et philosophiquement dans une perspective naturelle et non pas comme une angoisse, source de tension permanente chez nombre d'individus.

Vous souffrez, cherchez pourquoi vous êtes déçu dans la voie de la guérison. Votre médecin fera le reste... avec ou sans sophrologie! (Bd)

Léo Ferré à Montreux

Dès son enfance, Léo Ferré s'intéresse à la musique. De Monaco, où il est né, à Rome puis à Paris, et parallèlement à ses études de droit et d'économie, il songe à une carrière dans l'art dentaire. Retournant à Monaco, il travaille la musique et écrit ses premières chansons. Puis c'est Paris à nouveau, l'engagement total dans le récital. Le passage en Amérique au show de Joséphine Baker à l'Olympia est une ouverture à son retour moins d'un an plus tard, sur cette même scène, mais en vedette cette fois!

C'est la consécration de Paris et le début des premiers disques. A ce jour plus de 20 albums témoignent du talent exceptionnel de Léo Ferré. Mais il faut le voir sur scène, participer, et être touché par sa sensibilité...

Il sera à Montreux samedi pour un unique récital en Suisse. (sp)

Lu pour vous

Une nouvelle vie pour Alexandre Dumas...

Les grands romans d'Alexandre Dumas ont connu le succès bien avant d'être publiés en volumes: lorsqu'ils paraissaient en feuilleton quotidien dans les journaux à grand tirage en 1844 et 1870.

La conception même des romans de Dumas obéit en quelque sorte aux nécessités de la publication; c'est-à-dire que le rythme du récit suit presque toujours le découpage du texte donné en feuilleton. Rebondissements, coups de théâtre, bref, ce que nous appelons aujourd'hui « suspense », Dumas en avait le plus grand souci lorsqu'il écrivait.

Celui de ses livres qui lui valut de connaître les premiers rayons de la gloire littéraire est, tout le monde le sait, « Les Trois mousquetaires » qui parut en 1844 et dont les deux suites: « Vingt Ans après » et « Le Vicomte

de Bragelonne » furent rédigées immédiatement après.

« Les Trois mousquetaires » inaugure véritablement en France le roman historique dont Alexandre Dumas reste le maître inégalé. Retournant aux sources de ces grands romans historiques, « Rencontre » publie tous les mercredi une série de fascicules hebdomadaires illustrés de gravures d'époque, contenant chacun un épisode d'un grand roman d'Alexandre Dumas, à commencer par « Les Trois mousquetaires ».

Les fascicules sont destinés à être conservés, tout comme la gravure en couleurs qui occupe la quatrième page de couverture. Les illustrations sont soit des gravures tirées des éditions originales, soit des éléments de documentation sur l'époque. Intéressante initiative que celle-là! (sp)

Soleure an huit: journées du cinéma suisse

Les huitièmes journées du cinéma suisse de Soleure commencent aujourd'hui au début de l'après-midi. Chaque jour, des « blocs » de films seront présentés à neuf, quatorze, seize et vingt-et-une heures, avec répétition des programmes de l'après-midi et du soir dès jeudi, dans une deuxième salle. Chaque jour aussi, à dix-huit heures trente et en fin de soirée, conférences de presse et débats avec les réalisateurs. Tout cela donnera donc à peu près quarante heures de projection.

Le programme a été conçu de telle sorte que les films trouvent la place qui semble le mieux leur convenir. Prenons un exemple: « Processus » est un film expérimental de R. Bauermeister, et l'expérience va très loin. Il est même probable qu'elle énervera une bonne partie du public. Ose-t-on dès lors construire un programme qui reporte cette « nervosité » sur d'autres films? Pour ma part, je trouve passionnante et fascinante l'expérience de Bauermeister. Son film passera en fin de soirée mercredi, après « Les arpenteurs » de Michel Soutter, qui marqueront la véritable ouverture des journées.

Jeudi, le programme de courts-métrages de seize heures quinze s'annonce fort intéressant, avec « Le maître-chanteur » de Michel Bory, charmante histoire policière simple, « Le petit monde » (portrait éclaté d'Emile Cornut) de Guy Schibler, Ruy et Droz, qui quittent ainsi les sentiers étroits du cinéma marginal, « L'anniversaire » de Frédéric Godet (court-métrage assez surprenant de rigueur d'un jeune Neuchâtelois du Bas) et « Henriavanthay » du groupe de Tanner, portrait d'un vannier qui s'inscrit dans la ligne du « Moulin Develey sis à la Quielle » de Claude Champion qui fait une fois de plus école.

LE LONG-MÉTRAGE SUISSE ALÉMANIQUE

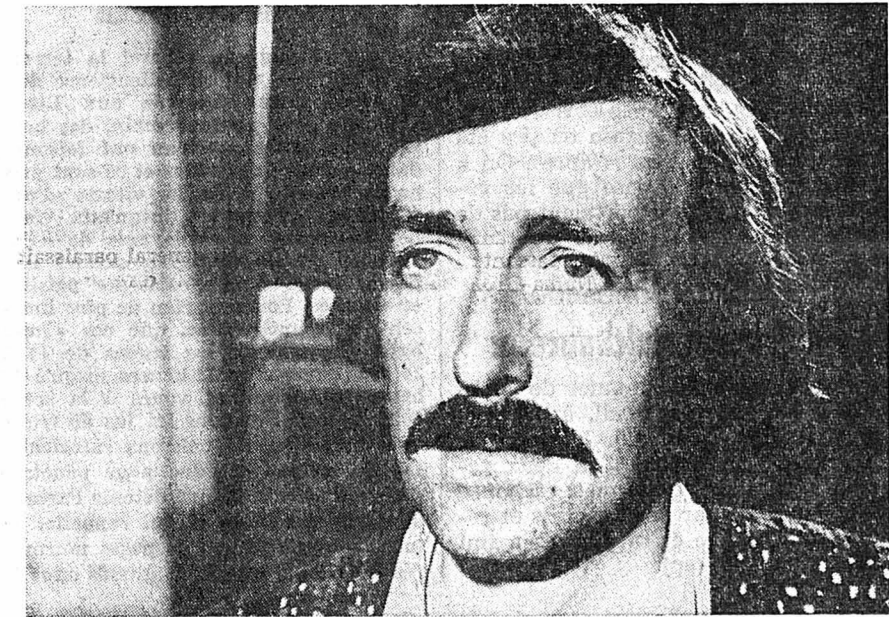
Journée fort attendue, vendredi, qui doit marquer enfin l'apparition en force et en masse du long-métrage de fiction de Suisse alémanique, avec « Der Fall » de Kurt Fruh, assez traditionnel et surtout « Alfred R » de Georg Radanovic et « Hannibal » de Xaver Koller. On remarquera aussi ce jour-là le très couronné « Passagen » de Fredi M. Murer, portrait du peintre H. R. Giger.

UN SAMEDI CHARGÉ

Grosse journée, que celle du samedi, peut-être la plus importante de ces journées. Qu'on en juge: le matin, ce sera le concours des films suisses d'animation, suivi de « Ballonbremsen » du Bâlois Nester, moyen-métrage plein de sensibilité qui s'inscrit dans une ligne « formanienne ».

C'est avec beaucoup d'impatience que beaucoup attendent les deux documents de longs-métrages de Claude Champion et Teddy Contat, « Le pays de mon corps » où les deux auteurs poursuivent et approfondissent la démarche d'Yvon Yvonne d'une part, « Le train rouge » de Peter Amann de l'autre.

Le soir, le public suisse pourra enfin découvrir un film important, remarqué à Venise, primé à Mannheim, récompensé par une large prime par la Confédération et oublié à Nyon, « Heute nacht oder nie » de Daniel Schmid. Des courts-métrages particulièrement courts le précédent, dont l'étonnant « Brain process » du Neuchâtelois Lau-



Jean Dubuis, dans « La semaine de cinq jours », de Marcel Schupbach.

rent Uhler (90 secondes) « La semaine de cinq jours » de Marcel Schupbach, qui a des attaches à La Chaux-de-Fonds, court-métrage rigoureux, secret, un peu hermétique pour qui ne sait pas se laisser aller, parfait techniquement, trouvera peut-être enfin l'audience à laquelle a droit son auteur après « Muremur ».

Mais il reste des films intéressants pour dimanche, « Keine Welt fur Kinder » d'Erwin Leiser en particulier.

Manquent dans ce programme les longs-métrages de Suisse romande, « Le retour d'Afrique » d'Alain Tanner, « L'invitation » de Claude Goretta, « La fille au violoncelle » d'Ivan Butler, qui ne sont pas terminés et « La sainte famille » de Pierre Koralnik dont la présence est maintenant sérieusement compromise pour diverses raisons qui ne dépendent pas de la volonté des organisateurs.

F. L.

After Shave



Ce disque, « Skindeep - After shave » (Splendid slp 50.106) est d'une qualité musicale nettement supérieure à « Forget your dream » de Pacific sound, réalisé par la même équipe de promotion, et la réussite technique du pressage reste la même, c'est-à-dire bonne.

Fountain, à la basse, Rod, à la batterie sont de bons musiciens légèrement dominés pourtant par le guitariste Kessy. Ils viennent de Bienne ou environs et jouent ensemble depuis décembre 1970.

La musique n'est pas très originale. Même bien jouée, c'est un peu du « déjà-entendu ». Et il doit bien y avoir en Angleterre cent groupes comme celui-ci.

Il s'agit de hard-rock d'une écriture classique. Il y a un peu trop de monotonie dans le tout et la voix est parfois douteuse. Mais il s'agit là d'un disque correct, agréable à écouter, d'un groupe qui peut encore, certainement, faire des progrès.

M. Louvin, producteur du disque, a raison de faire paraître de temps en temps un enregistrement de musique pop suisse, qu'il contribue, ainsi, à faire mieux connaître.

BIENTOT D'AUTRES CONCERTS

Lors des concerts-pop à Montreux, il arrive que des jeunes fument quelques bouts qui ne sentent pas la nicotine excessive ou le goudron des bonnes cigarettes officielles. Et dans la foule se mêlent certains trafiquants. Ainsi une fois de plus met-on en cause les concerts de Montreux.

Cela ne semble pas tellement affecter le principal organisateur, M. Claude Nobs, qui vient de parler sur les antennes de « France-Inter » des futures et nouvelles salles montreuysiennes. Celle du Casino pourra être séparée en trois petites isolées de mille places et deux mille seront disponibles dans le Palais des Congrès, qui sera prochainement inauguré. On se réjouit d'avance d'assister à quelques-uns des concerts promis avec des groupes comme « Stone the Crowns Kings », « Roxy music », « John McLaughlin plus Tony Williams », Carlo Santana, etc.

FAB

Spot-pop

C R M O T S I S È S

1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12 13 14 15 16

1															
2															
3															
4															
5															
6															
7															
8															

HORIZONTALEMENT. — 1. Il aime les plaisirs. Petits abris côtiers. Ancien roi. 2. Ecrivain latin. Changera. Du populaire il a, tous les ans, la faveur, car il passe, bien sûr, pour nous porter bonheur. 3. Geste repoussant. Préposition. Sera rose sur ses vieux jours. 4. Conjonction. Enlève l'humidité. Commence le nom d'une couleur employée en peinture. 5. D'un auxiliaire. Région ténébreuse. Conjonction. Carte. 6. Fréquemment. Casse une jambe. 7. Poète latin. Met un bout neuf à un bas. Tellement. 8. On n'y voit pas une grande circulation. Elles ont de nombreux quartiers de noblesse. C'est dans sa ville, en proie aux horreurs de la guerre, que, d'un très grand danger, il dut tirer son père.

VERTICALEMENT. — 1. Célèbre famille italienne. 2. Ereintons. 3. Supprima. Se met au bord d'une rivière. 4. Célèbre imprimeur. Le péché mignon du pochard. 5. Brames. Obtint. 6. Préposition. Qui raisonne bien. 7. Repose 8 La souffrance l'est toujours. Prépo-

sition. 9. Sans voiles. Donne de beaux meubles. 10. Partie de la charrue. Demande le secours de Thémis. 11. Habile tireur. Possessif. 12. Chose qui fait bondir. 13. Elle dit moins pour faire entendre plus. 14. De la même valeur. Pour imiter un coup. 15. Pronom. C'est le premier venu. 16. Rivière. Port de commerce.

Solution du problème paru mercredi 24 janvier

HORIZONTALEMENT. — 1. Atome; bases; blet. 2. Borel; riote; ruse. 3. Au savant chacun. 4. Trouves; ta; ad; su. 5. Agrès; aéra; Ys. 6. Tire son chapeau. 7. Aneries; ahane; un. 8. Ce; anse; séné; es.

VERTICALEMENT. — 1. Abat; tac. 2. Touraine. 3. Or; ogre. 4. Mesurera. 5. Elavé; in. 6. Vesses. 7. Bras; osé. 8. Ain; an. 9. Sotte; as. 10. Et; arche. 11. Sec; ahane. 12. Ha; âne. 13. Bradypes. 14. Luc; se. 15. Esus; Aue. 16. Tenu; une.

Au Conseil général : ce qui est bien expliqué est mieux accepté...

Trois nouvelles tours dans un ciel plus limpide

Sans aller jusqu'à chanter, comme Brassens, que celle qu'il préfère, c'est celle de 14-18, le Conseil général semble avoir estimé, hier soir, qu'on ne lui jouait pas un tour dans l'affaire des immeubles-tour. Le 23 novembre, il avait manifesté sa mauvaise humeur à l'égard du projet de double immeuble-tour, dont nous avons abondamment parlé, qui doit s'édifier avenue Léopold-Robert 14-18. Cette fois, il a accepté sans opposition l'arrêté que lui soumettait une seconde fois le Conseil communal. Cet arrêté, nous l'avions dit, n'influençait pas le projet lui-même, mais touchait à une question accessoire de chaussée. Pourtant, des débats d'hier soir est ressortie une sérieuse modification d'attitude à l'égard de la construction elle-même, qui semble faire moins figure d'épouvantail.

Autre point d'importance : le projet de construction d'une troisième tour, celle qui doit s'édifier à côté de la gare. On aurait pu s'attendre à des oppositions très mar-

quées, tant il est vrai que parfois les nouveautés architecturales sont fraîchement accueillies. D'autant plus quand — comme dans ce cas précis — c'est la commune elle-même qui investit... Mais d'opposition, il n'y en eut qu'une, contre 29 approbations.

Le Conseil général s'était-il démobilisé ? Apparemment pas. Mais les problèmes lui furent cette fois clairement expliqués, les propositions abondamment étayées, et surtout le Conseil communal les appuyait d'une présentation de ses thèses sur le développement de la ville. Laquelle, comme nos lecteurs l'auront constaté hier, manifestait une conception globale et plutôt rassurante quant à la sauvegarde de notre environnement esthétique !

Trois nouvelles tours se dresseront donc bientôt dans le ciel chaux-de-fonnier. Un ciel dont une bonne partie des nuages paraît avoir été balayée, à en croire le climat qui régnait hier à l'Hôtel de Ville !

Au début de cette première séance de l'année, le président A. Brandt donna lecture de six nouvelles motions et interpellations déposées (que nous publierons dans une prochaine édition). Il fit état également d'une lettre par laquelle l'Association neuchâteloise des installateurs-électriciens proteste contre le fait que les travaux d'électricité au Centre professionnel de l'Abeille, deuxième étape, aient été attribués aux SI sans soumission. Il prit acte de la désignation par le groupe popiste de Mme Corswant comme troisième membre de ce groupe à la Commission chargée de la révision du Règlement organique. Il annonça enfin la visite, en cours d'audience, de la délégation soviétique dont nous parlons par ailleurs.

Les deux premiers points de l'ordre du jour furent rapidement expédiés. C'est à l'unanimité que le conseil accepta la transaction immobilière destinée à permettre l'extension de l'entreprise Imeta, après une brève discussion animée par MM. Arm (soc.) et Olympi (ppn) auxquels répondit le conseiller communal R. Ramseyer, porte-parole du conseiller communal Broillet auquel une extinction de voix assignait ce soir-là un rôle muet. A l'unanimité aussi, et sans discussion, le législatif entérina la constitution de deux droits de superficie au chemin du Couvent.

IL FALLAIT LE DIRE...

Vint alors la demande réitérée du Conseil communal d'échanger deux parcelles de terrain afin de profiter de la future construction Léopold-Robert 14-18 pour améliorer la rue J.-P.-Zimmermann.

Au nom du groupe socialiste, M. Kurz exprima son accord : l'amélioration de cette rue se justifie d'autant plus qu'elle deviendra très passante lorsque le Centre scolaire Numa-Droz sera terminé. Pour le reste, et faisant allusion au vote négatif de novembre, M. Kurz expliqua que l'attitude de la majorité du législatif à ce moment-là avait été de montrer qu'il n'entendait

pas se laisser imposer n'importe quel projet de construction. Mais il convint qu'au vu des dernières explications fournies, cette attitude ne se justifiait plus, et demanda même au CC de reprendre le problème du parc à voitures, qui avait aussi fait l'objet d'un refus en novembre. M. Favre (rad.) se montra du même avis. M. Jaggi (ppn) rappelle qu'il n'était pas opposé au projet et félicite l'exécutif des thèses qu'il a présentées. Il souleva toutefois à nouveau le problème du mode de paiement choisi. Enfin, M. Sidler (pop) prit la parole au moment précis où les visiteurs soviétiques accompagnés du conseiller communal C. Robert faisaient leur entrée. Ce qui lui valut cette interruption du président : « Vos collègues arrivent ». M. Sidler n'en répéta pas moins ses craintes quant à l'aspect futur de l'avenue, et quant à la réaction du public qui pourra dire, à son avis, que « le Conseil communal fait quand même ce qu'il veut »...

M. Payot, président du CC, lui rétorqua que seuls les imbéciles ne changent jamais d'avis... A M. Jaggi, il donna l'accord du Conseil communal pour étudier d'entente avec les promoteurs un système de paiement qui ne risque pas de grever les locations de places de parc. Enfin, il annonça, en complément au rapport de l'exécutif, que cette année encore, les plans de quartier Léopold-Robert, Abeille-Sud et Centre-Ville seront soumis au législatif, rappelant que par ces plans généraux, le législatif est pleinement maître du visage de la ville et de son évolution.

Une très belle maquette permit peut-être encore de dissiper quelque doute, mais en acceptant par 27 voix sans opposition l'arrêté qui lui était soumis à nouveau, le Conseil général paraissait penser : « Il suffisait de la dire... »

RAPPEL HISTORIQUE

Le président Brandt ouvrit alors une parenthèse historique. Saluant les hôtes soviétiques, il rappela que leur vi-

site coïncidait avec le 40e anniversaire de l'avènement de l'hitlérisme, et en profita pour leur exprimer les sentiments de gratitude à l'égard de la part prise par le peuple soviétique dans l'éradication de ce fléau. Ses paroles furent ponctuées d'applaudissements nourris.

FEU VERT A LA TOUR DE LA GARE

On passa ensuite au second « gros morceau » de l'ordre du jour, au propre comme au figuré : l'immeuble-tour que la commune veut construire place de la Gare, pour le compte de la Caisse de pension du personnel communal. M. Olympi (ppn) émit toute une série de réserves : le problème du parking n'est pas résolu et doit l'être en même temps que la construction de l'immeuble, le coût du droit de superficie octroyé par les CFF est trop élevé, la rentabilité de la construction est mal calculée. Il proposa le renvoi du projet à une commission.

M. Kobza (soc.) et son groupe ne partagent pas ces réticences, et s'opposent au renvoi.

M. Favre (rad.), faisant allusion à l'installation prévue d'un grand « discount » dans cet immeuble, estime que les craintes émises par certains milieux à ce propos demeureront même si le projet n'est pas mis à exécution. Il réfut en outre les calculs faits par M. Olympi au sujet du prix du terrain. Reprenant ensuite la parole, il demandera qu'on profite de cette réalisation pour résoudre le problème de l'aspect ouest de la place, c'est-à-dire qu'on supprime le mur du monument Numa-Droz pour ne laisser que la statue et ouvrir le square sur la place. Quant à MM. Kaufmann (lib.), Jaggi (ppn) et Sidler (pop), ils sollicitent encore des explications concernant le projet de parking couvert sur les voies CFF que nous avons présenté en marge du rapport du CC.

Répondant aux interpellateurs, le conseiller communal Moser confirma l'intérêt des CFF pour le parking ; il affirma que les architectes avaient tout prévu pour que les deux réalisations soient harmonisées. Et concernant les aspects financiers, il fournit les explications et apaisements souhaités, démontrant notamment que le prix du terrain était proche de celui que la commune exigeait elle-même pour l'immeuble Léopold-Robert 14-18.

Au vote, le renvoi à une commission fut refusé par 21 voix contre 5, et le projet accepté par 29 voix contre une. La tour de la Gare obtenait donc le feu vert.

Un dernier rapport, à l'appui d'une demande de crédit pour l'étude du futur garage des pompiers, fut accepté sans discussion. Et le Conseil général put encore examiner deux motions et une interpellation.

AMÉLIORER LE VISAGE DE LA VILLE

Mise à part une brève « prise de bec » idéologique entre MM. Jaggi (ppn) d'une part, Sidler et Lengacher (pop)

Visite soviétique sous le signe de l'échange constructif

MM. Vadime Gnoutikov et Boris Markov ne semblaient nullement déçus hier soir en faisant leur entrée au Conseil général, conduits par le conseiller communal chef de la police Claude Robert. MM. Gnoutikov et Markov ont en effet l'habitude des relations publiques. Mieux, celle des contacts directs que leur permettent de fréquents voyages à l'étranger. Tous deux sont représentants de la grande Fédération des Travailleurs des Institutions d'Etat (Comité central) plus spécialement chargés des contacts extérieurs. Invités par la VPOD, ils effectuent actuellement un parcour-maraathon dans une bonne moitié de la Suisse au cours duquel ils font plus ample connaissance avec le pays, ses mœurs et ses institutions. C'est ainsi que, en compagnie de M. Schiwoff, ils ont pu humer l'atmosphère du législatif chaux-de-fonnier qui ne manquait pas d'ailleurs d'être détendue. La Fédération soviétique des Travailleurs des Institutions d'Etat regroupe actuellement quelque 3,2 millions de membres, fonctionnaires de tous genres appartenant aussi bien à des services publics qu'à l'industrie. Depuis neuf années environ, elle développe ses contacts avec ses homologues étrangères et envoie ainsi fréquemment une petite ambassade très amicale comme elle reçoit tout aussi souvent des syndicalistes de l'Ouest. Les relations sont placées

sous le signe de l'échange constructif, de la cordialité, et bien sûr, d'une commune recherche d'une meilleure défense des travailleurs. Vadime Gnoutikov ancien enseignant, est un orfèvre en la matière. Sa gamme est d'autant plus étendue qu'il excelle entre autres choses au piano. C'est donc qu'il connaît parfaitement la musique et qu'ils la joue fort bien au demeurant : polyglotte de surcroît (il parle sept langues) il sait concrétiser de la plus élégante façon des rencontres qui ne pourraient qu'être syndicalistes et pratiques. Ce qui ne fait oublier ni l'un ni l'autre des aspects de sa charge : « Nous essayons de suivre au plus près les activités des autres syndicats étrangers, ce qui représente un travail important, ne serait-ce qu'au point de vue de la compilation des informations. Evidemment, comme vous le voyez, nous faisons en sorte également de développer les contacts humains afin de mieux connaître le contexte dans lequel évoluent ceux qui s'efforcent de défendre les intérêts des travailleurs. De façon générale, nous constatons des améliorations sensibles et même si les techniques diffèrent, le but reste commun ; faire une société plus juste où les biens soient mieux partagés ». A La Chaux-de-Fonds, ils ont au moins vu que les opinions du législatif sont plutôt entières.

(JAL)

d'autre part, la motion de M. Steiger (pop) proposant l'étude de divers moyens propres à améliorer « l'image » de la ville fit l'unanimité, tant du législatif que de l'exécutif. Sans renier les efforts faits en matière de propagande pour la cité, notamment par l'ADC et le SIJN, M. Steiger demandait en effet que ces efforts soient intensifiés sur certains points, mieux coordonnés sur d'autres. Et il fournit diverses suggestions, telles que création d'un sigle, édition de nouvelles publications, etc., appuyant ses dires sur le fait que ce genre de « relations publiques » est pratiqué, ailleurs, comme une science. M. Payot affirma que la motion rejoignait entièrement les vues et projets du Conseil communal, et elle fut acceptée sans opposition.

LA FIN DES « CLÉDARS »

Pour son interpellation, M. Kaufmann (lib.) avait, comme il le dit avec humour, un problème linguistique : il proposait en effet de remplacer un système de fermeture n'ayant pas de nom français par un autre système de fermeture n'ayant pas de nom français. Mais tout le monde comprit et approuva : il s'agissait de remplacer les « clédars » par des systèmes « bovi-stop » sur toutes les routes des environs. Opération à effectuer par les Travaux publics, avec participation éventuelle des agriculteurs. Le Conseil communal se déclara d'accord en principe, mais ne procédera à ces remplacements qu'à mesure de travaux à effectuer aux endroits concernés.

TIERS MONDE : LE PRINCIPE ET LES FAITS

Enfin, dans un développement très circonstancié, Mme Hunziker (soc.) demandait par voie de motion que soit inscrit dans le budget communal le principe d'une annuité budgétaire en faveur de l'aide au tiers monde, selon la recommandation de la « Déclaration de Berne ». Ce problème suscita de longues discussions, animées notamment par MM. Ulrich (ppn), Châtelain et Béguin (rad.) et par Mme Corswant (pop), cette dernière proposant en outre un amendement précisant qu'une priorité serait accordée, dans cette aide, au Vietnam. L'amendement

fut massivement repoussé (19 voix contre 6). Quant à la motion elle-même, elle entretint un certain malentendu : elle visait à inscrire un principe, on lui opposait des faits, notamment par la voix de MM. Moser et Payot (CC) qui affirmaient que ce principe d'une somme annuelle régulièrement consacrée au tiers monde était déjà admis, qu'une somme beaucoup plus importante que celle demandée par la motion y est consacrée (150.000 francs pour 1973, contre les 15.000 francs que représenterait le 0,5 pour mille demandé), et que pour une question de systématicité on ne pouvait introduire des pourcentages dans le budget. Pourtant, malgré cette opposition de l'exécutif, la motion fut acceptée par 20 voix contre huit.

Séance levée à 11 h. 15.

MHK

MEMENTO

La Chaux-de-Fonds

Théâtre : 20 h. 15, Soirée de la section préprofessionnelle.
Musée paysan : 14 à 17 h.
Galerie du Club 44 : Exposition Ivan Moscatelli, de 17 h. à 20 h. 30, Peintures et dessins.
Musée des Beaux-Arts : 10 à 12 h., 14 à 17 h.
Musée d'histoire naturelle : 14 h. à 16 h. 30.
Cabaret 55 : Attractions internationales.
Bar 72 : Dancing-attractions.
Le Domino : Bar-dancing.
Le Scotch : Bar-dancing.
La Boule d'Or : Bar-dancing.
Le programme des cinémas figure en page 21.
ADC : Informations touristiques, tél. (039) 23 36 10, avenue Léopold-Robert 84.
Service d'aide familiale : tél. 23 88 38 (en cas de non-réponse : 23 20 16).
Pharmacie d'office : jusqu'à 21 heures, Henry, av. Léopold-Robert 68.
Ensuite, cas urgents, tél. No 11.
Service d'urgence médicale et dentaire : tél. No 22 10 17 renseignera. (N'appellez qu'en cas d'absence du médecin de famille).
Police secours : tél. No 17.
Feu : tél. No 18.
Alcooliques anonymes AA : tél. 23 75 25.
Sté protectrice animaux : tél. 22 20 39.

COMMUNIQUÉS

Cercle catholique.
Ce soir, 20 h., loto de la Colonie Libre Italienne.

Mort de Me Alfred Aubert

Samedi dernier, Me Alfred Aubert, du haut de ses quatre-vingts ans à peine perceptibles puisqu'il n'en avait que septante-huit, accueillait, sur le pas de la porte de l'Ancien-Stand, ses hôtes, voire ses ouailles, du Touring-Club de Suisse. Il avait veillé sur les préparatifs, comme depuis quarante ans qu'il était le « père du régiment », soucieux de la stratégie comme de l'intendance, en bon général. Le dimanche, il recevait ses invités de l'extérieur. Le soir il prenait mal. Hier, il rendait le dernier soupir. Une destinée totalement remplie, dans l'ordre du métier et de l'humain.

Alfred Aubert, avocat et notaire à La Chaux-de-Fonds depuis plus d'un demi-siècle, incarne à la fois la destinée de cette République neuchâteloise, de La Chaux-de-Fonds qu'il a choisie, lui, fils de grand bourgeois libéral neuchâtelois, et surtout (mais surtout), le haut métier d'avocat et de défenseur qui fut sa passion dévorante et en quelque sorte sa religion. Si l'on songe au nombre de causes qu'il a défendues, derrière lesquelles il y avait toujours des gens, une destinée unique, qu'il assumait, qu'il prenait, l'accusé étant lui, en lui, et lui étant en l'accusé, ou simplement le personnage ; l'on mesure avec infiniment de respect l'effort immense de cette homme qui « prenait en charge ». Dimanche et semaine. On l'a vu sortir de son bureau — et y entrer — à toutes heures du jour et de la nuit. Il y a du sacerdoce là-dedans.

Qui comprendra encore, en notre époque, ce que représentait alors le fait d'être fils d'un honorable et lettré professeur d'hébreu en la Faculté dite indépendante de Neuchâtel ? Une superbe tradition biblique, qu'il est difficile de transplanter en « terre-nonnaïste », soit La Chaux-de-Fonds ? Alfred Aubert y vient ; grâce à son talent, il rencontre un étonnant maître, Tell Perrin, injustement méconnu ; ils fondent ensemble une étude particulièrement acheminée. Tout y passe, les plus hautes causes, et les plus simplement humaines. Alfred Aubert s'intéresse à toutes. Le plus petit est son homme. Il contribue puissamment, discrètement, à diminuer la tension entre classes adverses de La Chaux-de-Fonds, ce monceau de faux ou vrais problèmes accumulés pêle-mêle étant enfin ingurgité. Il a été ce que Giraudoux appelait « l'homme des transitions » : son fils

Pierre fut le premier conseiller aux Etats socialiste de notre histoire, son neveu Jean-François, est, peut-être, le premier conseiller national réellement libéral de ce curieux pays.

Ce bourreau de travail, faisant de ses protégés sa chose, il l'a prouvé tout d'abord au sein de l'Ordre des avocats, où il a tout débrouillé et remis en selle une corporation essentielle, dans le bien et dans le mal d'ailleurs ; au Tennis-Club ; au TCS. Mais là, arrêtons-nous. Quand il reprit la présidence, il y avait trois cents membres, en 43. Aujourd'hui, dix mille. Il a fait littéralement don de sa personne à cette grande histoire de la route, mais pour tout le monde, l'automobiliste, bien sûr, le motocycliste, le piéton : la route en un mot. Il a en outre assuré une sorte de légitimité de l'usager et du mille-pattes, en ce domaine. Ne disait-il pas, pour défendre sa province, au conseiller d'Etat chef des Travaux publics P.-A. Leuba :

— Monsieur le conseiller, si vous ne refaites pas notre route de La Vue-des-Alpes, nous referons, nous, le chemin des révolutionnaires de 48 !

Il est bon de le rappeler, en ce 125e de la République !

Nous nous inclinons avec déférence devant l'affliction de la famille de ce bon citoyen, que nous partageons.

J. M. N.

Décès de M. Willy Kaufmann

Les derniers devoirs ont été rendus hier matin à M. Willy Kaufmann qui est décédé samedi dans sa 90e année, après une courte hospitalisation. Il était l'un des patrons de la Maison A. et W. Kaufmann. Il y a deux ans environ, il avait cessé toute activité professionnelle sans toutefois perdre le contact avec l'entreprise qu'il dirigeait avec son neveu, M. P.-A. Kaufmann. C'est au début du siècle dernier qu'il succéda à son père, en compagnie de son frère, à la tête du commerce de fer et combustibles de la rue du Marché. Il fut d'autre part durant plusieurs années membre du Conseil de la Fédération romande des négociants en combustibles.

« L'Impartial » présente à la famille éprouvée par le deuil ses respectueuses condoléances. (Imp.)

ETAT CIVIL

LUNDI 29 JANVIER

Naissances

Sanchez Maria José, fille d'Alfonso, mécanicien et de Luisa née Martinez. — Petit Nathalie Brigitte, fille de Louis Claude, mécanicien et de Huguette Simone née von Siebenthal. — Perret-Gentil Sacha Francis, fils de Jacques Henri, commerçant et de Heidi née Hurler. — Fruttschi Sabine Andrée, fille de Francis Roger, agriculteur et de Adelheid née Staub.

Jeune fille blessée au Technicum

Un accident de travail s'est produit samedi matin au Technicum, peu avant midi. Une jeune apprentie de première année, Mlle M. Nicolet, travaillait sur un tour. En changeant une meule, cette dernière éclata. Mlle M. Nicolet fut atteinte par des débris à l'œil droit.

Transportée à l'hôpital par les soins de la police locale, elle a subi une intervention au cours de l'après-midi. Pour l'instant, elle est toujours hospitalisée. Sa vie n'est pas en danger, mais les médecins ne peuvent se prononcer sur son cas avant cinq jours.

Promesses de mariage

Dietrich Raymond, lapideur et Schlichtig Marie Chantal. — Pinciroli Elio Carlo, horloger-rhabilleur et Gaiffe Francine Martine. — Hummel Roger René, commerçant et Montandon Francine Yvette.

Succès pour le week-end japonais de la Guilde du Film

De samedi dès 14 h. 30 à dimanche soir s'est déroulé l'important week-end organisé par la Guilde du Film sur « 50 ans de cinéma japonais ». M. Max Tessier, critique de Paris, a présenté les grandes lignes du cinéma japonais et en brèves introductions situés certains films dans l'ensemble d'une production.

Un public assez nombreux a suivi ces neuf programmes : de 50 personnes pour une deuxième projection de « Une Page folle » de Kinugasa dimanche en début d'après-midi à plus de 200 pour certains autres films. Le cinéma d'auteur, les forces nouvelles, des exemples de certains genres ont donné une fort bonne idée d'un cinéma riche dans sa diversité. (fy)



l'avenir de votre enfant c'est l'épargne jeunesse... 5% d'intérêt + un cadeau initial de Fr. 10.— à la naissance.

Casino-Théâtre — Le Locle



BEAUX-ARTS - MUSIQUE - THÉÂTRE

Mercredi 7 février à 20 h. 15

S Société des
A Amis du
T Théâtre**LE SERIN MUET**

de GEORGES RIBEMONT-DESSAIGNES

MÉDOR

de GEORGES VITRAC

et

par la
**COMPAGNIE
SCARAMOUCHE**Prix des places :
Fr. 10.- et Fr. 12.-Location ouverte
au magasin Gindrat50 % de réduction
pour les membres
de la S.A.T.**PRIX ABAISSÉS**De la viande fraîche de première qualité à
des prix plus économiques que jamais, avec
service et conseils aimables inclus!Piazza,
ça compte.Bouilli 500 g **4.50**Jambon 100 g **1.30**Rôti de porc roulé épaule 500 g **5.-**Ragoût de porc 500 g **4.80**Lard fumé maigre 500 g **3.75****PIZZA**

31, rue Bournot, 2400 Le Locle

A LOUER

AU LOCLE

dans immeuble
neuf, rue des Car-
damines No 20,**appartements**de 3 1/2 pièces pour
fin février et fin
mars 1973.

Tél. (038) 24 70 52

A LOUER

(au Locle)

Le Corbusier 16

joli

appartementde 2 pièces avec
grande cuisine, salle
de bain tout confort.
Libre tout de suite.
Loyer Fr. 234.-,
toutes charges com-
prises, Coditel in-
clus.**EMISSA S. A.**Tél. (039) 31 46 46,
pendant les heures
de bureau.**A LOUER**tout de suite
AU LOCLE**STUDIO****MEUBLÉ,**
avec confort.

Tél. (039) 31 14 96

Pas de publicité

=

Pas de clientèle

A LOUER A NEUCHÂTELMagasin, environ 250 m², 15 m. de vi-
trines. Idéal pour discount alimentaire
ou tout autre genre de commerce. Li-
bre rapidement.Immeuble de 2 étages, environ 250 m²,
cave 125 m². Idéal pour bureau techni-
que, atelier, commerce de gros ou détail.
Libre tout de suite.Locaux pour bureaux, 15 pièces sur 3
étages. Idéal pour bureaux d'avocats,
notaires, cabinets médicaux, dentaires,
etc. Libre tout de suite.Situation de 1er ordre. (Av. de la Gare).
Parc privé.Ecrire sous chiffre 87-50 031, aux An-
nonces Suisses SA (ASSA), fbg du Lac,
2001 Neuchâtel.

Nous cherchons

VENDEUR**en quincaillerie
et articles ménagers.**Travail agréable et varié au sein
d'une petite équipe dynamique.Agencement moderne et pratique.
Conditions intéressantes.

Caisse de retraite.

Prenez sans tarder contact avec la
QUINCAILLERIE DE LA COTE
à PESEUX, Rue de Neuchâtel 12
Tél. (038) 31 12 43.Si vous avez besoin d'un
prêt
— consultez-nous!**rapide — discret — avantageux**Je désire recevoir, sans engagement, votre
documentationNom Imp Rue Localité **Banque Metro Zurich**

Badenerstr. 141, 8026 Zurich, Tél. 01/39 71 11

A LOUERvraisemblablement pour l'automne 1974, dans le
futur bâtiment **PTP** au Locle, rue du Pont.**au rez-de-chaussée :**environ 270 m² à l'usage de maga-
sins avec au sous-sol environ 120 m²
à disposition ;**au 3e étage :**un appartement de 4 1/2 pièces et une
chambre indépendante avec installa-
tions sanitaires en propre ;150 m² de locaux à l'usage de bu-
reaux, étude, cabinet dentaire ou
médical, comptoir, etc.S'adresser au service des bâtiments de la direction
d'arrondissement postal de 2001 Neuchâtel. Tél. (038)
22 16 50.

A louer pour date à convenir :

**HÔTEL-
RESTAURANT**

d'excellente renommée.

Situation excellente à l'entrée des
Franches-Montagnes, région en plei-
ne expansion touristique. Clientèle
assurée.2 salles de débit, cuisine, 10 cham-
bres à louer, écurie pour chevaux,
grande place de parc.Pour tous renseignements écrire sous chiffre 14-
940005, à Publicitas SA, 2800 Delémont.**CENTRE DISTRIBUTION
NEUCHATELOIS**

engage

distributeurs

(Travail accessoire)

Tél. (039) 31 68 60 **LE LOCLE**J'achète quelques
tonnes de bon**FOIN et
REGAIN**bien conditionné du
Jura. Paiement
comptant.Abonnez-vous à **L'IMPARTIAL** Tél. (032) 82 23 45**La laiterie des Brenets
est à remettre**

pour le 1er mai. 1973,

Commerce intéressant, sans concurrence, avec bon
chiffre d'affaires.

Installations en parfait état.

Pour tout renseignement, s'adresser au président de
la société :**M. Daniel ERNST. Tél. (039) 32 10 56, 2416 LES
BRENETS.****À LOUER AU LOCLE****APPARTEMENT**de 3 1/2 pièces, moderne, tout confort,
cuisine avec frigo, tapis.
Ascenseur, Service de conciergerie.
Grande terrasse à disposition.
Libre tout de suite.**FIDUCIAIRE J. & C. JACOT**
Envers 47 — LE LOCLE
Tél. (039) 31 23 54

Particulier vend

immeuble locatif

à rénover, au Locle.

Ecrire sous chiffre WD 2033, au bu-
reau de L'Impartial.**A louer**tout de suite ou se-
lon convention au
Locle :— appartement
sans confort de 3
chambres Fr. 180.-
par mois,— appartement
sans confort de 2
chambres Fr. 115.-
par mois,— atelier ou maga-
sin avec remise 50
m² Fr. 160.- par
mois.Ecrire sous chiffre
HF 2113, au bureau
de L'Impartial.**Aide-livreur****étiquetteuse**

Horaire de travail à convenir,

SERAIENT ENGAGÉS par**PICARD S.A. - VINS****LE LOCLE - COL-DES-ROCHES**

Date d'entrée à convenir

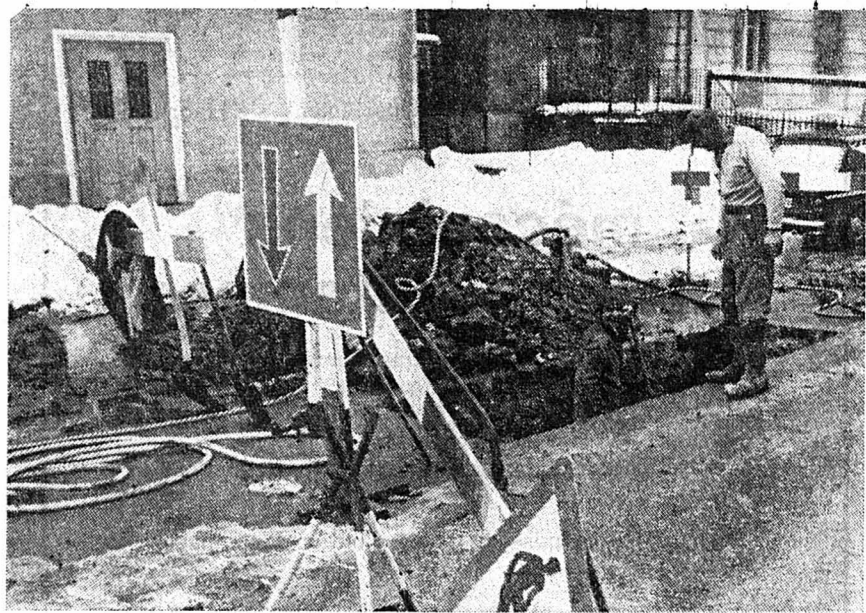
Jeune couple commerçant, avec
une petite fille de 21 mois et un
futur bébé pour le mois de juin

CHERCHE

nurseSemaine de 5 jours, Salaire in-
téressant. Chambre indépendante
avec douche et télévision. Entrée
à convenir.Ecrire sous chiffre LV 30178, au
bureau de L'Impartial.

RUPTURE DE CONDUITE AUX BILLODES

Caves et garages inondés



cette importante fuite — 300 à 400 litres-minute — d'une conduite de distribution de 150 mm., est probablement due à la nature du sol à cet endroit. Le sous-sol du quartier des Billoles est en effet si mouvant, qu'il a fallu, à l'époque de leur installation, envisager de faire reposer les conduites sur des pilotis. Il a suffi donc, le temps aidant, que ces pilotis se dégradent ou subissent des poussées de terrain pour que s'exercent des pressions endommageant les canalisations. Celles-ci sont en effet encore parfaitement saines, mais leur composition — fonte grise — les rend fragiles. A noter que les conduites installées de nos jours sont d'une plus grande résistance.

Les SI ont naturellement dû couper rapidement le circuit touché et le quartier situé entre la rue des Billoles, hauteur Klaus et la rue Jehan-Droz a été privé d'eau. Une prompt intervention de services de réparation devait permettre de réalimenter le réseau hier après-midi, après que la conduite a pu être mise à jour et restaurée.

Les PS quant à eux durent pomper et éponger les sous-sols voisins jusqu'en début d'après-midi. Les dégâts ont ainsi pu être limités au strict minimum. (r)

Des mesures furent rapidement prises pour colmater la brèche. (Impar - ar)

Les premiers secours ont été alertés hier matin à 7 h. 30 dans le quartier des Billoles, plus exactement derrière le cinéma Lux, Billoles 21, une rupture de conduite ayant provoqué d'importantes inondations dans les caves des immeubles avoisinants.

Une équipe des PS est donc intervenue sous la conduite du major Brasey et du plit Brossard avec les pompes

et le matériel de récupération qui s'imposaient. Dans les garages et les caves des immeubles France 24, 26 et 28 ainsi que Billoles 21, la couche d'eau atteignait par endroits 40 centimètres.

UN QUARTIER PARTICULIÈREMENT VISÉ

Selon les renseignements obtenus des Services industriels, la cause de

Téleski de la Combe-Jeaneret

Mieux vaut tard que jamais

Pour son premier jour de mise en fonction, le téléski de la Combe-Jeaneret a connu dimanche un succès assez réjouissant : 2500 montées ont en effet été enregistrées pour cette seule

journée. C'est la première fois que les installations se mettent en mouvement si tardivement, en raison des conditions d'enneigement si pauvre, partout cette année. Il ne faut pourtant pas désespérer et les sportifs trouveront peut-être l'occasion de se rattrapper au cours de ces prochains mois ! Dans tous les cas, la piste est dès maintenant préparée et il ne manque qu'un peu de soleil et de froid à sa fréquentation massive.

Rappelons que la Société anonyme du téléski Le Locle - Sommartel est gérée par la ville, principale actionnaire. La première mise en exploitation des installations de remontée date de la saison 1966 - 1967. A cette époque déjà, les conditions d'enneigement n'avaient permis de compter que 75.000 montées au total ; mais l'année suivante on en avait enregistré près de 125.000, et près de 180.000 au cours de la saison record 1969 - 1970.

INNOVATION

Une grande innovation cette année, qui permettra en outre de compenser le serrage des descendeurs, est concrétisée par le tracé et balisage d'une nouvelle piste de ski de fond et de promenade. Son départ, situé à l'arrivée du téléski, conduit les fondeurs sur la chaîne de Sommartel, par le Bois des Sagnettes jusqu'à La Grande-Joux et le ramène à son point de départ par la Combe des Sagnettes et Le Petit-Sommartel. Une magnifique boucle de dix kilomètres, entre monts et forêts, qui ne manquera pas de séduire les amateurs de randonnées tonifiantes. (ar)



Une montée de 750 mètres pour une dénivellation de près de 200 mètres. (photo Briffod)

Les premiers secours de La Brévine et du Cerneux-Péquignot à l'instruction

Au feu les pompiers... voilà une petite phrase qui ne rappelle pas seulement le merveilleux film de Forman, mais malheureusement aussi une réalité, que tout un chacun doit être en mesure de combattre.

Sachant cela, les capitaines Bonnet et Fuchs, respectivement responsables des services d'intervention contre le feu du Cerneux-Péquignot et de La Brévine, avaient convié leur équipe des premiers secours à une conférence d'instruction. Celle-ci a été donnée par le major Brasey, responsable du centre de secours du Locle, qui était accompagné de son adjoint le capitaine Sunier et du premier lieutenant Brossard. En plus de la trentaine d'hommes réunis dans la salle communale du Cerneux-Péquignot, on notait la présence de MM. Albert Huguenin, maire de La Brévine, Georges Gabus, directeur de la police du feu et conseiller communal au Cerneux-Péquignot et de Pierre Vuillemez, nouveau président de la commission du feu au village.

Comme l'a fait justement remarquer le major Brasey, le but premier de cette réunion est de permettre avant toute chose de faire meilleure connaissance, non seulement entre hommes, mais surtout des services et des matériels qui sont à disposition, 24 heures sur 24, au centre de secours loclois ; et qui doivent permettre de combattre encore plus efficacement les sinistres qui peuvent éclater dans la région.

Pour que la coordination des services

du Locle et régionaux soient vraiment efficaces, il faut que sur place, les responsables locaux mettent tout en œuvre pour que les travaux d'intervention puissent s'exécuter dans les meilleures conditions possibles. Dans ce sens, un des points importants est de veiller à ce que les chemins d'accès soient praticables, débarrassés de tous obstacles et d'avoir à disposition, ceci est indispensable dans une région où les points d'eau sont souvent éloignés, le maximum d'engins prêts à charrier de l'eau, d'où l'importance de l'inventaire des fosses à purin dans une commune. Ainsi tout au long de la soirée, avec une grande précision et beaucoup de clarté, le major Brasey a situé non seulement le travail d'urgence des troupes d'intervention contre le feu, mais a surtout attiré l'attention de chacun sur les causes parfois bénignes qui sont malheureusement encore trop souvent le point de départ de graves sinistres, voire de catastrophes.

Comme on n'est aujourd'hui jamais mieux servi que par l'image, deux films sont venus étayer la conférence de M. Brasey ; l'un était consacré à l'incendie de la gare de Lucerne, l'autre à la catastrophe d'Hollywood, où un feu de forêt avait détruit en quelques heures des centaines de maisons.

Pour terminer, il a été rappelé cet adage que tout le monde devrait connaître : en cas d'incendie, un verre d'eau dans la seconde, un seau d'eau dans la minute, une tonne d'eau après trois minutes. (cl)

La Sociale: bilan très positif

En présence d'une cinquantaine de personnes, la fanfare « La Sociale » a récemment tenu son assemblée générale annuelle. Dans son rapport de présidence, M. Rémy Cosandey a notamment mis l'accent sur l'excellente marche de la société, la stabilité des effectifs (les seules démissions sont dues à des départs de la localité) et l'esprit de camaraderie qui anime tous les musiciens.

De son côté, M. Maurice Aubert, directeur, a souligné les nombreux succès musicaux obtenus en 1972 (notamment lors de la Fête romande des musiques ouvrières) et s'est montré très optimiste quant à l'avenir.

ASSIDUITÉ ET FIDÉLITÉ

La fréquentation des répétitions est assez remarquable puisque 15 membres comptent quatre absences au maximum. Il s'agit de MM. Gilbert Peçon, André Moulin, René Favre, Félix Pochon, André Chappuis, Bruno Fornasière, Maurice Aubert, Jean-Pierre Sunier, Roland Sunier, Henri Donzé, Jean-Claude Schwarb, Paul Huguenin, Walther Fornasière, Blaise Aubert et Rémy Cosandey.

Si l'assiduité est récompensée, il en va de même pour la fidélité. Cette année, c'est huit membres qui sont à l'honneur : MM. Olivier Girard (5 ans),

Bernard Pochon (10 ans), Jean-Pierre Sunier (25 ans, vétéran fédéral), Julien Schulthess (25 ans), Maurice Droz (30 ans), Félix Pochon (30 ans), Gilbert Peçon (40 ans) et Charles Jacot (50 ans).

Par ailleurs, MM. Fred Zurcher, Georges Robert, Paul Richardot et Gilbert Petitjean ont été nommés membres d'honneur pour services rendus.

CONFIANCE AU COMITÉ

Preuve du climat de confiance qui règne au sein de la Sociale, aucun membre du comité n'a exprimé le désir d'être déchargé de sa tâche. Pour l'année 1973, le comité sera donc composé de la manière suivante : président : Rémy Cosandey ; vice-président : Jean-Pierre Sunier ; secrétaire : Jean-Claude Schwarb ; caissier : Roland Sunier ; secrétaire des verbaux : René Jeanneret ; responsable des équipements et des instruments : Félix Pochon ; assesseurs : Paul Huguenin, Olivier Girard et Jean-Pierre Hofer. Directeur : M. Maurice Aubert ; sous-directeur : M. Gilbert Peçon ; vérificateurs des comptes : MM. Gilbert Peçon, René Favre, Edgar Boiteux et Walter Fornasière.

Enfin, le programme d'activité de l'année 1973 a été établi. Il est particulièrement copieux, ce qui montre bien le dynamisme d'une société qui va résolument de l'avant et dont les membres ne craignent pas de sacrifier de nombreux week-ends pour favoriser la vie musicale de la ville.

Etat civil

VENDREDI 26 JANVIER

Décès

Aellen, née Gygax Bertha, ménagère, née le 4 février 1897, veuve de Jean René.

LES BRENETS

M. Léon Guinand n'est plus

Le décès de M. Léon Guinand, industriel et ancien personnage politique bien connu, fut ressenti avec une vive émotion, hier, au village des Brenets. Hospitalisé depuis près d'une semaine et souffrant depuis longtemps déjà d'un mal qui le tenaillait, M. Guinand s'est éteint paisiblement alors qu'il allait entrer dans sa 80e année.

Dévoué au service de la vie d'une communauté à laquelle il prit une part active, sa mémoire restera bien vivante dans la région au travers des nombreuses réalisations auxquelles il fut associé. Issu d'une famille où la tradition horlogère avait imprimé ce goût du travail bien fait, cette honnêteté et cette pondération qui la caractérisent, M. Guinand fut dès sa jeunesse plongé dans l'entreprise familiale qu'il dirigeait encore, avec son frère, il y a une quinzaine de jours.

Mais son activité dépassa vite le cadre de sa fabrique de chronographes. Conseiller général de 1924 à 1930, il fut vingt-cinq ans durant conseiller communal, puis président de commune jusque dans les années 1954 - 1956. Grand conseiller, il fut également nommé président du Grand Conseil en 1954. Son activité politique était estimée au même titre que l'homme honnête et dévoué qu'il fut. Membre de la Commission scolaire, il siégea en outre au Conseil d'administration du « Régional » des Brenets puis à celui des CMN. Plus que dans le cadre des sociétés locales, c'est au travers de ses activités politiques et sociales qu'il marqua particulièrement la vie brenésienne et neuchâteloise, et le respect et la considération qu'il inspirait attestaient tout récemment encore du rôle prépondérant que chacun lui avait reconnu. « L'Impartial » présente aux familles éprouvées par le deuil ses respectueuses condoléances. (ar)

Sociétés locales

SEMAINE DU 30 JANVIER AU 6 FÉVRIER

- Association Sténographique Aimé Paris.** — Chaque jeudi (sauf pendant les vacances scolaires) à 19 h. 30, entraînement au nouveau Collège secondaire, salle No 025.
- Chorale du Verger.** — Jeudi, 20 h. 15, répétition générale.
- Club d'échecs.** — Tournoi d'hiver : tous les mardis à 20 h. 15, au Restaurant de la Place.
- Club des lutteurs.** — Mercredi, cours de lutte : 18 h. 30, écoliers : 20 h., actifs, halle de Beau-Site.
- Club de tennis de table.** — Tous les mardis et jeudis au local, sous-sol collège Girardet : cadets-juniors : 18 h. 45 à 20 h. ; seniors : 20 h. à 22 h.
- Contemporaines 1900.** — Mercredi 7 février, à 14 h. 30, au Cercle de l'Union, séance mensuelle.
- Contemporaines 1902.** — Assemblée administrative au Cercle de l'Union républicaine, le mercredi 7 février à 14 h. 30.
- Contemporaines 1903.** — Mercredi 7 février, au Cercle de l'Union, à 14 h. 30, séance mensuelle.
- Contemporaines 1907.** — Lundi 5 février, à 20 h. 15, au local, assemblée, toutes présentes.
- Contemporaines 1928.** — Réunion Buvette de la patinoire, vendredi 2 février, à 20 h.
- CSFA.** — Dimanche ski à la Robella. Inscriptions pour le car jusqu'à jeudi. Tél. bureau : 23 45 76, privé 23 14 73.
- Echo de l'Union.** — Samedi 3 février, concert, Camp de La Sagne. Rendez-vous avec autos à 13 h. 30, Maison de paroisse. Ludi 5 février, 20 h., Salle de paroisse, répétition.
- Fanfare de la Croix-Bleue.** — Vendredi, répétition générale. Mardi, répétition du groupe 1.
- Gym. Hommes.** — Tous les mercredis, halle de Beau-Site, 20 h. 30.
- Harmonie Liederkranz.** — Männerchor Harmonie Liederkranz ladet alle Sängler ein zur Gesangprobe am

ritable état d'alerte dont les conséquences sont connues : fatigues nerveuses, épuisement, hyperémotivité accrue, anxiétés souvent masquées par un surcroît d'activité, tout le cortège des troubles qui mènent aux états dépressifs.

Ce besoin profond de détente auquel aspire chacun est toujours difficile à obtenir, car on emmène avec soi l'intoxication par les excitations. D'où l'utilité d'une technique de relaxation qui ne peut être efficace que si elle est entreprise sous la conduite d'un moniteur. On ne sait pas se reposer, d'où la nécessité d'un entraînement méthodique et d'un instrument efficace, la relaxation.

Et le conférencier d'expliquer quelques méthodes de relaxation par lesquelles on reconnaît ses tensions et leurs significations, par lesquelles on peut s'interroger sur son état tonique et alors pratiquer la décontraction, se détendre rapidement après un moment de violente tension.

Parlant longuement du tonus musculaire, le conférencier en expliqua clairement les mécanismes, rappelant que les muscles ont une consistance due à l'influx nerveux, même au repos et que cette tension s'exagère par l'effort. Partant de l'enfance, le conférencier décrivit les étapes de la fonction tonique qui a son origine chez l'enfant. L'enfant découvre petit à petit ses muscles à travers les variations de son tonus musculaire, processus qui se poursuit jusque chez l'adulte. Mais chez ce dernier, le corps reçoit finalement des excitations qui ne sont plus intégrées, d'où la nécessité d'une rééducation par la relaxation.

Le conférencier, en conclusion de son exposé dense, donna quelques exemples succincts de traitements, quelques indications de troubles dans lesquels il convient d'envisager la relaxation, concluant en disant qu'à côté de la relaxation thérapeutique, elle peut également être un moyen d'hygiène psychique.

Une très nombreuse assistance écouta avec la plus grande attention le conférencier qui fut présenté par M. Chaumonts, qui lui adressa également les remerciements de tous. M. C.

Un concert pas comme les autres consacré à la musique indienne

Sous les auspices de l'Association des concerts du Locle, deux musiciens népalais ont donné, hier soir au temple, un concert étrange, insolite et passionnant. Les auditeurs, parmi lesquels on remarquait une majorité de jeunes, ont écouté avec une attention soutenue cette initiation à une musique inconnue qui a un pouvoir d'envoûtement tout en restant très lointaine.

Nous reviendrons dans une prochaine édition sur cette soirée intéressante, qui permettait une timide approche de la musique indienne et de ses subtilités. (mc)

- Dienstag, 20.15 Uhr, im Lokal, Cercle Républicain, 2ter Stock Postgebäude. La Montagnarde.** — Jeudi 20 h., rendez-vous à la Cure, Grande-Rue 9. Inscription Romande d'hiver à Charmey.
- Le Locle - Natation.** — Halle des Jeanneret, tous les lundis. 18 h. à 18 h. 50 Jeunesse 3-4-5 école de natation et débutants ; 19 h. à 20 h., Jeunesse 2 et 3, débutants et espoirs ; 20 h. à 21 h., Jeunesse 1-2 et cat. ouverte, espoirs et élites.
- Le Locle-Sports, Club haltérophile.** — Halle de sports des Jeanneret, 1er étage : juniors, lundi, mercredi et vendredi, de 19 h. à 21 h. Elite et vétérans : mardi et jeudi, de 18 h. à 21 h. 30 ; dimanche de 10 à 12 h.
- Société Canine.** — Entraînement tous les samedis dès 14 h. au Chalet sur les Monts. En cas de doute, renseignements auprès du responsable de la Commission technique, tél. 31 13 16.
- Société Fédérale de Gymnastique.** — Halle des Jeanneret : Lundi, 18 h., petites pupillettes ; 19 h., grandes pupillettes ; 20 h., Féminine. Mardi, 20 h., Actifs. Halle de Beau-Site : Mercredi, 18 h., pupilles. Vendredi, 20 h., Actifs.
- Société philatélique.** — 2e lundi du mois, 20 h., Hôtel des Trois-Rois.

Dernier délai pour les inscriptions : lundi à 17 heures.

MEMENTO

Le Locle

- Le Perroquet: Dancing.
- Pharmacie d'office: Coopérative, jusqu'à 21 h., ensuite tél. No 17 renseignera.
- Permanence médicale: en l'absence du médecin traitant, tél. No 17 ou service d'urgence de l'hôpital, tél. (039) 31 52 52.
- Permanence dentaire: tél. No 17 renseignera.

Salade pommée

de France au meilleur prix du jour

Oranges sanguines Robinson

le kg **1.65**
net

Mortadelle «Bologna»

sous vide
la pièce de 450 g **3.20**
net

Beaujolais a.c.

le litre
prix indicatif 6.90 **6.20**
net

Café Jacobs sans caféine

paquet vacuum de 250 g
prix indicatif 3.50 **2.90**
net

Concombres Délicatesse St-Galler

poids égoutté 450 g
prix indicatif 2.65 **2.30**
net

DUOPACK

Tomates pelées «La Sovrana»

2 boîtes de 260 g
poids égoutté **1.50**
net

Cornettes Dalang

500 g
prix indicatif 1.25 **1.-**
net

Langes-filet «Susi»

emballage-cabas
prix indicatif 3.70 **2.95**
net

Pâte dentifrice Pepsodent

tube économique
prix indicatif 3.95 **2.45**
net

Fromage Gala Gerber

boîte de 80 g
prix indicatif 1.30 **1.-**
net

Roulade citron «Leisi»

300 g 100 g -.583 **1.75**

6/73



Chez votre
détaillant
Usego

OFFRES D'EMPLOIS

Nous cherchons pour entrée
immédiate ou à convenir :

1 mécanicien de précision

ou

1 ouilleur

ou

1 fraiseur qualifié

Qualités désirées :

- esprit d'initiative et capable d'imagination
- intérêt pour problèmes d'automatisation (découpage, pliage, montage, soudage, taraudage automatique).

Le candidat connaissant le tournage et le fraisage et présentant les qualités précitées sera mis au courant.

Faire offres ou téléphoner pour fixer rendez-vous à

FNR

FABRIQUE NATIONALE DE
RESSORTS S. A.
Etoile 21
2300 La Chaux-de-Fonds
Tél. (039) 23 47 44



FABRIQUE D'HORLOGERIE
DE FONTAINEMELON SA
2052 FONTAINEMELON

Notre entreprise est située à 12 km. de Neuchâtel et de La Chaux-de-Fonds.

Nous cherchons pour notre département de fabrication d'outillage et d'étampes

mécaniciens faiseurs d'étampes

ou de formation mécanique équivalente, ayant quelques années de pratique et aptes à assumer des responsabilités dans le cadre d'un poste

- d'entretien des étampes d'un atelier de production.
- ou
- de montage et mise au point d'outils d'étampage.

Les candidats sont invités à soumettre leurs offres ou à prendre contact au service du personnel de l'entreprise.

Tél. (038) 533333

Maison affiliée à Ebauches SA.
L'une des vingt-cinq premières entreprises de Suisse.

Magasin spécialisé dans la vente des appareils et articles de ménage cherche pour tout de suite ou à convenir

1^{re} vendeuse

parfaitement au courant de la branche, capable de seconder le chef des achats, ayant le sens de l'organisation et apte à diriger du personnel.

Place stable, semaine de cinq jours par rotation, salaire en fonction des conditions exigées.

Faire offres sous chiffre JI 1940 au bureau de L'Impartial.

AUREOLE

Compagnie des montres
AUREOLE SA
Léopold-Robert 66

cherche

SECRÉTAIRE de direction

Français - anglais, éventuellement espagnol.

Faire offre ou se présenter.
Tél. (039) 23 48 16.

Commerce de la ville cherche

DAME

aimant les chiffres, pour travaux à la machine comptable, disposant de 5 à 6 heures par jour.

Faire offres sous chiffre MR. 2146 au bureau de L'Impartial.

FABRIQUE D'HORLOGERIE
cherche :

SECRÉTAIRE de direction

2 langues au moins.

Faire offres sous chiffre RC 2061, au bureau de L'Impartial.



MEMBRE DU HOLDING GRAMEX SA

Nous engageons à des conditions très intéressantes

PERSONNEL MASCULIN ET FÉMININ

pour nos départements :

- MONTAGE
- POLISSAGE
- TOURNAGE SEMI-AUTOMATIQUE
- ÉTAMPAGE

Rémunération en fonction du poste et de l'activité.
Qualification personnelle prise en considération.
Caisse maladie et caisse retraite.
Logements à disposition.
Transport du personnel.

Renseignez-vous en téléphonant au (039) 63 11 91, interne 27, ou après les heures de travail au (039) 41 14 08.



Suivez l'Instruction Aéronautique Préparatoire (IAP)!

Devenez pilotes!

Désireuse de parer aux besoins toujours croissants de notre aviation militaire et civile, la Confédération prend à sa charge, pour les jeunes gens qui se destinent à la carrière de pilotes, les frais de l'Instruction Aéronautique Préparatoire. Les cours élémentaires de vol à voile et à moteur sont organisés par l'Aéro-Club de Suisse. Les cours débutant en 1974 sont avant tout destinés aux jeunes gens nés en 1956. Exceptionnellement, des inscriptions de jeunes gens nés en 1954 et 1955 seront acceptées. L'IAP est obligatoire pour les futurs pilotes militaires. Les conditions et les formules d'inscription peuvent être obtenues, par carte postale, auprès du Secrétariat central de l'Aéro-Club de Suisse, Rämistr. 39, 8001 Zurich.



Dernier délai d'inscription : 1er avril 1973.

AERO-CLUB DE SUISSE

NEUCHÂTEL • NEUCHÂTEL • NEUCHÂTEL

La propriété « Cité-joie » à Haute-Nendaz, Valais, sera-t-elle achetée par la ville pour les écoliers skieurs neuchâtelois ?

Les camps de ski organisés par les écoles connaissent chaque hiver un succès réjouissant. En quelques années, ils ont pris un essor considérable dans l'ensemble du pays, de sorte qu'actuellement leur organisation se heurte déjà à des difficultés dues à l'augmentation constante de la demande en locaux propres à l'hébergement des élèves. Les collectivités publiques cherchent donc à pouvoir disposer d'équipements immobiliers qui leur appartiennent.

Une première mesure a été prise par Neuchâtel en 1969, soit la réservation régulière d'un certain nombre de lits au « Feriendorf » à Fiesch, par le truchement d'une participation financière au capital social de la société propriétaire et gérante de cet équipement.

Les élèves de l'Ecole secondaire régionale, la section préprofessionnelle et même d'autres écoles y ont organisé leurs camps de ski au gré des possibilités de location.

L'année dernière, la paroisse catholique romaine du Saint-Rédempteur à Lausanne déclarait son intention de vendre sa propriété « Cité-joie » à Haute-Nendaz, dans le Valais. Développé et aménagé en colonie de vacances pour

la jeunesse, cet ensemble de locaux n'était pratiquement utilisé que pendant quelques semaines par année.

Une délégation neuchâteloise s'est rendue sur les lieux pour visiter cette propriété et, au vu des renseignements ainsi rassemblés et des appréciations très favorables émises par l'ensemble des personnes qui ont procédé à une visite minutieuse, une promesse de vente pouvait être signée le 4 octobre 1972.

« Cité-joie » comprend un bâtiment principal équipé d'un réfectoire, de dortoirs, de chambres et d'une cuisine. Cinquante personnes peuvent y loger. Deux pavillons reçoivent en dortoirs vingt personnes chacun. Une grange a été transformée en chapelle rustique tandis qu'un petit cabanon n'a pas encore d'affectation précise.

Haute-Nendaz est une station située à 1300 m. d'altitude, à dix-sept km. seulement de Sion. Elle offre des possibilités multiples en hiver avec ses nombreux remontées-pente, sa patinoire, ses piscines couvertes. En été, les buts de promenade sont innombrables et l'étude de la flore y est particulièrement intéressante.

L'acquisition de « Cité-joie » permettrait l'organisation de camps de ski mais aussi diverses activités scolaires en été sous forme de classe de verdure, de colonies de vacances pour l'orphelinat de Belmont par exemple. D'autres communes pourraient éventuellement s'in-

téresser à la location de ce complexe, et diverses sociétés seraient certainement heureuses de disposer occasionnellement de ces installations. La collaboration du Service cantonal de Jeunesse et sports est d'ores et déjà acquise par la ville.

Le financement ne paraît pas devoir entraîner de lourdes charges pour la ville. Des essais de budget ont démontré qu'avec une taxe journalière de cinq francs, en raison d'une occupation par 90 personnes durant quarante semaines, on peut espérer une recette moyenne de 100.000 fr. environ, somme qui couvrirait les frais d'énergie et d'eau, le chauffage, l'entretien, etc.

D'autre part, la surface du terrain, 10.980 m², permettrait une augmentation sensible de la capacité d'accueil par une extension des installations existantes.

Si le bâtiment principal est en bon état, les pavillons servant de dortoirs exigent des réparations. Les travaux urgents de réfection, l'acquisition de mobilier et de matériel complémentaires sont estimés à 65.000 fr. Il s'agit d'une première estimation des frais, c'est pourquoi le Conseil communal se bornera, lors de la prochaine séance, de demander uniquement au Conseil général de confirmer la promesse de vente faite en vue d'acquiescer la propriété « Cité-joie » à Haute-Nendaz.

(rws)

Quelques morceaux du puzzle chinois

Si bien des pièces manquent au moment où l'on tente de saisir ce qui se passe en Chine, il est néanmoins possible de dégager quelques données fondamentales de cet immense pays. Les Neuchâtelois auront l'occasion, le 31 janvier, de se voir brosser un tableau de la situation politique et économique de ce pays au lendemain de la révolution culturelle.

M. Gilbert Etienne est professeur d'économie du développement à l'Institut universitaire de hautes études internationales et à l'Institut africain de Genève. Depuis plus de 20 ans, il étudie les problèmes de développement, principalement en Asie. Ayant fait de nombreux voyages et séjours en Inde et au Pakistan, en Afghanistan, en Asie du sud-est et en Chine, il a publié plusieurs ouvrages sur ces régions.

En 1972, Gilbert Etienne se trouve pour la quatrième fois en Chine. Il y enquête au niveau du pouvoir central, des provinces, des districts. Il visite plusieurs grandes et petites usines, circule dans les campagnes, analyse le fonctionnement d'une dizaine de communes populaires.

Grâce à la Fondation pour le rayonnement de Neuchâtel, M. Gilbert Etienne transmettra une partie de la moisson des renseignements obtenus en Chine. Sa conférence sera donnée à l'Aula de l'Université.

On cherche à emprunter vingt-cinq millions...

Le rapport à l'appui du budget 1973 contenait un chapitre nouveau relatif au budget de trésorerie. Il en ressortait que les besoins de la ville de Neuchâtel en liquidités seront très importants en 1973, tant pour financer des réalisations déjà décidées par le Conseil général que pour les crédits qui figurent dans l'état des investissements 1973.

Neuchâtel envisage donc d'émettre un emprunt public dans le courant du mois de mars prochain et elle s'est inscrite à cet effet pour un montant de vingt millions de francs. En l'état actuel du marché des capitaux et compte tenu des mesures urgentes adoptées par l'Assemblée fédérale pour combattre la surchauffe économique, le Conseil communal ne sera en possession des conditions d'emprunts et même du montant accordé par la commission instituée à cet effet que vers la fin du mois de février. Il en est donc réduit à solliciter du Conseil général, qui siègera lundi prochain, un accord de principe sur cet emprunt public.

D'autre part, des contacts ont été établis avec les compagnies d'assurances sur la vie « La Vita » et « La Neuchâteloise » qui acceptent toutes deux de consentir en faveur de la ville des

prêts à long terme d'un montant de trois millions et de deux millions de francs respectivement.

Ces trois emprunts totalisant vingt-cinq millions de francs, ne suffisent pas à couvrir en totalité les besoins en trésorerie de la commune. D'autres propositions seront donc soumises au Conseil général dans le courant de l'année.

MEMENTO

Neuchâtel

Pharmacie d'office: jusqu'à 23 heures, Tripet, rue du Seyon. Ensuite, tél. (038) 25 10 17.

Cinéma

Apollo: 14 h. 15, 20 h., Le Farrain.
Arcades: 15 h., 20 h. 30, César et Rosalie
Bio: 15 h., 18 h. 40, 20 h. 45, Fellini Roma.
Palace: 15 h., 20 h. 30, Cosa Nostra.
Rex: 15 h., 20 h. 45, Le charme secret des petits endroits discrets.
Studio: 15 h., 20 h. 30, La Mazurka du puceur.

DANS LE VAL-DE-TRAVERS

Noiraigue: plans vivement contestés

Les plans d'aménagement et d'alignements mis à l'enquête en décembre ont suscité de nombreuses oppositions qui paraissent justifiées à ceux qui examinent le problème sous l'angle des conditions locales.

Qu'on le déplore ou qu'on s'en félicite, la localité est en dehors de la voie de transit. Pour le présent, il y a à considérer le trafic en rapport avec un village de quelque 500 habitants, plus l'apport des marchandises chargées à la gare et le mouvement touristique en direction de la Ferme-Robert et des Oeillons. Même en tenant compte du trafic que doit amener le Centre d'Instruction pour la protection civile, on peut envisager une voie d'accès plus modestement dimensionnée, et non une piste engageant certains automobilistes à s'engouffrer en trombe au mépris de toute prudence. Or, cette piste frappe en cas de reconstruction l'immeuble

HLM de la rue Leuba, le seul de la localité, sur plus de la moitié de sa surface...

Au village même, des maisons d'excellente construction transformées et pourvues de tout le confort moderne sont également condamnées à faire place à des avenues dont on ne réalise ni la nécessité, ni l'utilité.

L'élargissement et le prolongement du chemin du Bochat rendraient impossible la transformation intéressante d'un ancien séchoir en maison familiale. D'autres parcelles deviendraient impropres à l'édification d'habitations. D'autre part, la nature du terrain rend chimérique la construction d'un chemin incompatible avec les moyens financiers de la commune.

Tels sont quelques-uns des points qui expliquent une partie des oppositions. (jy)

A Travers, certains membres de la Persévérante manquent un peu de tenacité

La fanfare La Persévérante vient de vivre son assemblée générale annuelle, tenue en son local de l'Hôtel de l'Ours sous la présidence de M. Pierre Bolle. L'année 1972 a vu 45 rencontres des fanfaristes, répétitions, sorties et concerts. Il y a eu quatre nouveaux membres mais, malheureusement, l'assiduité a fait sérieusement défaut. Si bien que sur les rangs, à la fête cantonale de Bevaix, il n'y avait que seize musiciens.

Le comité 1973, après un sérieux avertissement aux fanfaristes leur demandant de soutenir mieux leur société, retrouve à sa présidence M. Bolle et, pour la première fois, une dame comme secrétaire, Mme A. Wittwer, épouse d'un membre honoraire. Le directeur, M. M. Barrat, a été réélu par acclamations. Les sous-directeurs sont MM. G. Aeschlimann et R. Gobbo. L'activité de toute l'année a été évoquée et l'assemblée s'est séparée après avoir pris le verre de l'amitié.

Dans les rangs de la Persévérante de Travers, on a déjà fêté, mais on fêtera à Cernier dimanche, lors de la réunion

cantonale, M. Fritz Schneider, qui à la fanfare de la Croix-Bleue et à la Persévérante a 50 ans de musique. On le fête et on forme des vœux pour celui qui a aussi été le dernier directeur des Petites-Familles neuchâteloises à Travers. Quant à MM. Barrat et Aeschlimann, ils ont chacun trente-cinq ans d'activité dans les musiques neuchâteloises et la cantonale, dimanche, en tiendra compte aussi. On ne peut que souhaiter une meilleure année à la fanfare du village avec de nouveaux membres et un zèle plus accentué aux répétitions. (rt)

Le comité du CNSVT fait le point

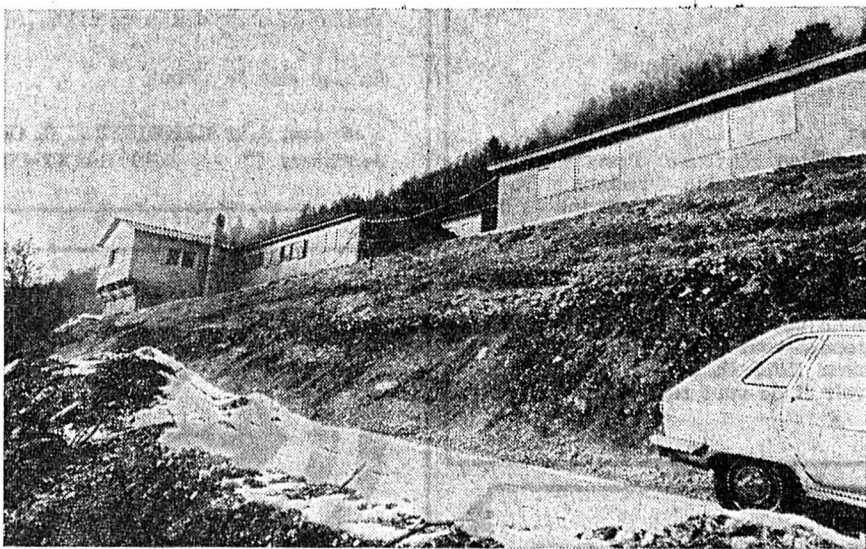
Le comité du Club de natation et de sauvetage du Val-de-Travers s'est réuni à la fin de la semaine afin de faire le point sur l'activité de la société pour 1973. Cette société compte actuellement une centaine de membres.

Le président M. Michel Weil présente un bref rapport de la saison 1972. La forte participation aux entraînements hivernaux dans la piscine chauffée de Pontarlier a incité le comité à se rendre prochainement dans cette ville afin de pouvoir récidiver ces entraînements cette année.

DANS LE VAL-DE-TRAVERS

A La Clusette

UN «VILLAGE» NOMMÉ «GAI SOLEIL»



« Gai Soleil » est le nom que mérite bien le petit village édifié aux Rettes, au-dessus de la route de La Clusette pour loger le personnel qui creusera le tunnel routier.

A l'est, c'est le pavillon de la direction générale des travaux, puis les bureaux de l'entreprise.

Sur trois plans s'étagent la vaste cantine où peuvent être servis une centaine de repas et la cuisine adjacente, équipée de la façon la plus moderne. Plus haut, avec au centre les installations sanitaires, l'enfilade des

VAL-DE-RUZ • VAL-DE-RUZ

Tribunal de police

Le mauvais moment pour se faire tamponner

Le Tribunal de police du district du Val-de-Ruz a siégé hier matin à l'Hôtel de Ville de Cernier, sous la présidence de Mme Ruth Schaer-Robert, assistée de M. Marc Monnier, substitut-greffier.

Le 23 décembre P. L., domicilié à Cernier, descendait la route de La Vue-des-Alpes au volant de son automobile. A l'entrée de Valangin, roulant à cheval sur la ligne de sécurité, il heurta avec l'avant de sa machine la voiture conduite par Chs D., de La Chaux-de-Fonds, qui circulait en sens inverse.

Suspects d'ivresse, les deux conducteurs furent soumis aux examens d'usage. Les résultats concernant P. L. furent négatifs. Pour Chs D., le breathalyzer donna un résultat de 1 gr. pour mille. Les analyses du sang révélèrent une alcoolémie située entre 1,25 gr. et 1,35 gr. pour mille.

Les prévenus reconnaissent les faits. Chs D. est condamné à 3 jours d'emprisonnement avec sursis pendant 2 ans et au paiement de 165 francs de frais. Le sursis qui lui a été accordé par jugement du Tribunal de police de La Chaux-de-Fonds du 23 juin 1971 le condamnant à 20 jours d'emprisonnement est prolongé de 18 mois.

P. L. est condamné à une amende de 150 francs qui pourra être radiée du casier judiciaire après un délai

d'épreuve de 1 an et au paiement de 35 francs de frais.

J.-M. R., des Hauts-Geneveys, a parké son automobile en double file sur la place sise au nord de la route tendant de La Vue-des-Alpes à Tête-de-Ran, gênant ainsi la circulation selon les agents de la police, ne la gênant pas selon lui. Il reconnaît les faits mais n'admet pas qu'une amende lui soit infligée. Il estime que les agents auraient dû lui faire remarquer qu'en parkant ainsi son véhicule il donnait le mauvais exemple aux autres, et lui donner un avertissement. Le tribunal, à juste titre, n'est pas de cet avis et condamne J.-M. R. à 20 francs d'amende et 60 francs de frais.

C.-A. B., à Montmolin, exerçant une profession indépendante, n'a pas versé à l'Office des poursuites les mensualités échues résultant d'une saisie de salaire en ses mains. Sur la base d'un procès-verbal de distraction de biens saisis, un créancier a déposé plainte contre C.-A. B.

Le prévenu reconnaît les faits. Il a entre-temps désintéressé intégralement le plaignant. Le tribunal le condamne à 3 jours d'emprisonnement avec sursis pendant 2 ans et au paiement des frais par 25 francs. (mo)

TRIBUNE LIBRE

Impôts et taxe d'épuration à Boudevilliers

Après la séance du Conseil général de Boudevilliers, deux conseillers généraux du groupe « Objectif 2000 » nous communiquent leur opinion concernant la hausse des impôts et la perception d'une taxe d'épuration :

Pourcentage des contribuables	Augmentation avec impôt à 4%	Augmentation avec impôt progressif
6	1%	—
30	1%	inférieure à 1%
43	1%	égale à 1% (max. 1.075)
21	1%	sup. à 1% (max. 1,83%)

Nous constatons donc que seul le 21 pour cent des contribuables est touché par l'introduction de l'impôt progressif, tandis que 36 pour cent bénéficie de ce type d'impôt.

Taxe d'épuration : à nouveau, nous sommes placés devant un impératif ! Cette taxe a été basée sur trois facteurs, l'un essayant de corriger les effets inéquitables des autres. Ce système de taxation a été accepté pour un an. Dans

l'avenir, cette taxe pourrait être rétablie sur d'autres bases.

En résumé, nous pouvons dire qu'un nouvel effort fiscal est demandé à la population, mais la majorité des contribuables ne sera pas durement touchée.

C. L. FAVRE
C. LAESSER

CERNIER

Brillante soirée de « L'Epervier »

Musique et variétés, tel était le thème de la soirée de la société d'accordéonistes « L'Epervier » qui s'est déroulée samedi soir à la salle de gymnastique. Si, en raison du mauvais temps, le public était un peu moins nombreux que d'habitude, ceux qui n'ont pas craint de se déplacer ont passé une excellente soirée.

Après les souhaits de bienvenue du président, M. Georges Rufener, les accordéonistes, sous la direction de M. Georges Mentha, ont interprété avec succès des œuvres de A. Rigon et R. Bui.

Après l'entracte, le duo composé de M. Georges Mentha et de sa fille Christiane, joua avec virtuosité quelques morceaux qui recueillirent de vifs applaudissements. Le groupe des seniors qui interpréta ensuite des œuvres de R. Bui et J. Schrammel obtint également un grand succès. Pour compléter son programme, la société avait fait appel au groupe vocal « Les Dominos », de Saint-Aubin. Se produisant en première et en deuxième partie, cet ensemble, composé de chanteurs et d'instrumentistes, a conquis le public par ses chansons brillamment interprétées.

La soirée s'est terminée par la danse conduite par l'excellent orchestre « Les Errijeans ».

dans 46 pays

Togal

Les comprimés Togal sont d'un prompt soulagement en cas de

Rhumatisme - Goutte - Sciatique

Lumbago - Maux de tête - Douleurs nerveuses

Togal vous libère de vos douleurs, un essai vous convaincra ! Prix Fr. 1.90 et 4.80

Comme friction, prenez le Liniment Togal très efficace. Dans toutes les pharm. et drogueries.

blues avec MEMPHIS SLIM

Organisation : SERVICE CULTUREL MIGROS - 11, rue de l'Hôpital - 2000 Neuchâtel - Tél. (038) 25 83 48

OFFRES D'EMPLOIS




SYNCHRON SA
FABRIQUES D'HORLOGERIE RÉUNIES
CYMA BOREL DOXA

Par suite de l'expansion de notre entreprise, nous cherchons pour notre centre de production au Locle

HORLOGERS pour décottage ou contrôle d'entrée
EMBOÎTEURS
POSEURS (SES) de cadrans
RÉGLEUSES
OUVRIÈRES

capables d'effectuer des travaux délicats. Formation éventuelle par nos soins.

Entrée immédiate ou date à convenir.
Faire offres à : **SYNCHRON S.A. F.H.E.**
Billodes 26 (Doxa), Le Locle, tél. 039/31 42 53



usine de Cortébert

engage pour tout de suite ou date à convenir :

horlogers complets

il s'agit de postes indépendants dans les départements d'assemblage et de vérification

personnel féminin


à former sur différentes parties d'assemblage, de posage cadrans et emboîtage

mécaniciens de précision


connaissances souhaitées de la machine à pointer et s'intéressant à des travaux de petite construction et d'entretien.

Prestations et avantages sociaux d'une entreprise jeune et dynamique.

Prière de prendre contact au plus vite avec la direction, téléphone (032) 97 13 73.



Membre de la Société Suisse pour l'Industrie Horlogère S.A.



Transports



2301 La Chaux-de-Fonds
112, rue de la Serre
Tél. (039) 23 21 21

engagent tout de suite ou pour date à convenir :


UN CHAUFFEUR

permis cat. D, poids lourds,
pour transports à courtes distances.

NOUS OFFRONS :

- Un travail varié et intéressant
- Semaine de 5 jours. Horaire régulier
- Avantages sociaux d'une entreprise moderne.

Faire offres détaillées ou se présenter à nos bureaux.



AIMEZ-VOUS LA MODE ? OUI !

Alors nous cherchons pour notre succursale de vente à LA CHAUX-DE-FONDS

1 vendeur (euse) qualifié (e)

pour rayon de confection messieurs.

Nous offrons :
Place stable et bien rétribuée. Travail varié dans une ambiance agréable. Prestations sociales d'une entreprise moderne. Semaine de 5 jours. Entrée tout de suite ou à convenir.

Vêtements Frey
Case 512
2300
La Chaux-de-Fonds
Tél. (039) 22 38 44

Faites-nous donc vos offres écrites ou prenez directement rendez-vous par téléphone. Notre gérant, Monsieur Kläfiger, se fera un plaisir de vous recevoir et de vous renseigner.

NOUS CHERCHONS
pour le printemps 1973

un apprenti menuisier

Durée de l'apprentissage : 3 1/2 ans.

Salaire dès le début.

S'adresser à la **MENUISERIE R. COLOMBO,**
Jonchères 71 — 2610 SAINT-IMIER

Nous offrons **SITUATION** d'avenir à

RÉGLEUR DE MACHINES


A ROULER STRAUSAK, ou

MÉCANICIEN-OUTILLEUR

expérimenté, capable d'organiser, de développer et de diriger un département de pivotage nouvellement créé.

Poste intéressant pour personne dynamique, désirant s'intégrer dans une entreprise en expansion.

Faire offres écrites sous chiffre 87-509, aux Annonces Suisses S.A. « ASSA », 2001 Neuchâtel.



LA GÉNÉRALE S.A.
Boîtes de montres
Holding
2800 DELÉMONT

engage pour date d'entrée à convenir une

secrétaire de direction

possédant : — expérience approfondie des travaux de secrétariat
— esprit d'initiative
— facilité de compréhension
— langues française et anglaise à la perfection (parlé et écrit) éventuellement allemand.

Prestations : — salaire correspondant aux exigences du poste
— travail indépendant et varié
— relations internationales
— semaine de 5 jours.

Faire offres, en joignant les documents d'usage à :
LA GÉNÉRALE S.A., 6, Rue Saint-Georges,
2800 DELÉMONT

HÉLIO COURVOISIER S.A.
Impression de timbres-poste
La Chaux-de-Fonds

cherche

UN OUVRIER
(qualifié ou non)

pour son département de galvanoplastie.

Formation assurée, travail intéressant, avantages sociaux, caisse de retraite.

Se présenter rue Jardinière 149 a,
téléphone (039) 23 34 45.

Bulletin de souscription

Veuillez me considérer comme nouvel abonné de **L'IMPARTIAL** dès le :

_____ je paierai par 3 - 6 - 12 mois *

Nom et prénom : _____

Domicile : _____

No - Localité : _____

Signature : _____

ABONNEMENTS :
3 mois Fr. 19.25 ; 6 mois Fr. 37.50 ; annuellement Fr. 73.—
Compte de chèques postaux 23-325, La Chaux-de-Fonds

Ne pas payer d'avance, mais à réception du bulletin de versement.
* Biffer ce qui ne convient pas.

A retourner à « L'Impartial » - 2301 La Chaux-de-Fonds.

Le poste de

TENANCIER

du **CERCLE DE L'ANCIENNE EST A REPOURVOIR.**

Faire offres à M. Henri HEFTI,
Gentianes 6, 2300 La Chaux-de-Fonds

TOUS vos imprimés
Imprimerie Courvoisier, tél. (039) 21 11 35

Ce soir
au Cercle Catholique
Stand 16
à 20 h. précises

GRAND MATCH AU LOTO

2 cartes = 3e gratuite
3 cartons

de la Colonie Libre Italienne

Cartes en vente à l'entrée

OFFRES D'EMPLOIS

Grand Magasin

BU Printemps
La Chaux-de-Fonds

cherche
DAME
pour le service de la
marque des marchandises.

Emploi à plein temps.

Nombreux avantages sociaux
dont caisse de pension, plan
d'intéressement et rabais sur les
achats.

Semaine de 5 jours par rota-
tions.

Se présenter au chef du per-
sonnel ou téléphoner au (039)
23 25 01.

FTR
FABRIQUES DE TABAC REUNIES SA NEUCHÂTEL
MEMBRE DU GROUPE PHILIP MORRIS

Notre Service des achats cherche un

employé de commerce

qui sera formé comme

gestionnaire de stocks

Dans cette fonction il devra collaborer étroitement
avec la production, le service EDP, les différents dé-
pôts et les fournisseurs. Il sera responsable des inven-
taires, des programmes de livraisons et de la surveil-
lance du bureau Gestion des stocks fournitures.

Nous demandons :

- une formation commerciale com-
plète
- une personne de langue maternelle
française, ayant de bonnes connais-
sances d'allemand
- des connaissances dans le domaine
des cartes perforées
- le sens de l'organisation et des res-
ponsabilités
- esprit de collaboration
- une certaine facilité à s'exprimer
- âge 25 - 30 ans.

Nous offrons :

- une situation stable
- un programme de formation soi-
gneusement conçu
- les prestations de travail et de
rémunération d'une grande entre-
prise
- des avantages sociaux de premier
ordre.

Les personnes intéressées sont priées d'envoyer leurs
offres complètes à la Division du personnel de l'entre-
prise. Nous les assurons de notre entière discrétion.

OFFRES ET RENSEIGNEMENTS
SERVICE DU PERSONNEL
TEL. 038/211145 - 2003 NEUCHÂTEL



Collaborateur pour la vente

Nous cherchons un employé de commerce ayant
de l'initiative, capable d'assumer les fonctions
suivantes :

- entretenir les relations par écrit et par téléphone avec notre clientèle
- calculer les offres et traiter les ordres qui nous parviennent
- promouvoir les ventes par la publicité
- établir des statistiques.

Connaissances des langues française et allemande.

Nous offrons une place stable, bien rémunérée, avec caisse de retraite,
semaine de 5 jours.

Les candidats qui désirent se créer une situation avec travail varié dans
une équipe jeune et dynamique sont priés d'adresser leur offre d'emploi
avec annexes d'usage ou de téléphoner à
UNION SA, fabrique de chaînes, chemin de Longchamps 78,
2500 Bienne, tél. (032) 41 27 25.



L'Entrepôt régional Coop

cherche pour son atelier de réparation

UN SERRURIER EN CARROSSERIE

Horaire de travail régulier.
Travail varié.
Bon salaire à personne capable.

Se présenter ou faire offre à l'ENTREPOT RÉGIO-
NAL COOP - Rue du Commerce 100 - 2300 La
Chaux-de-Fonds - Tél. (039) 21 11 51.

TISSOT

Le Locle - La Chaux-de-Fonds

NOUS ENGAGEONS

personnel féminin

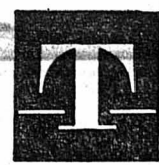
pour différents travaux de

- remontage
- assemblage
- posage cadrans et aiguilles
- empierrage
- fabrication (ébauches)
- Contrôle statistique (ouvrier (ère))

Pour personnes non spécialisées, mise au courant par nos
soins.

HORAIRE VARIABLE.

Prenez contact ou écrivez
à la direction du
Personnel de la
Fabrique d'Horlogerie
Chs Tissot & Fils SA
2400 Le Locle
Tél. 039 31 36 34



Membre de la
Société Suisse pour
l'Industrie Horlogère SA

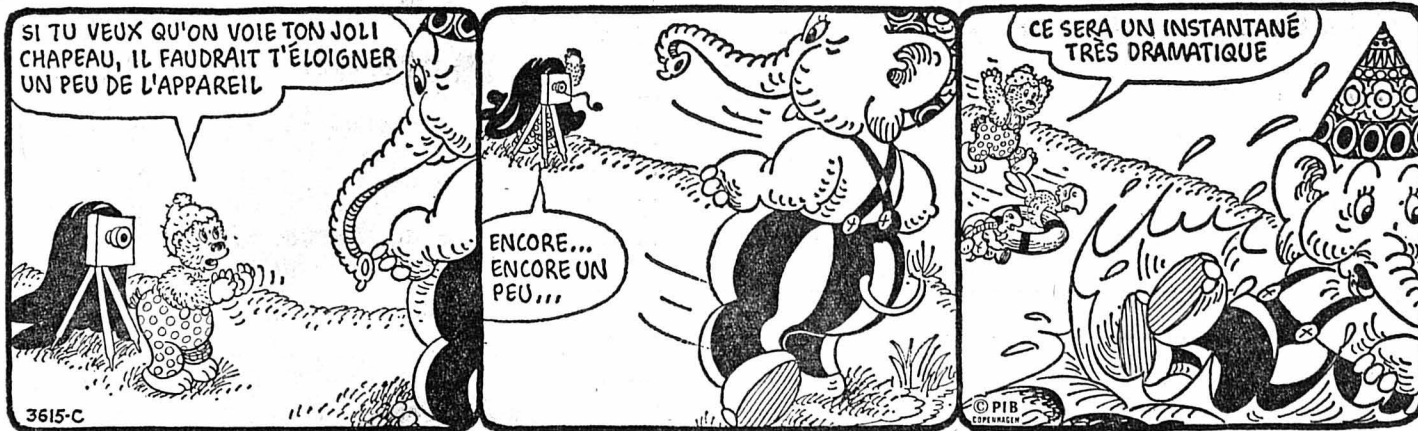
CARTES DE NAISSANCE

en vente à l'Imprimerie Courvoisier S.A.

Le feuilleton illustré des enfants

Petzi, Riki et Pingo

par Wilhelm HANSEN



FEUILLETON DE « L'IMPARTIAL »

22

André Monnier

la maison blessée

Roman

Editions Mon Village
Tous droits réservés

Allons... Tout était au mieux. Quand le feu
pétilla c'est que le bois brûle. Et quand les
hommes ouvrent le col de la chemise c'est que
l'estomac est content.

— Maintenant on va vous servir un bon
café, les enfants.

— Bien noir, hein ? recommanda Hubert. Et
avec une coulée de kirsch. C'est ce qui se fait
de mieux pour la digestion.

— Sûr, approuva Jean-Claude.

L'ainé sortit sa pipe. L'autre un paquet de
cigarettes. Les allumettes craquèrent. De la
fumée monta vers les poutres du plafond.
Hubert ferma un instant les yeux, comme pour
chercher le fil de ses pensées.

— Lorsque l'oncle est mort tu n'as pas pu
venir. Cette histoire d'appendicite qui te rete-
nait à Nice, à l'hôpital. En somme, tu n'as pas
revu la Haute-Combe depuis ton retour du

régiment. Ça fait des années. Alors tu com-
prends, bien des choses ont changé.

» Et puis, la culture s'est transformée un peu
partout. Plus guère de main-d'œuvre. Ou trop
cher. Alors on se mécanise. Ici, avec nos trente-
deux hectares de plateau, pas question de se
monter en gros matériel comme dans les exploi-
tations de la plaine. L'oncle a acheté un bon
tracteur américain. Pour le charrage, le fau-
chage des prés et la descente des bois en forêt.
Le reste, moissonnage, battage — pour le peu
qu'il y a, d'ailleurs — c'est l'entreprise du
grand Berthon qui s'en charge. Mais l'année
prochaine nous aurons encore mieux... »

Et il se mit à exposer son projet de Coopé-
rative du Travail.

Jean-Claude écoutait, intéressé. L'initiative
de son frère lui plaisait. Il manifesta son
approbation en des termes qui répondaient à
l'attente de l'ainé. La bonne humeur de ce der-
nier en fut renforcée.

L'on en vint à la question du rendement, à
la Haute-Combe.

— Nous étudierons ça noir sur blanc quand
on empoignera le livre de comptes. Et tu verras
qu'on s'en tire. Pas sans peine, bon Dieu non !...
Tu connais la musique. Des risques en ribam-
belle.

» Mais quoi, s'il nous faut trimer dur, au
moins on a la liberté. Et la liberté, c'est une
fameuse denrée... Quand il me prend envie de
souffler cinq minutes pour boire un coup ou

casser la croûte, je n'ai pas de permission à
demander. Ici, pas de règlements collés à la
porte. Pas un tas de chefs et de sous-chefs sur
le dos. C'est avec la seule Nature qu'on se
débrouille. Et, si elle m'envoie des fois de la
pluie ou du chaud à contretemps, elle me
donne, en dédommagement, l'air pur, l'eau
propre et la paix. Autant de bonnes choses que
les gens de la ville ne connaissent plus depuis
longtemps. »

Un court arrêt. Le temps de vider sa pipe sur
le coin de la table, et de la bourrer de tabac
frais. Ensuite, penché vers le cadet avec un
air grave :

— Toi et moi, je pense que ça ira. Oui, ça
doit aller. Avant ton départ pour le régiment,
tu pétais du feu et l'oncle était content de ton
travail. Alors, recommence comme autrefois.
Mais attention !... N'oublie pas que du vivant
de l'oncle nous marchions à la baguette sous
ses ordres. Aujourd'hui, on est égaux ici, tous
les deux. N'empêche que je reste l'ainé. Alors,
s'il y a un désaccord dans les projets, les
méthodes, ou dans n'importe quoi, c'est mon
avis qui sera finalement le bon. J'y tiens.
Parce que dans une ferme, quand tout le monde
se mêle de commander, c'est bientôt les quar-
rante-six misères. D'accord ?

— D'accord, dit Jean-Claude.

Cousine Zabeth allait, venait, remuait de la
vaisselle, paraissait présente de corps et ab-
sente d'esprit. Mais dans la profondeur de leur

abri brillaient attentivement les petits yeux
noirs. Vifs comme une portée de jeunes souris.
Et lorsqu'elle eut entendu l'ainé souligner la
modestie en même temps que la sécurité de la
condition paysanne, elle s'arrêta devant les
deux hommes. Une de ses mains sillonnées de
veines durcies et saillantes se leva :

— Hubert a raison. Dans la vie on doit
savoir se contenter. Vaut mieux tout court que
tout nu. N'est-ce pas, mon jeunot ?

— Tu es plus savante qu'un livre, Zabeth.

— Savante... Savante... A dix ans, je gardais
les vaches. Et le grand-père Médard m'a appris
à lire dans les almanachs du Messenger boiteux.

» Le jour où il est mort, je perdais mon seul
parent Sans votre oncle Tavernier — que Dieu
garde ! — l'on m'envoyait à l'orphelinat. La
Haute-Combe est devenue mon refuge. Et m'y
voici encore. Après avoir aidé l'oncle à élever
deux garnements que vous connaissez bien.
Alors en fait de savante... »

— Tu me donnes raison, ma vieille Zabeth.
Tu n'as pas eu besoin de livres pour connaître
la vie et nous donner ton cœur.

La fermière menaça Jean-Claude du doigt
en affectant un air fâché :

— Ecoutez-moi le beau prêcheur ! On dirait
un maître d'école ou un curé !

Ensuite elle repartit vers la cheminée, pau-
mes aux hanches. Avec des rires sautillants de
gamine qui lui découvraient la mâchoire.

(A suivre)

JEUDI 1er FÉVRIER
à 20 h. précises

GRAND MATCH AU LOTO

DU CLUB ALPIN SUISSE

Salle de l'Ancien Stand
(1er étage)

Quines superbes
4 cartons
Vente de cartes
abonnements
à l'entrée
2 cartes =
3e gratuite

DEMAIN 1er FÉVRIER, le magasin de fleurs est TRANSFÉRÉ

rue Neuve 3

(entre les magasins Marcel Jacot, meubles et R. Calame Sports).

SAMEDI 3 FÉVRIER A L'OCCASION DE L'OUVERTURE. afin de faire connaître l'emplacement du nouveau magasin, une attention sera offerte à chaque client.

Comme toujours grand choix de fleurs coupées et de plantes. Toutes confections florales soignées.

Mme P. GUENIN-HUMBERT

Fleuriste-décorateur Service Fleurop Interflora

LA CHAUX-DE-FONDS

Téléphone inchangé **(039) 22 10 60**

Nouvelle adresse: Neuve 3

(Places de parc: Place du Marché ou Passage-du-Centre)

Agence officielle AUDI NSU

A VENDRE

VW K 70 Luxe 1971

gris métal, 16.000 km., radio, magnifique occasion.

AUDI 60L 1971

bleu clair, 16.000 km., occasion à l'état de neuf.

VW 1200 1970

rouge, 53.000 km., équipement complet pour l'hiver, garantie.

AUDI NSU

SPORTING GARAGE J.-F. STICH

Jacob-Brandt 71 - Tél. (039) 23 18 23
LA CHAUX-DE-FONDS

CLUB PRIVÉ avec sauna

Nous cherchons encore quelques membres, dames et messieurs ainsi que couples.

Un beau local de club est à votre disposition.

Vous nous atteindrez en téléphonant au (038) 51 38 00.

Lisez l'Impartial

A LOUER appartements

pour tout de suite

Progrès 5:
2e étage, 2 pièces, WC intérieurs

pour le 30 avril:
Progrès 95 a
rez-de-chaussée de 3 pièces, bain, central.

A.-M.-Piaget 7:
1er étage, 2 pièces, WC intérieurs.

Buissons 11
rez-de-chaussée de 3 pièces, alcove, calorifère à mazout.

A.-M.-Piaget 9
3e étage, 1 pièce, WC intérieurs.

S'adresser: Etude Jacot-Guillarmod, Av. Ld.-Robert 35, Tél. (039) 23 39 14



von **gunten**

Av. Léop.-Robert 23
Tél. (039) 22 38 03.

A LOUER
très jolies

CHAMBRES MEUBLÉES

à dames, demoiselles, situées centre ville. Tout confort, chauffage central général, part à la salle de bain et cuisine. Libres tout de suite.

Tél. (039) 23 12 88
ou (039) 23 73 23

A louer à Sonvilier (JB), grand

appartement

enseiellé de 3 chambres, avec cuisine, cave, gale-tas, mansarde. Chauffage à huile, sans confort, 120 fr. par mois. Disponible tout de suite. Pour tous renseignements, tél. (031) 86 13 29, dès 19 h.

Cartes de visite

Imp. Courvoisier S. A.

Boulangerie-
Pâtisserie

Marending



Nos magasins:

GRENIER 12
Téléphone (039) 23 32 51
AV. CHARLES-NAINE 1
Tél. (039) 26 81 60
GENTIANES 40
Tél. (039) 23 45 55
LE LOCLE
BILLODES 12
Tél. (039) 31 11 90

Du mercredi 31 janvier au vendredi 2 février

OFFRE SPÉCIALE de BOULES de BERLIN

4 boules **1.30**
au lieu de ~~1.60~~

L'excellent onguent thérapeutique antirhumatismal

LESS

est recommandé à tous les rhumatisants
Son action est rapide!
Tubes à Fr. 5.75 et 10.50
Pharmacies / drogueries

- contre les rhumatismes, les lumbagos
- les douleurs musculaires
- les sciatiques, les névralgies

L'anglais en Angleterre

ANGLO-CONTINENTAL SCHOOL OF ENGLISH

(reconnue par l'Etat)

COURS PRINCIPAUX INTENSIFS
COURS PRÉPARATOIRES AUX EXAMENS DE
CAMBRIDGE • COURS D'ÉTÉ

COURS SPÉCIAUX pour: voyage et tourisme, secrétaires, cadres commerciaux, professeurs d'anglais, personnel des banques, personnel hôtelier

Documentation détaillée des écoles et des cours à Bournemouth, Londres et Oxford, sans engagement, par INTERSCHOOL INFORMATION SERVICE, Seefeldstrasse 17, CH-8008 Zurich, Téléphone 01/47 79 11, Télex 52 529

M. _____ Prénom _____
Mlle _____ (numéro postal) _____
Rue _____ Ville _____

INTERLINK School of English

COURS INTENSIFS
COURS D'ÉTÉ

ACSE
International School
COURS DE VACANCES pour les jeunes de 10 à 13 et 14 à 16 ans

CF 11 A

3 fois par jour de la vitamine C naturelle

WELEDA ARGOUSIER HIPPOPHAN

250 g Fr. 7.50 650 g Fr. 15.-

contre les refroidissements et la grippe, favorise la convalescence

Fortifiant précieux sans effet nocif et ne donnant pas soif. Il augmente la capacité de résistance, renforce l'endurance et l'énergie.

Je cherche tout de suite, mais au plus tard pour le 30 avril 1973,

appartement

de 2 pièces, confort et chauffage général. Tél. (039) 23 71 94 au heures des repas.

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE LA CROIX-BLEUE

Vendredi 9 février à 20 h. et non pas le 2 février.

Réunion présidée par le nouvel agent cantonal, le pasteur Francis Kübler, avec film, le samedi 10 février, à 20 h. Invitation cordiale.

Sans formalités « prêt à prêter » Orca

Nombreux sont ceux qui en ont fait l'heureuse expérience depuis le lancement. Le « prêt à prêter » Orca vous permet d'avoir de l'argent sur-le-champ, sans formalités.

Il suffit de nous envoyer cette demande remplie pour recevoir argent ou contre-proposition dans les 48 heures.

Je désire un prêt de Fr. _____, remboursable en _____ mensualités.
Salaire mensuel: Fr. _____ Autres revenus: Fr. _____ par mois.
(par exemple: salaire de l'épouse)
Nom de l'employeur: _____
Loyer mensuel: Fr. _____ Possédez-vous une auto? _____
Nom: _____ Prénom: _____
Date de naissance (jour, mois, année): _____
Profession: _____ Etat civil: _____
Téléphone: _____ Nationalité: _____
N° postal et lieu: _____
N° et rue: _____
Adresse précédente: _____

Avez-vous d'autres crédits en cours? _____ (répondre par OUI ou NON)
Date: _____ Signature: _____

Discretion bancaire absolue vis-à-vis de votre employeur, votre régie ou propriétaire et votre famille.

Banque ORCA SA, quai de l'Île 13, 1211 Genève 11

Notre offre spéciale « prêt à prêter » Orca y compris assurance solde de dette (maladie - accidents - décès):

Durée du prêt	6 mois	9 mois	12 mois	15 mois
Paiement comptant		Remboursement mensuel		
Fr.	Fr.	Fr.	Fr.	Fr.
1500.-	262.40	178.45	136.50	111.35
3100.-	540.80	367.40	280.70	228.70
6100.-	1061.15	720.15	549.65	447.35

Si le montant de votre crédit ne figure pas dans ce tableau, nous vous l'accorderons quand même jusqu'à Fr. 20.000.- et 15 mois.

ORCA, institut spécialisé de l'UBS

Grand concours de tir

pour la désignation du Roi du tir de la maison Frey à La Chaux-de-Fonds

Du 31 janvier au 24 février, tous les jeunes visiteurs entre 6 et 16 ans sont invités à participer dans le magasin Frey à La Chaux-de-Fonds, où ils ont la possibilité de gagner

1 mini-vélo
1 radio-transistor
des médailles-souvenir
etc., etc.



Avenue L.-Robert 47
La Chaux-de-Fonds

Pour tout ce qui concerne la VENTILATION des étables et des écuries



PROJETS — DEVIS — RENSEIGNEMENTS sans engagement

Camille JAQUET

Electricité — Téléphone — Winkelried 35
Tél. (039) 23 11 41 — LA CHAUX-DE-FONDS

**TOUS CHARBONS
MAZOUT
BOIS POUR CHEMINÉE**

COMBUSTIBLES MATILE

1er-Mars 25 - Tél. (039) 22 23 15

OFFRES D'EMPLOIS

Nous cherchons pour tout de suite :

**un garçon de cuisine
une fille de buffet**

S'adresser au : RESTAURANT LES FORGES, Numa-Droz 208 La Chaux-de-Fonds, tél. (039) 26 87 55.

HÉLIO COURVOISIER S.A.

Impression de timbres-poste
LA CHAUX-DE-FONDS

cherche

un OUVRIER

NON QUALIFIÉ pour son département « Impression ».

Travaux soignés requérant une bonne vue.

Avantages sociaux, caisse de retraite.

Se présenter :
RUE JARDINIÈRE 149 a
Tél. (039) 23 34 45

Par suite de l'agrandissement et rénovation de son restaurant du

Ritrovo Sportivo Ticinese
aux Charmettes, à Neuchâtel, le Cercle Tessinois met au concours le poste de

TENANCIER

Entrée en fonctions prévue au courant du mois de mai.

Les intéressés sont priés de se mettre en rapport avec R. Ardia, Corteneau 2, Peseux, tél. (038) 31 32 28, jusqu'au 7 février.

MENUISERIE ED. JONER
2525 LE LANDERON

cherche tout de suite

menuisier

Place stable, travail varié.

Faire offres ou téléphoner au 038/51 24 80

Mélanges

GARDE

Qui garderait fillette de 5 ans après les heures de la petite école, du lundi au vendredi? Quartier collège primaire.
Tél. (039) 23 57 79.

CRÉDIT
SUR MEUBLES
pour fiancés, etc.

Propre bureau de financement, rapide, discret, avantageux

**Acompte 30%
Solde jusqu'à 30 mois**

RISTOURNE
si remboursement accéléré

MEUBLES MEYER
Fbg de l'Hôpital
Tél. 038 / 25 75 05
2000 NEUCHÂTEL

Couple de cafetiers restaurateurs avec patentes, cherche

**CAFÉ ou
CAFÉ-RESTAURANT**

Faire offres écrites sous chiffre CF 2156 au bureau de L'Impartial.

DAME

cherche

**NETTOYAGE
DE BUREAU
LE SOIR.**

Ecrire sous chiffre NB 2176 au bureau de L'Impartial.

Actuellement vente de

**machines
à calculer**

d'occasion. Essais et démonstration chez Raymond, rue de la Serre 66, La Chaux-de-Fonds.

Cartes de visite

Imp. Courvoisier SA

Nous cherchons pour entrée immédiate ou date à convenir :

**mécanicien
tourneur**

S'adresser : Atelier de mécanique G. VIVOT, Rue de Corcelles 4, 2034 PESEUX, tél. (038) 31 12 09.

DEMANDES D'EMPLOIS

Couple dans la quarantaine cherche

conciergerie

à La Chaux-de-Fonds. — Ecrire sous chiffre CG 2140 au bureau de L'Impartial

PETITES ANNONCES

au tarif réduit de 35 ct. le mot (minimum dix mots)
à l'exclusion de toute annonce commerciale ou ayant une certaine importance

Chambres à louer

INDÉPENDANTE avec tout confort. Téléphoner midi et soir au (039) 22 43 82.

TOUT CONFORT, à Monsieur, quartier des Forges, tél. (039) 26 85 52.

CHAMBRE meublée, tout confort, au centre à Monsieur sérieux. Tél. (039) 23 38 03.

A vendre

QUATRE PNEUS NEIGE pour VW 1200 sans clous, montés sur jantes. Tél. (039) 26 02 20.

ACNÉ
Soins

Institut
Rosemarléne

Tél. 039/23 36 23

SUIS ACHETEUR

**JOUETS
ANCIENS**

poupées - trains - soldats - machine à vapeur.

E. SCHNEGG,
Balance 10 a
Tél. (039) 22 16 42
ou (039) 31 64 50

A LOUER

pour le 1er avril

APPARTEMENT

de 4 pièces, tout confort, cuisine équipée, quartier sud-ouest. Eventuellement garage à disposition.

Tél. (039) 26 87 93

Appartement

est cherché, pour tout de suite, par dame seule quartier ouest, 2 CHAMBRES avec confort.

Ecrire sous chiffre FR 2150, au bureau de L'Impartial.

Leçons

DE FRANÇAIS ET D'ALLEMAND SONT DONNÉES par institutrice diplômée.

Tél. (039) 23 26 37

A louer

garage

rue de l'Est, tout de suite.

Tél. (039) 22 36 82, heures des repas et soir.



LE CENTRE DE PSYCHOLOGIE APPLIQUÉE

MAURICE JEANNET

NEUCHÂTEL

LE CENTRE DE PSYCHOLOGIE APPLIQUÉE cherche pour une entreprise de moyenne importance anciennement établie et jouissant d'une bonne renommée dans le secteur qui lui est propre un

CHEF COMPTABLE

adjoint direct du patron et responsable d'une petite équipe, ce collaborateur se verra confier toutes les activités administratives, commerciales et comptables de la maison.

Il s'agit d'un poste de confiance et de responsabilités qui permettrait à un collaborateur compétent de travailler de façon assez indépendante et de développer ses initiatives en ayant la possibilité d'en contrôler les résultats.

En contact étroit avec le département de production, il sera amené à traiter occasionnellement avec la clientèle, voire à faire quelques voyages en Suisse.

Les personnes intéressées par cette perspective et résidant, ou souhaitant résider, au Val-de-Travers, sont invitées à faire parvenir leur dossier de candidature à M. Jeannet, psychosociologue conseil, Vy d'Etra 5, 2014 BOLE/NE.

Nous assurons une entière discrétion et ne transmettrons les dossiers à notre mandant qu'avec l'accord des candidats.



LECLANCHÉ S.A., Yverdon

cherche pour son département vente, facturation, expédition de l'un de ses départements

**jeune
collaborateur
de bureau**

avec diplôme d'apprentissage ou d'Ecole de commerce, connaissant bien l'allemand (suisse-allemand) et désireux d'améliorer ses connaissances professionnelles et linguistiques en Suisse romande.

Faire offres de services avec curriculum vitae, copies de certificats et indication des prétentions.

ÉCOLE DE RECRUES

Futurs soldats,

Souscrivez un abonnement à **L'IMPARTIAL** pendant la durée de l'école de recrues

Nom et prénom

Grade

Incorporation

Période : du

au

4 mois: Fr. 20.50

Montant à verser à nos caisses, à notre compte de chèques postaux 23 - 325, en timbres-poste, ou domicile d'encaissement.

Administration de

L'IMPARTIAL

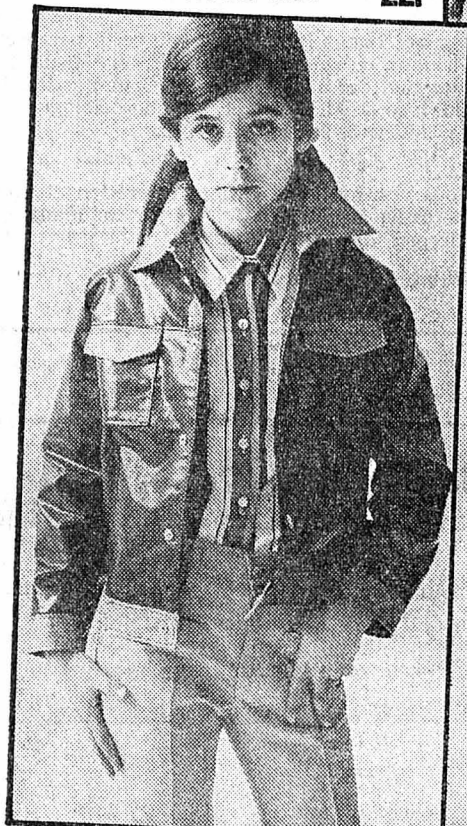
La Chaux-de-Fonds

Actuellement à notre rayon pour enfants!



BLOUSON RACE EN VELOURS COTELES, 104-164 CM TAILLES 128 **38:**

JEAN EN VELOURS COTELES, EVASE, AVEC DEUX POCHEs, 104-164 CM TL 128 **22:**



VESTE DE STYLE JEAN EN VINYL, 104 - 164 CM TAILLES 128 **22:**

PANTALON JEAN, EVASE, AVEC ENPIECEMENT, 104 - 176 CM, TL 116 **18:**



PULL EN ACRYL, 92-116 CM TAILLES 98 **12:**

POUR LES TOUT-PETITS: PANTALON AVEC ENPIECEMENT ET DEUX POCHEs, 86-116CM, TL. 98 **15:**

spengler

CORSAGE MODE, FORME SLOOPY, A RAYURES AMUSANTES, 116-164 CM TAILLES 134, **25:**

PANTALON POUR FILLETES, STYLE JEAN, NOMBREUX COLORIS, 104 - 164 CM TAILLES 116 **25:**

BIENNE, rue de Nidau

Chaque jeudi vente du soir jusqu'à 21 heures

UNE PREMIERE À LA CHAUX-DE-FONDS

L'AUTEUR de

PAPILLON

dédicacera son second livre (BANCO)

à la **LIBRAIRIE ABC**

35, av. Léopold-Robert

JEUDI 1er FÉVRIER 1973

de 17 à 18 heures (et dès 20 h. 30 au CLUB 44)

Pour réserver : Tél. (039) 23 57 57

Aidez nos handicapés, en participant avec nous à une

collecte de vieux papiers

à La Chaux-de-Fonds et au Locle en collaboration avec le Centre A.S.I.

On ramasse : journaux, illustrés, réclames, livres, etc.

Veuillez déposer ces vieux papiers par petits paquets, bien ficelés, devant votre maison, les LUNDI 12 et

MARDI 13 FÉVRIER 1973, avant 8 heures.

Un camion ramassera ce papier. La collecte se fera par n'importe quel temps.

Le Centre A.S.I. vous en remercie sincèrement.

Organisation de la collecte : L. Schor, 1700 Fribourg, 114, rue des Bouchers Tél. (037) 22 85 45.

Conservez dès maintenant tous vos papiers, cette collecte sera répétée tous les deux mois. Merci d'avance

FABRIQUE DE BOITES DE MONTRES

cherche

responsable des achats techniques

Formation souhaitée :

mécanicien faiseur d'étampes, outilleur ou mécanicien de précision.

Activités :

contrôle des sous-traitants et fournisseurs, achats fournitures et petits outillages, commandes des outillages d'étampage.

Date d'entrée : dès que possible.

Faires offres détaillées avec curriculum vitae sous chiffre P 28 - 950011, à Publicitas, 2301 La Chaux-de-Fonds.

Prêts express

de Fr. 500.- à Fr. 20 000.-

- Pas de caution: Votre signature suffit
- Discrétion totale

Adressez-vous unique-
ment à la première
banque pour
prêts personnels.

Banque Procrédit

2300 La Chaux-de-Fonds,
av. L.-Robert 23, tél. 039/23 16 12
ouvert 08.00 - 12.15 et 13.45 - 18.00
fermé le samedi

Nous vous recevons
discrètement en local
privé



NOUVEAU Service express

Nom _____
Rue _____
Endroit _____

L'ACTUALITÉ SUISSE • L'ACTUALITÉ SUISSE • L'ACTUALITÉ SUISSE

«Muenchenstein»: une ouverture qui s'est fait attendre

Juste un an après que le Comité d'initiative de Muenchenstein eut déposé, avec plus de 60.000 signatures, l'initiative pour la création d'un service civil, le Conseil fédéral a rendu public son rapport à l'Assemblée fédérale, concluant à l'acceptation de ladite initiative qui nécessite la modification de l'article 18 de la Constitution fédérale.

M. Gnaegi, conseiller fédéral, a souligné, lors d'une conférence de presse tenue à Berne, que cet acquiescement du Conseil fédéral constitue un changement radical d'attitude, et une ouverture pour permettre de créer, à côté du service militaire obligatoire, un service civil pour les objecteurs de conscience — et pour eux seuls. Si les Chambres fédérales acceptent cette manière de voir, le Conseil fédéral leur soumettra le texte d'un nouvel article constitutionnel consacrant le principe du service civil à côté du service militaire obligatoire.

Si les Chambres n'en veulent rien savoir, l'initiative de Muenchenstein devrait alors être soumise au vote du peuple et des cantons.

UN PAS DÉCISIF

Le rapport du Conseil fédéral aux Chambres, sur l'initiative de Muenchenstein, rappelle l'âpre lutte de soixante-dix années autour de l'idée même d'un service civil devant remplacer le service militaire pour les objecteurs de conscience. Le « refus de servir » ne date donc pas d'aujourd'hui: entre 1903 et 1906, soixante réfractaires furent condamnés à ce titre. En décembre 1917, faisant suite à une démarche de l'église libre du canton de Vaud, le conseiller national Greulich, l'une des figures de proue du socialisme helvétique, déposa une motion. Le commandement de l'armée la soumit à l'examen d'une commission dans laquelle siégea, à côté du chef de l'EMG, entre autres, le prof. Max Huber (futur président du CICR) — alors major — qui proposa de donner suite à la motion. Mais le Conseil fédéral refusa d'user de ses pleins pouvoirs pour une modification d'une portée aussi étendue...

1972: 382 CONDAMNATIONS D'OBJECTEURS

Le Conseil fédéral, prenant conscience de l'évolution marquée des esprits, et de la pression de l'opinion publique, prend connaissance des travaux importants déjà accomplis en la matière (entre autres par le Forum Helveticum et les rencontres suisses), et admet enfin la possibilité de faire un pas décisif à la rencontre des objecteurs de conscience.

Au-delà des adoucissements apportés au Code pénal militaire, pour l'exécution des peines sous la forme de simples arrêts répressifs (au lieu de la prison), et de la possibilité offerte aux objecteurs de servir dans les troupes sanitaires non armées, il est d'accord de créer un service civil de remplacement à l'intention de ceux qui, pour des motifs religieux ou de conscience, refusent le service militaire.

M. Gnaegi a qualifié le changement d'attitude intervenu comme étant la fin d'un long processus de mûrissement des esprits. C'est le moins que l'on puisse dire. Mieux vaut tard...

LA PROCÉDURE CHOISIE

L'initiative de Muenchenstein, rédigée en termes généraux, ne constitue pas davantage qu'une ouverture: en effet, le Conseil fédéral et les Chambres fédérales doivent encore se mettre d'accord. Le Conseil fédéral devra, lui, présenter un texte nouveau pour l'article 18 de la Constitution fédérale (« tout Suisse est tenu au service militaire obligatoire ») dans lequel figurera la mention « pour les Suisses qui ne peuvent concilier l'accomplissement du service militaire avec les exigences de leur foi ou de leur conscience ». L'objectif ne pourra donc faire valoir

Justice militaire

Préparatifs de révision du Code pénal

La Commission d'études de 15 membres constituée par le Département militaire a terminé ses travaux qui ont porté principalement sur l'élaboration d'un avant-projet pour la révision du Code pénal militaire et de l'organisation judiciaire et procédure pénale pour l'armée, annonce un communiqué du DMF. Elle présentera ces textes au DMF au cours de l'été prochain. Le DMF proposera ensuite au Conseil fédéral de rajouter ces dispositions, et de les adapter aux prescriptions générales du Code pénal civil.

des raisons politiques pour refuser le service militaire.

Afin de hâter les choses, le Conseil fédéral a déjà nommé un groupe de travail présidé par le conseiller national Peter Durrenmatt (lib. BS), et comprenant le juge fédéral Castella, ainsi que le prof. Gygi (BE) et M. Muheim, conseiller national (soc. LU) et qui doit lui proposer un texte constitutionnel nouveau, et déterminer quels éléments pour l'introduction d'un service civil doivent figurer dans la Constitution, et quels autres feront partie de la loi d'exécution.

Il ne sera certes pas facile de déterminer la notion même de l'objectif de conscience, et les critères d'appréciation de son attitude afin de créer une ouverture vers le service civil de remplacement. Sans doute le groupe de travail devra-t-il se pencher aussi sur le texte législatif à venir.

Puis le Conseil fédéral devra mettre au point le texte constitutionnel, et le soumettre au vote des Chambres, puis, celui-ci acquis, à l'agrément du peuple et des cantons, jugés souverains en matière de textes constitutionnels.

Il faut donc bien compter deux ans au moins jusqu'à la mise au net définitive des nouvelles dispositions constitutionnelles et législatives.

Pour le cas où l'assemblée fédérale — qui en délibérera en juin — ne serait pas d'accord d'approuver l'initiative de Muenchenstein, celle-ci devrait être soumise au vote du peuple souverain, qui trancherait définitivement sur le plan du principe.

Hugues FAESI

Augmentation de l'impôt sur les eaux-de-vie

Chose faite, dès demain

Le Conseil fédéral a décidé d'augmenter, avec effet au 1er février 1973, l'impôt sur les eaux-de-vie (eaux-de-vie de cerises, prunes et pruneaux, marc, etc.) qui passe ainsi de 11 francs à 15 fr. 50 par litre, à 100 pour cent du volume, a annoncé le Département fédéral des finances et des douanes.

Les droits de monopole prélevés sur les eaux-de-vie importées, ainsi que la charge fiscale grévante l'alcool de bouche et l'eau-de-vie de fruits à pépins ont déjà été augmentés au 1er janvier 1973. En revanche, il n'a

pas été possible de relever en même temps l'impôt sur les spécialités parce que, d'après les prescriptions de la loi sur l'alcool, les intéressés doivent être préalablement entendus. Ces derniers se sont prononcés en majorité contre l'augmentation de l'impôt. Cependant, le Conseil fédéral s'est vu contraint, surtout en raison des engagements internationaux de la Suisse, d'augmenter également l'impôt sur les eaux-de-vie afin de les soumettre au même traitement que les autres boissons distillées.

(ats)

Inquiétude à Winterthour

Quand la « lumière divine » se répand trop

Grande affluence hier sur les tribunes du Grand Conseil communal de Winterthour. Le législatif avait à discuter d'une interpellation radicale et d'une motion agrarienne concernant l'activité du centre « Divine Light » (lumière divine), association dirigée par l'Indien Omkaranda, qui, ces dernières années, a acquis sur le Bruhlberg, à Winterthour, un grand nombre d'immeubles, directement ou indirectement.

Le Conseil municipal s'efforce d'endiguer les envies expansionnistes du centre, a affirmé le maire de la ville, M. Urs Widmer. Le centre n'est qu'à moitié impossible. Mais les adeptes du « Divine Light » ont interjeté recours au Tribunal fédéral contre la décision du Tribunal administratif. Il est difficile de démontrer une quelconque infraction à l'arrêté fédéral sur l'acquisition d'immeubles par les étrangers. Le problème est pourtant « sérieusement étudié ». M. Widmer a ensuite demandé au centre « de faire enfin un pas positif pour tranquilliser les esprits au Bruhlberg ».

Les habitants du Bruhlberg craignent en effet que le centre du Divine Light continue à procéder à des

achats d'immeubles à des prix nettement surfaits, et modifie le caractère particulièrement tranquille du quartier. Le grand nombre de procès engagés par le centre contre ses opposants contribue à l'inquiétude populaire.

Un incident a suscité passablement de remous dans les rangs des députés et sur les tribunes. Un membre du centre avait procédé à l'enregistrement de toute la séance. Les bandes magnétiques ont été séquestrées sur décision du président de l'assemblée.

(ats)

Repos en Suisse pour Mme Caviglia

Mme Caviglia, ressortissante italienne condamnée à vingt mois de prison par le Tribunal militaire d'Athènes, et expulsée hier matin par les autorités grecques, est arrivée peu avant midi à Genève, à bord d'un appareil des Olympic Airways. Mme Caviglia s'est bornée à indiquer qu'elle se propose de passer quelques jours de repos en Suisse, avant de regagner l'Italie. (ats)

Marché des devises de Zurich

Le dollar au point le plus bas

Bien que le marché des devises de Zurich se soit calmé vendredi après-midi — légère augmentation du cours du dollar de 3,665 à 3,675 — la nervosité régnait lundi matin. Le cours du dollar a baissé par rapport au franc suisse à 3,59 et demi - 3,60 et demi, le point le plus bas qui ait jamais été atteint jusqu'ici. Il s'est légèrement repris vers le soir pour remonter à 3,61 et demi - 3,62 et demi. Comme on le fait remarquer dans les milieux bancaires, différentes causes peuvent être à l'origine de cette nervosité particulière de lundi matin. Ainsi, certains ont craint que la Banque fédérale allemande se tienne à l'écart du marché des devises. Officiellement, la Bundesbank n'a pas extrait de dollars du

marché. La Banque nationale suisse continue à ne pas intervenir sur le marché des devises.

Le nouveau point bas du dollar correspond à une réévaluation du franc suisse d'environ 6,8 pour cent, si on considère comme cours moyen du dollar 3,84. (ats)

En quelques lignes...

LIESTAL.— Le Grand Conseil de Bâle-Campagne a décidé, par 30 voix contre 23, d'entrer en matière sur le projet constitutionnel visant à augmenter le nombre des sièges au parlement. Il a résolu de limiter les possibilités de choix, si bien que le peuple devra se prononcer sur une augmentation de 80 à 90 sièges.

BERNE. Sur invitation du Conseil fédéral, M. Licinio de la Fuente, ministre espagnol du travail, effectue une visite officielle en Suisse, du 30 janvier au 2 février 1973. Il est accompagné de MM. Guillermo Cebrian Montano, directeur général au ministère des Affaires étrangères, Antonio Garcia Rodriguez-Acosta, directeur général de l'Institut espagnol d'émigration, et Vicente Toro Orti, directeur général au ministère du travail.

— Un Suisse sur 10 épouse une étrangère, et ce rapport est à peine moins élevé en ce qui concerne les Suissesses. Alors que le nombre de citoyens suisses convolant en justes noces avec des ressortissantes de pays étrangers n'a pas fortement varié depuis 1926, celui des Suissesses a presque doublé.

— Au cours de l'année 1972, 1053 étrangers ont demandé asile en Suisse, annonce le Département fédéral de justice et police. Les requérants sont originaires de 44 Etats. 909 d'entre eux proviennent d'Europe orientale, 26 d'Europe occidentale, 11 d'Amérique, 56 d'Afrique, 42 d'Asie et 9 sont apatrides. Les requêtes traitées ont pu être admises dans une proportion de 85,6 pour cent. 151 demandes sont encore à l'examen.

D'un bout à l'autre du pays

Deux fonctionnaires arrêtés à Olten

Le président du tribunal du district d'Olten-Goesgen a communiqué, hier après-midi, que le préposé aux impôts de l'arrondissement de Goesgen, et un secrétaire adjoint au greffe du district, avaient été placés en détention préventive pour que la lumière soit faite sur la disparition d'importantes sommes d'argent, soustraites à l'occasion du décès d'un habitant de la région.

LA SUISSE A GROSSI

Selon le bureau fédéral des statistiques, la Suisse a désormais une superficie de 41.293 kilomètres carrés 150, ce qui représente une augmentation de cinq kilomètres carrés 260 par rapport au chiffre précédent, publié il y a vingt ans. Cette différence, selon les spécialistes, vient de l'utilisation de moyens de mesures électroniques, plus précis.

Sur la superficie totale de la Confédération, 28 pour cent sont occupés par des terres cultivées, 21 pour cent par des pâturages, 25 pour cent par des forêts, le reste par des montagnes, des lacs et des zones construites.

A LAUSANNE: IL AVAIT TIRÉ SUR UNE ANTIQUAIRE

Hier s'est ouvert, devant le Tribunal criminel de Lausanne, le procès d'un jeune Allemand de 25 ans, Karl E., accusé de brigandage qualifié et de lésions corporelles simples pour avoir grièvement blessé d'un coup de feu une antiquaire lausannoise, le 28 mars 1972. Le ministère public, représenté par le procureur général du canton de Vaud, a requis six ans de réclusion et quinze ans d'expulsion.

LE PROBLÈME DES DÉCHETS

Plus de 3 millions de tonnes de déchets sont jetés chaque année en Suisse. On compte sur un taux d'augmentation annuel s'é-

levant jusqu'à 5 pour cent. Aujourd'hui, l'avis prévaut que, dans la mesure du possible, ces déchets doivent être repris dans le cycle de production. Dans les usines d'incinération des ordures, les premiers dispositifs ont été mis en place en vue du « recyclage » des déchets: Ils permettent une incinération propre avec récupération de l'énergie ainsi dégagée, une réutilisation industrielle des déchets métalliques et l'utilisation des déchets pour la construction des routes.

A VEVEY: NOMBREUX DROGUÉS APPRÉHENDÉS

La « Feuille d'Avis de Vevey » a annoncé hier que, ces derniers jours, la brigade de mineurs et la brigade des stupéfiants de la police vaudoise avaient appréhendé de nombreuses personnes dans une nouvelle affaire de drogue, à Vevey. Il s'agirait d'une quarantaine de personnes, en grande majorité des jeunes âgés de 14 à 16 ans, élèves des écoles primaires et secondaires de la ville, qui ne sont pas en détention, mais dont la Chambre des mineurs aura à s'occuper. Quelques jeunes gens majeurs ont été mis à la disposition du juge informateur.

Il y a quelques semaines, une quinzaine de jeunes gens — mineurs ou majeurs — avaient déjà été interpellés dans la région veveysanne pour consommation de stupéfiants.

La Commission d'études avait pour tâche de s'exprimer sur toutes les interventions parlementaires en suspens concernant la justice militaire, ainsi que sur l'initiative du canton de Bâle-Ville. Après un examen approfondi, elle a notamment proposé à l'unanimité le maintien de la justice militaire. Elle a examiné aussi la possibilité de ne plus soumettre à la justice militaire certaines infractions. Ainsi les militaires devraient être déférés aux tribunaux ordinaires lorsqu'ils portent des habits civils pendant les congés et qu'ils commettent notamment des délits contre la personne, la propriété ou les mœurs. La question de déférer aux tribunaux ordinaires les objecteurs de conscience n'a pas été examinée plus à fond en raison de l'ensemble des nombreuses questions qui relèvent de l'initiative de Muenchenstein. Aucune solution transitoire ne sera prise dans l'attente de la décision du peuple et des cantons.

En outre, la commission est d'avis qu'il conviendrait d'étendre les compétences en matière d'appel du Tribunal militaire de cassation, ainsi que de réviser la procédure contre les absents.

(ats)

CHRONIQUE HORLOGÈRE

Les exportations en 1972

En 1972, les exportations totales de l'industrie horlogère ont atteint 2.815.466.963 francs, enregistrant ainsi une progression de 6,2 pour cent par rapport aux résultats de 1971. De l'avis de la Chambre suisse de l'horlogerie, cette amélioration apparaît fort modeste en regard notamment du taux de l'inflation qui s'est manifesté dans le même temps. Dans ces conditions, la part de l'horlogerie à l'ensemble des exportations suisses a régressé, pour s'inscrire à 10,8 pour cent, contre 11,2 pour cent en 1971.

Comparativement au niveau de 1970 — soit pour l'ensemble des deux années 1971 et 1972 — l'augmentation est restée circonscrite à 7,1 pour cent.

Les ventes de montres et de mouvements effectuées à l'étranger en 1972 ont porté sur 75.741.905 pièces, valant 2.515.040.332 francs. Ces chiffres reflètent une hausse de 5,3 pour cent en valeur, et de 7,9 pour cent en quantité, par rapport aux exportations de 1971.

Pour l'ensemble des deux années 1971 et 1972, la progression n'a pas dépassé 6,4 pour cent en valeur, et 6 pour cent en nombre de pièces, soit

une hausse annuelle moyenne de l'ordre de 3 pour cent.

Cette tendance générale recouvre une évolution hétérogène selon les secteurs de fabrication et les marchés géographiques. C'est ainsi qu'en 1972, les exportations de montres et de mouvements ancre ne se sont accrues que de 1,5 pour cent en valeur, et de 1,9 pour cent en quantité, l'avance moyenne étant due pour l'essentiel aux articles Roskopf.

Sur le plan géographique, les exportations à destination de l'Europe, des États-Unis et de l'Asie ont progressé, alors que les livraisons effectuées sur les marchés de l'Afrique, de l'Amérique latine et de l'Océanie ont marqué un recul.

Pour ce qui est de décembre 1972, les exportations totales de l'industrie horlogère se sont élevées à 274.711.284 fr., contre 315.196.189 fr. en novembre 1972, et 257.665.288 fr. en décembre 1971.

Durant le mois en question, 7.199.479 montres et mouvements valant 247.652.794 francs ont été livrés à l'étranger, contre 8.262.186 pièces représentant 284.201.012 fr. en novembre 1972, et 6.925.075 pièces d'une valeur de 233.793.099 fr. en décembre 1971. (ats)

L'IMPARTIAL
FEUILLE D'AVIS DES MONTAGNES
Direction générale: Willy Gessler
Rédacteur en chef responsable: Gil Raillod
Rédaction-Administr.: La Chaux-de-Fonds
Rue Neuve 14 - Tél. 039/21 11 35 - Télex 35 251
Le Locle - Pont 8 - Téléphone 039/31 14 44

FINANCE • ÉCONOMIE • FINANCE • ÉCONOMIE

Banque Cantonale Neuchâteloise : presque 3 millions de bénéfice

Le total du bilan de la Banque cantonale neuchâteloise a atteint à fin 1972 756.564.105 fr. en augmentation de 84.664.657 fr. (12,6 pour cent) par rapport à fin 1971. Cet accroissement est le plus important enregistré dans l'histoire de la banque. En 1971, il fut de 41,9 millions de francs (+ 6,7 pour cent).

ACTIF

A l'actif les prêts hypothécaires s'élevaient à 362.738.759 fr. (+ 36,2 millions de fr.) et témoignent de l'aide apportée par l'établissement de la construction de logements et aux autres branches

économiques du canton. Les besoins des corporations de droit public ont également pu être largement satisfaits, puisque les crédits et prêts à ces débiteurs se sont accrus en une année de 22 millions de francs, pour atteindre 56.259.192 fr. à fin 1972. La banque a donc pu financer une part importante des tâches toujours plus étendues qui incombent aux pouvoirs publics.

PASSIF

Au passif du bilan, on note une hausse réjouissante des dépôts d'épargne qui s'élevaient à 425.657.659 fr. (+ 45 millions ou 11,8 pour cent), tandis que les obligations de caisse s'inscrivent à 137.097.000 fr. (+ 7,8 millions). En continuant de manifester sa confiance à l'institut cantonal, le public neuchâtelois lui a permis de participer activement au développement de l'économie du canton. Au 31 décembre 1972, 92.029 livrets et comptes d'épargne étaient ouverts auprès de la banque, contre 89.408 à fin 1971 (+ 2621).

BÉNÉFICE

Les comptes de l'exercice 1972 présentent, après les amortissements d'usage, un bénéfice de 2.953.428 fr., contre 2.681.704 fr. en 1971, soit une augmentation de 271.724 fr. (+ 10,1 pour cent). Compte tenu du report de l'exercice précédent de 237.524 fr. le bénéfice à disposition a permis au Conseil d'administration de procéder à la répartition suivante :

- 1.500.000 fr. pour l'intérêt du capital de dotation à 5 pour cent (sans changement) ;
 - 900.000 fr. versés à l'Etat de Neuchâtel, à titre de part au bénéfice de la banque (700.000 fr. l'année précédente) ;
 - 600.000 fr. versés à la réserve légale de la banque (500.000 fr. l'année précédente) ;
 - 190.952 fr. report à nouveau.
- Les versements à l'Etat se montent donc à 2.400.000 fr., soit 200.000 fr. de plus que lors de l'exercice précédent.

Existe-t-il vraiment une industrie nucléaire suisse ?

L'énergie nucléaire est appelée à couvrir de plus en plus les besoins en électricité du monde entier ; aux Etats-Unis, plus de la moitié des centrales électriques en cours de réalisation sont de type atomique et, dans dix ans, l'industrie nucléaire assurera environ un tiers des besoins européens en énergie. Chaque décennie, les pays industrialisés doublent leur consommation d'électricité, ce qui, compte non tenu des centrales anciennes qui doivent être mises hors service, exige de doubler au moins la capacité de production. Un très vaste marché s'ouvre donc aux entreprises qui construisent des installations nucléaires.

Quelles sont les chances de la Suisse et quelle position occupe-t-elle dans ce secteur nouveau à la croissance incroyablement rapide ?

MANQUE DE MOYENS

Si la Suisse a tenté, dans les années cinquante, de construire ses propres réacteurs, il est apparu par la suite qu'elle manquait des moyens financiers et du personnel nécessaire pour concurrencer les puissants groupes industriels étrangers sur les marchés mondiaux. Mais les efforts et les investissements que l'industrie a consentis à l'origine se sont révélés utiles dans une étape ultérieure. Forte de son expérience dans ce domaine, acquise au prix de dépenses considérables, mais forte aussi des connaissances récoltées, pendant de longues années, dans d'autres secteurs de production, l'industrie suisse est en mesure de concurrencer les fabricants de composants pour centrales nucléaires. Les deux principaux facteurs qui ont permis à l'industrie suisse d'occuper une place en vue sur le marché nucléaire mondial résident dans la qualité traditionnelle de ses produits et dans son orientation très largement internationale. En raison de l'étroitesse relative du marché intérieur, l'industrie suisse de l'électrotechnique et des machines a de tout temps été résolument tournée vers l'exportation. De nombreuses entreprises ont des filiales, des concessionnaires de licences et d'autres partenaires à l'étran-

ger et, dans le secteur nucléaire comme dans d'autres, elles ont d'emblée concentré leur attention sur la coopération internationale qui leur donnait accès aux marchés importants. L'industrie suisse est donc parfaitement en mesure de fabriquer pour ainsi dire tous les éléments utilisés aujourd'hui dans les divers types de centrales nucléaires. Elle en a fait la démonstration lors de la construction des premières centrales atomiques de Beznau et de Muhleberg, ainsi que dans maints projets étrangers.

Elle en a fourni encore récemment la preuve lors de la Nuclex 72, 3e Poire internationale des industries nucléaires, qui s'est déroulée à Bâle du 16 au 21 octobre dernier, et dans laquelle la Suisse figurait en bonne place parmi les 21 pays participants.

UNE ACTIVITÉ ÉTONNANTE

Les deux plus grands groupes industriels du pays exerçant une activité dans le secteur nucléaire sont Brown-Boveri — Maschinen-fabrik Oerlikon d'une part et Sulzer Frères-Escher-Wyss d'autre part.

Ces deux groupes ont délimité mutuellement leur programme de production ; Brown Boveri se concentre sur la partie secondaire des installations, c'est-à-dire en particulier sur les groupes de turbines, dont cette entreprise livre — outre ceux de Beznau et Muhleberg — de nombreuses unités à l'étranger, notamment en Allemagne, en France, en Grande-Bretagne, au Canada, en Suède et aux Etats-Unis. Récemment, l'entreprise a reçu une nouvelle commande pour les USA alors que les deux grands constructeurs de turbines américaines — General Electric et Westinghouse — avaient également fait des offres. De son côté, Sulzer se concentre sur les équipements lourds destinés à la partie primaire ou nucléaire des centrales atomiques.

RENOM INTERNATIONAL

Les deux « grands » sont accompagnés par toute une série d'entreprises — souvent moyennes ou petites — qui

sont parvenues à ouvrir à leur spécialité l'accès au marché mondial des centrales nucléaires. Beaucoup s'y sont fait un nom sur le plan international. Nous nous bornerons à citer ici les Ateliers des Charmilles (Genève), Lemo SA (Morges) et WW Fischer (Morges), toutes des entreprises de Suisse romande qui, parmi une vingtaine d'autres maisons suisses, ont effectué des réalisations récentes en matière de centrales atomiques. Ces livraisons portent sur de nombreux éléments allant des cuves aux pompes et soufflantes, en passant par les conduites, les générateurs de vapeurs, les équipements pour le remplacement du matériau fissile et pour la préparation d'eau lourde, les bâtiments de sécurité, la fonte d'acier pour composants nucléaires, etc. A noter aussi qu'à côté de leur activité relative à l'élaboration de projets de centrales nucléaires en Suisse, les bureaux d'ingénieurs helvétiques ont de plus en plus l'occasion d'utiliser sur le plan international leurs capacités dans le domaine nucléaire.

PAS DE COMPARAISON POSSIBLE !

Il ressort de ces exemples que les entreprises suisses intéressées au domaine nucléaire n'ont pas lieu de craindre la comparaison internationale. En regard des millions de dollars que les grandes puissances investissent pour le développement de leur industrie nucléaire et de la taille gigantesque des entreprises engagées dans la construction de centrales atomiques, les chances d'un petit pays comme la Suisse pourraient paraître limitées. A cela s'ajoute le fait que le marché intérieur est restreint et que, contrairement à ce qui se passe dans la plupart des autres pays, la concurrence y est libre. Cela signifie que l'industrie suisse doit faire face dans le pays même à la concurrence étrangère, alors qu'elle doit lutter, à l'étranger, contre les préférences dont bénéficient généralement les entreprises nationales. La place réellement mondiale qu'occupe aujourd'hui l'industrie nucléaire suisse n'en est donc que plus étonnante. (cps)

Crédit Foncier Neuchâtelois

Les comptes de l'exercice 1972 présentent, après les amortissements et les attributions d'usage, un bénéfice de 1.053.386 fr. 34 contre 1.038.153 fr. 95 l'année précédente.

Dans sa séance du 25 janvier 1973, le Conseil d'administration a décidé de proposer à l'assemblée générale des actionnaires, qui se tiendra le 22 février 1973, de verser 53.000 fr. au Fonds de réserve légal et 224.000 fr. à la Réserve spéciale I, de distribuer un dividende de 7 pour cent et de reporter à nouveau 41.386 fr. 34.

Le total du bilan au 31 décembre 1972 est de 309.347.454 fr. 86 contre 276.665.076 fr. 20 l'année dernière.

Télégramme

Depuis longtemps déjà, les milieux intéressés ont été avertis du dangereux développement des cultures de pommes « Golden delicious », relève la Centrale suisse d'arboriculture dans une communication aux producteurs. La prise de conscience de la situation ayant été quasi inexistante jusqu'ici, la centrale renouvelle son appel aux producteurs : ne plantez plus de Golden.

TOM JONES

« Dieu me damne, dit le laquais en se relevant, s'il me reprend envie de jouter contre vous ! Vous avez monté sur les planches, ou le diable m'emporte ». Le maître écumant de rage ordonna alors à son laquais de quitter à l'instant sa livrée. Il lui paya ses gages, et le drôle fut congédié. Le jeune homme, qui se nommait Nightingale, pressa vivement son libérateur de partager avec lui une bouteille de vin. Jones céda à ses sollicitations, quoique le trouble de son âme le rendit peu propre, en ce moment, à la société. Miss Nancy voulut bien rester avec eux.

Quand on eut apporté la bouteille et les verres, Nightingale adressa la parole à Jones en ces termes : « J'espère, Monsieur, que vous ne concluez pas de la scène dont vous avez été témoin, que j'ai l'habitude de battre mes gens ; mais quand vous saurez ce qui s'est passé ce soir, vous n'hésitez pas, je crois, à me juger digne d'excuse. Etant entré chez moi, quelques heures plus tôt que de coutume, j'ai trouvé au coin de mon feu quatre laquais jouant au whist. Il y avait là, vous en conviendrez, de quoi émouvoir la bile.

Je me suis pourtant contenu jusqu'à la retraite de l'honorable compagnie, et n'ai d'abord fait à mon laquais qu'une douce remontrance ; mais le drôle m'a répondu insolamment que les domestiques pouvaient s'amuser aussi bien que d'autres. A ces mots je lui ai adressé une réprimande plus sévère, et le coquin a eu l'effronterie... il a imputé mon prompt retour... Enfin, il a prononcé le nom d'une jeune dame d'une façon qui m'a fait perdre patience, et dans le feu de la colère, je l'ai frappé ». « Personne ne saurait vous en blâmer », répondit Jones.

La Suisse, troisième pays européen en matière de construction de logements

En 1971, la Suisse se situe au troisième rang parmi les pays européens quant au nombre de logements construits par rapport au nombre d'habitants. Par rapport au produit national brut, elle rapporte la deuxième place ex-aequo. Par ailleurs, notre pays, en ce qui concerne l'index des loyers, si l'on considère le développement de celui-ci depuis 1963, se place directement derrière le « vainqueur ». Telles sont les données qui ressortent d'une étude de l'OCDE.

Alors que la Suède et la Finlande ont construit 13,6 et 10,8 logements par 1000 habitants, la Suisse, avec 10,7, se place immédiatement avant la Hollande, le Danemark et la Norvège. Quant au pourcentage du produit national brut affecté à la construction de logements, la Suisse et la Finlande (6,5 pour cent) viennent ensemble tout de suite après la France (6,9 pour cent). Les rangs suivants sont occupés par l'Italie, les Pays-Bas et la Belgique. L'étude donne également des indications sur la proportion de logements à plusieurs familles par rapport à l'en-

semble, toujours pour l'année 1971. La première place est occupée par l'Allemagne orientale et la Hongrie, avec 100 pour cent, puis vient la Suisse (83,2 pour cent), suivie par l'Italie, la Finlande et la Suède. Les données manquent pour la Suisse quant au nombre d'étages par logement. A cet égard, aucun logement de plus de six étages n'a été construit en Grande-Bretagne, alors que ceux-ci représentent plus de 47 pour cent de la construction en Hongrie.

40,2 pour cent des logements construits en Suisse en 1970 comportaient de deux à quatre pièces. En Tchecoslovaquie cette proportion atteignait 79,9 pour cent, en Bulgarie 74,5 pour cent en Norvège 24,5 pour cent et aux Pays-Bas 19,5 pour cent. En prenant 1963 comme année de base, l'index des loyers a atteint en 1971 186 pour cent en France, 176 pour cent en Suisse, 173 pour cent en Autriche et 170 pour cent en Suède. Viennent ensuite la République fédérale d'Allemagne, la Grande-Bretagne et les Pays-Bas. (ats)

BULLETIN DE BOURSE

Cours communiqués par : SOCIÉTÉ DE BANQUE SUISSE

A = Cours du 29 janvier		B = Cours du 30 janvier	
NEUCHÂTEL		ZÜRICH	
Cr. Fonc. Neu.	800 d	U.B.S.	4460
La Neuchâtel.	375 d	Crédit Suisse	4000
Cortailloz	3230 d	B.P.S.	2300
Dubied	1500	Bally	1340 d
	1475 d	Electrowatt	3310
		Holderbk port.	535
LAUSANNE		Holderbk nom.	500
Bque Cant. Vd.	1465	Interfood «A»	1250
Cdit Fonc. Vd.	975	Interfood «B»	6575
Cossonay	2410	Juvena hold.	2600
Chaux & Cim.	730 d	Motor Colomb.	1615 d
Innovation	460 d	Italo-Suisse	280
La Suisse	3300 d	Réassurances	2870
	3475	Winterth. port.	1800
		Winterth. nom.	1155
GENÈVE		Zurich accid.	8400
Grand Passage	645 d	Aar et Tessin	880
Naville	1230	Brown Bov. «A»	1180
Physique port.	400	Saurer	2000
Fin. Parisbas	152 1/2	Fischer port.	1100
Montedison	2.75	Fischer nom.	218
Olivetti priv.	9.10	Jelmoli	1550
Zyma	2700	Hero	5050
		Landis & Gyr	1640
		Lonza	2040
ZÜRICH		Globus port.	4575
(Actions suisses)		Nestlé port.	4330
Swissair port.	693	Nestlé nom.	2630
Swissair nom.	620	Alusuisse port.	2190
		Alusuisse nom.	960

BALE	A	B	Billets de banque étrangers
(Actions suisses)			Dollars USA
Roche jce	197500	196000	8.40
Roche 1/10	19750	19650	112.50
S.B.S.	3910	3855	70.—
Ciba-Geigy p.	2700	2650	8.10
Ciba-Geigy n.	1510	1500	—56 1/2
Ciba-Geigy b. p.	2600	2540	112.—
Girard-Perreg.	820	810	15.50
Portland	3650	3650	5.50
Sandoz port.	6550	6450	5.95
Sandoz nom.	3925	3880	
Sandoz b. p.	5950	5850	
Von Roll	1470 d	1470	
(Actions étrangères)			NEW YORK
Alcan	91	88dex	Ind. Dow Jones
A.T.T.	196	191 1/2	A
Burroughs	817	815 d	B
Canad. Pac.	60 1/2d	60 1/4	Industries
Chrysler	145 1/2	142	996,32
Contr. Data	199	194	992,92
Dow Chemical	363 d	357 1/2	Transports
Du Pont	652	633 d	206,67
Eastman Kodak	527	508	114,42
Ford	274 1/2	268	113,88
Gen. Electric	258 1/2	252	Services publics
Gen. Motors	282	283	14,670
Goodyear	106 1/2	105	Vol. (milliers)
I.B.M.	1608	1599	14,670
Intern. Nickel	126 1/2	121 1/2	Prix de l'or
Intern. Paper	148	142	Lingot (kg. fin)
Int. Tel. & Tel.	203	199	7590.—
Kennecott	93	91	Vreneli
Litton	44 1/4	42 1/2	73.—
Marcor	90 1/2	87 1/2	62.—
Mobil Oil	269 1/2d	265oex	62.—
Nat. Cash Reg.	110	108 1/2	Souverain
Nat. Distillers	59 1/2	58 1/2	84.—
Per'n Central	9 1/2	9 1/4	Double Eagle
Stand. Oil N.J.	342 1/2	338	410.—
Union Carbide	176 1/2	171 1/2	
U.S. Steel	116 1/2	111 1/2	

FONDS DE PLACEMENT COMMUNIQUÉS PAR L'UNION DE BANQUES SUISSES

	Dem.	Offre	Dem.	Offre
AMCA	68.—	70.—		
BOND-INVEST	102.50	105.25		
CANAC	159.—	161.—		
DENAC	107.—	109.—		
ESPAC	261.—	263.—		
EURIT	162.—	164.—		
FONSA	123.50	125.50		
FRANCIT	110.—	112.—		
GERMAC	134.—	136.—		
GLOBINVEST	99.50	100.50		
HELVETINVEST	102.80	103.30		
ITAC	191.—	195.—		
PACIFIC-INVEST	122.—	124.—		
ROMETAC-INVEST	500.—	507.—		
SAFIT	245.—	249.—		
SIMA	160.—	162.—		

	Dem.	Offre
VALCA	101.50	—
IFCA	1590.—	—

FONDS DE PLACEMENT	Dem.	Offre	Dem.	Offre
JAPAN PORTFOLIO	498.—	504.—	SWISSVALOR	283.—
CANASEC	958.—	963.—	UNIV. BOND SEL.	107.25
ENERGIE VALOR	113.75	115.75	UNIV. FUND	134.50
SWISSIM. 1961	1145.—	1160.—	USSEC	1071.—

Fonds de la Banque Populaire Suisse	Dem.	Offre	Dem.	Offre
Automation	127.5	129.5	Pharma	262.5
Eurac	445.0	449.0	Stat	1305.0
Intermobil	112.0	114.0	Stat 63	995.0
			Poly-Bond	98.0

INDICE BOURSIER	29 janv.	30 janv.
Industrie	454.6	450.6
Finance et ass.	346.5	344.4
Indice général	414.3	411.0

Offre extraordinaire!



JET-DRINK



Brik-Pack de 1 litre maintenant

-.50 seulement
au lieu de **-.85**

Vous économisez 35 centimes!

upérisé et homogénéisé, reste frais pendant longtemps (même à la température ambiante). La boisson moderne au lait écrémé avec des vitamines A + D, enrichie de protéine lactique de haute valeur nutritive. Ne contient que 45 calories par décilitre.

Lait maigre 0% graisse UP data
Brik-Pack de 1 litre maintenant
-.40 (au lieu de **-.65**)
seulement Vous économisez 25 centimes!

De la **MIGROS** évidemment



Nous cherchons

chef d'expédition

capable d'assumer indépendamment l'organisation et l'expédition par la poste et par CFF toutes nos marchandises.

Nous offrons place stable, bien rémunérée avec caisse de retraite et semaine de 5 jours, à personne ayant des connaissances commerciales, sachant écrire à la machine et désirant se créer une situation avec responsabilités et travail.

Les candidats intéressés sont priés d'adresser leur offre d'emploi avec les annexes d'usage ou téléphoner à
UNION SA, fabrique de chaînes, chemin de Longchamps 78, 2500 Bienne, tél. (032) 41 27 25.

Personnel féminin

serait formé

pour travaux d'atelier propres et faciles.

Places stables.

Se présenter à la Manufacture de ressorts NERFOS, rue de la Serre 134, La Chaux-de-Fonds, tél. (039) 22 14 57.

BONS PEINTRES

SERAIENT ENGAGÉS

tout de suite ou pour date à convenir.

Travail garanti.
Chambre à disposition.

S'adresser à l'Entreprise COMINA NOBILE S.A., 2024 Saint-Aubin, tél. (038) 55 27 27.



Michel Grandjean S.A.
Av. Léopold-Robert 107
Tél. (039) 23 64 44

En voitures d'occasion : Nous sommes spécialistes !

Une visite s'impose à notre garage.

Nous avons sélectionné plus de

70 modèles

CITROËN - VOLVO - ALFA - AUDI - AUSTIN - DATSUN - LANCIA - PEUGEOT

Ford	Opel	Simca	VW	Fiat	Renault
Taurus 1600 1970	Rekord 1900 1966	1501 Spécial 1971	Variant 1965	125 S 1972	R 4 1969
Taurus 1300 L 1972	Rekord 1700 1966	1501 1970	1500 1968	124 S 1969	R 10 1968
Coupé RS 1971	Commodore Coupé 1971	1100 S 1971	1300 1967	128 Rallye 1972	R 16 1967
12 M 1966	Kadett 1966	1000 GLS 1969	1300 1969	127 1972	R 16 1967
Cortina 1300 2000 GXL 1972	Kadett 1969	Chrysler 160 1971	1500 1963	128 Break 1971	R 16 1967
				850 1966	R 16 1966

Nous cherchons pour satisfaire la demande très importante, des TOYOTA d'occasion

Grand feuilleton de « L'Impartial » 14

HELENA OSBORNE

DOUCE ARCADIE

EDITIONS DE TRÉVISE, PARIS
Droits réservés, Opera Mundi

Lydia noua un foulard sur ses cheveux et s'installa sur le tan-sad de la Vespa. Marius fit pétarder son moteur et ils démarrèrent, laissant derrière eux un petit nuage de poussière qui retombait sur les champs de blé vert bordant la route. Comme ils arrivaient à un virage, Lydia tourna la tête et contempla une fois encore, à travers le nuage de poussière, la haute colline couronnée de sa muraille de pierres dorées par le soleil. Puis un contrefort la leur dissimula et déjà ils traversaient le village et s'engageaient sur la grande-route.

La voiture noire les rejoignit à un passage à niveau où un petit train local, bondé de monde, traversait la route en bringuebalant. L lançant un regard intrigué à la voiture et étudiant le profil du petit type — qui, chose curieuse, ne tourna pas la tête alors qu'il était parfaitement conscient de leur présence — Lydia attendit en vain qu'il la regarde.

Le train défila devant eux, et à peine la barrière levée, la voiture noire démarra en trombe et disparut au premier tournant de la route sinieuse qui menait à Argos. Le petit homme n'avait pas tourné une fois la tête.

— Marius !... Marius !... Vous l'avez vu ?... fit Lydia retrouvant l'usage de la parole.

— Oui, oui, et je me demande... Tout compte fait, cria-t-il par-dessus son épaule, comme ils prenaient de la vitesse, je préfère le sentir devant nous que derrière nous !

Plus tard, Lydia se demanda pourquoi elle n'avait pas pris ces paroles pour une mise en garde ; pourquoi elle n'y avait pas prêté plus d'attention. Elle se contenta de répondre gaiement : « Tout à fait d'accord avec vous », et ne pensa plus qu'à jouir de l'instant présent. L'air chaud qu'ils fendaient était chargé de poussière, et la lumière aveuglante... mais rouler à toute allure dans un paysage vieux comme le monde, se retenant à Marius, se penchant en même temps que lui aux virages, sentir la chaude caresse du soleil sur son visage et sur ses bras nus l'emplissait d'un sentiment de joie ailée et de bien-être. Lorsque des sons qu'elle devina plus qu'elle ne les entendit lui parvinrent et qu'elle comprit que Marius chantait, elle mêla gaiement sa voix à la sienne.

Respectant l'heure de la sieste, ils cessèrent de chanter en traversant Argos, mais, lorsqu'ils se retrouvèrent sur la longue route droite, bordée de vergers d'orangers, Marius se lança dans un répertoire plus classique et ils prenaient tant de plaisir à détailler les couplets de la déclaration d'amour de Chérubin à la comtesse que Lydia ne perçut le grondement d'un moteur que lorsque le long capot noir surgit sur leur gauche. La voiture roula à leur allure et il suffisit à Lydia de jeter un regard sur le profond fossé qui bordait le côté droit de la route pour comprendre ce qui allait se passer. Elle vit Marius tourner vivement la tête, le noir et long capot foncer sur eux. La Vespa fut violemment déportée sur la droite dans un hurlement de pneus. Il y eut un choc terrible, une longue et terrifiante chute dans l'épaisse poussière... Lydia ressentit un coup violent à l'épaule, puis se mit à rouler sur elle-même bras et jambes épars, emportée par son propre poids et incapable de s'arrêter. Elle s'immobilisa enfin, sentant un poids peser sur sa tête, tandis que la voiture s'éloignait dans un bruit décroissant de moteur.

— Lydia ! Lydia ! Vous n'avez rien de cassé ? s'exclama Marius dont le visage, chose curieuse, semblait flotter à hauteur de ses pieds.

— Non ! Non ! Ça va !...

Sa voix sonna à ses propres oreilles comme impersonnelle et lointaine. Et, tout en parlant, elle se rendit brusquement compte qu'elle était tombée tête la première au fond du fossé, jambes en l'air. Marius dégringola la pente, lui ramena doucement les jambes à l'horizontale, l'aida à s'asseoir et l'impression qu'avait Lydia d'un poids sur la tête se dissipa aussitôt.

— Lydia, avez-vous mal ? Où avez-vous mal ?...

— Je n'ai rien, absolument rien, assura Lydia qui des deux était de beaucoup la plus calme. Honnêtement, je n'ai rien... Et vous ?...

— Moi ? Je ne suis même pas tombé.

— Vous n'êtes pas tombé ?

— Non, l'arrière de la Vespa a dérapé quand j'ai freiné pile... c'est pourquoi vous avez été projetée dans le fossé.

— Vous voulez dire, fit Lydia qui avait un peu de peine à articuler, qu'il ne nous a pas heurtés ?

— Seigneur Dieu, non !... Si ça avait été le cas, nous ne serions plus là !... C'est justement pour l'éviter que j'ai freiné à mort, ajouta Marius non sans orgueil.

— Mais vous auriez pu me tuer ! s'exclama Lydia qui, indignée, éclata en larmes.

Le grand mouchoir blanc que lui tendit Marius lui rappela celui d'Henry James et ce qui s'était passé le jour précédent.

— Cela m'arrive toujours avant le déjeuner, dit-elle, confuse, en se mouchant.

— Mais oui, mais oui, bien sûr, fit Marius d'un ton apaisant et tout en continuant de la serrer contre lui, il lui tâta le front sans avoir l'air d'y toucher.

Lydia se mit à glousser.

— Ça va passer, lui assura Marius. Ça va passer.

— Je suis navrée, fit Lydia gloussant de plus belle. Mais vous comprenez, hier aussi j'ai pleuré avant le déjeuner.

— Mais oui, mais oui.

— Ce n'est pas mon genre, d'habitude. Alors deux jours de suite.

— Naturellement, chérie. Lydia cessa brusquement de glousser et même de respirer. C'est pourquoi, lorsque Marius se mit à l'embrasser sur la bouche avec passion, elle le repoussa presque aussitôt.

— Je m'excuse, fit-il, vexé.

— Non, non, fit Lydia prise d'une nouvelle crise de fou rire. C'est simplement que je ne pouvais plus respirer.

— Je crois que nous ferions bien de rentrer aussi vite que possible à Nauplie, fit Marius qui l'observait d'un air inquiet.

— Embrassez-moi d'abord, fit Lydia qui avait enfin retrouvé son sérieux.

— Si au prochain trimestre, dit Marius d'une voix tremblante d'émotion, je viens passer un week-end à Cerencester, me ferez-vous le plaisir de dîner avec moi ?...

Alléluia !... Alléluia !...

— Avec joie. Je m'en réjouis à l'avance, et Lydia lui adressa un ravissant sourire.

Marius, lui prenant la main, l'aida à regagner la route. A part une douleur à l'épaule et des jambes en coton, elle ne se sentait pas mal du tout. Comme il l'aidait à faire tomber la poussière qui maculait sa robe, elle lui demanda :

— Marius, croyez-vous qu'il cherchait réellement à... à nous tuer ?

— Oui, j'en ai peur.

— Mais pour quelle raison ?

— Je ne suis pas encore arrivé, déclara le jeune homme, à élaborer une hypothèse satisfaisante.

La Vespa sentait le caoutchouc brûlé, mais le moteur n'avait rien, et ils se dirigèrent vers Nauplie à une allure modérée, Lydia, les yeux étroitement fermés, se cramponnant des deux mains à la taille de Marius.

CHAPITRE VIII

Lorsqu'ils arrivèrent, le déjeuner battait son plein. Une véritable fête... et Lydia ne découvrit jamais comment et par qui il avait été

Vendredi 2 février
dès 20 h.15

GRAND MATCH AU LOTO

à la grande salle
de l'Ancien Stand

Musique
Les Armes-Réunies

2 cartons

Abonnement à Fr.10.- en vente auprès des membres
et le soir à l'entrée
2 cartes = 3e gratuite

OFFRES D'EMPLOIS



**ZENITH
TIME SA**

USINE II
LA CHAUX-DE-FONDS, Parc 119

désire engager

personnel féminin

pour travaux de terminaison :

- remontage de mécanismes, automatiques et calendrier
- remontage de rouages.

Formation assurée pour personnes non initiées à l'horlogerie.

Horaire variable.

Prière de se présenter ou de téléphoner à M. Pierre GIRARD, tél. (039) 23 53 55.

ZENITH
TIME SA

TELECTRONIC S.A.

« TeleAlarm »

cherche pour son service extérieur et en atelier

monteur en appareils électroniques

ou

monteur en courant faible

ayant de bonnes connaissances en installations téléphoniques, débrouillard et consciencieux, en possession d'un permis de conduire depuis 2 ans minimum.

Capable d'assumer seul la mise en service et l'entretien de nos transmetteurs automatiques d'alarme dans toute la Suisse.

Salaire en rapport avec les capacités.

Voiture de service et frais de déplacement.

Avantages sociaux.

Faire offres ou se présenter à TELETRONIC SA, Hirondelles 10, 2300 La Chaux-de-Fonds, tél. (039) 23 42 39, M. GSTALTER.

GIRARD-PERREGAUX

MONTRES DE QUALITÉ DEPUIS 1791

engage

conciergerie

pour ses immeubles place Girardet 1.

La préférence sera donnée à un couple dans la trentaine, sérieux, travailleur et disposant de références.

Appartement de 3 pièces avec confort.

Faire offres à Girard-Perregaux S.A., service du personnel. 2301 La Chaux-de-Fonds, ou téléphoner au (039) 22 68 22. Discretion assurée.

Transports

VON BERGEN ET CIE

2301 La Chaux-de-Fonds
112, rue de la Serre
Tél. (039) 23 21 21

Nous engageons pour notre nouvelle gare routière au CRÉT-DU-LOCLE un

MAGASINIER

sérieux, dynamique, aimant les responsabilités et capable de diriger du personnel.

Salaire en fonction des capacités.

Avantages Sociaux.

Semaine de 5 jours.

Faire offres détaillées ou se présenter à nos bureaux sur rendez-vous.

Pas de publicité = pas de clientèle

BENZINA S.A.

Produits pétroliers
41, rue des Entrepôts
2300 LA CHAUX-DE-FONDS

engagerait

employé qualifié

pour poste à responsabilités.

Prière de faire offres à la Direction en joignant curriculum vitae et références.

Femme de ménage Femme de ménage

soigneuse EST DEMANDÉE pour trois demi-journées par semaine. Tél. (039) 26 09 65.

EST CHERCHÉE pour ménage soigné, temps complet, 5 jours par semaine ou à convenir. — Tél. (039) 22 35 30.

MADAME,
MADEMOISELLE,

vous cherchez peut-être un travail qui corresponde à vos aspirations. Nous pouvons vous offrir un poste de

gérante itinérante

si vous êtes en bonne santé.

Travail varié, indépendant, qui nécessite une certaine initiative. Bon salaire, divers avantages sociaux.

Cours et formation payés ainsi que les frais de déplacement. Rayon d'activité : Neuchâtel - Jura. Il n'est pas nécessaire de changer de domicile, mais les candidates doivent pouvoir se déplacer au gré des nécessités.

Adressez vos offres manuscrites, avec curriculum vitae et si possible, photo récente, sous chiffre 14 - 900 032 à Publicitas S. A., 2800 Delémont.

organisé. Sur la terrasse du Belle France on avait rapproché deux tables et trois garçons s'activaient avec un zèle inhabituel. Boubi présidait en tête de table, ayant à sa droite Mrs Erskine, et Lydia remarqua non sans étonnement qu'il avait étendu son bras sur le dossier de chaise de la vieille dame. Henry James, les voyant arriver, se mit à gesticuler en s'exclamant avec enthousiasme :

— Lydia ! je vous ai réservé une place. Là, à côté de moi... Garçon, apportez une chaise pour Mr. Blunt. Que voulez-vous boire, Lydia ?

— Oh, de la rétsina, je suppose, fit Lydia déconcertée par cette atmosphère mondaine.

— Non, Lydia, essayez plutôt de l'ouzo.

— Bon, fit Lydia.

Qui donc avait prononcé ce nom devant elle aujourd'hui même ? se demanda-t-elle.

— Et quel site avez-vous visité, aujourd'hui ? Mycènes ! Seigneur, quelle énergie ! Racontez-moi vos impressions...

Lydia attendit qu'on lui eût servi son ouzo pour faire du regard le tour de la table. Et brusquement, elle écarquilla les yeux.

Non, pas d'erreur, c'était bien Mary-Lou, assise là, entre Boubi et Marius... mais une Mary-Lou vêtue d'une petite robe de coton à carreaux bleus et blancs, aux manches bouffantes, à la jupe à volants, les cheveux coiffés en hauteur, ses seins offerts dans son profond décolleté, comme des fruits dans une corbeille, et le sourire aux lèvres... une Mary-Lou méconnaissable.

— C'est bien la chose la plus adorable que j'aie jamais entendue, disait-elle à Marius en posant sur sa manche sa petite main bronzée et en le regardant d'un air extasié. Vous êtes tout simplement merveilleux !

Elle repoussa légèrement sa chaise de la table, croisant haut les jambes, dans un envol de dentelle et de chair dorée, puis s'installant de nouveau, les coudes sur la table, dit : « Continuez !! »

Lydia, qui allait porter son verre à ses lèvres, resta comme figée sur place, mais à par elle personne ne semblait surpris.

— Alors, cet ouzo ? lui demanda Henry.

Lydia en avala une bonne rasade, eut aussitôt la gorge en feu et sentit le liquide brûlant descendre dans son estomac. Lorsque ses larmes cessèrent de couler et qu'elle eut fini de s'étrangler, elle constata que Boubi, Henry et Mrs. Erskine étaient tout sollicitude et conseils... mais que Marius n'avait même pas tourné la tête vers elle. Il parlait d'archéologie à Mary-Lou, d'une voix lente et profonde qui rappelait un disque au ralenti.

— C'est fort, l'ouzo, lui expliqua Henry. Il faut le boire à petites gorgées. Essayez. Allez-y.

Bu à petites gorgées, cet alcool anisé n'avait rien de sensationnel.

— Buvez encore. Il faut vous y habituer.

En prenant son verre, Marius effleura la main de Lydia mais il ne sembla même pas le remarquer.

Au bout d'un moment, on ne sentait même plus le goût de l'ouzo... et, en insistant un peu, peut-être arrivait-on à ne plus rien sentir du tout, ce qui serait un bien.

— Vous avez été si gentille avec moi, hier soir, Lydia, reprit Henry élevant légèrement la voix pour dominer le timbre sonore de Marius qui décrivait avec complaisance le mur d'enceinte de Mycènes. Je me suis reproché, après coup, de vous avoir ennuyée avec mes soucis et...

Mary-Lou avait visiblement l'habitude de paraître prêter une oreille attentive à la conversation la plus assommante. Tandis que Marius pérorait, elle souriait timidement, battait des cils, renversait la tête en arrière, remettait en place une mèche folle, puis, posant les mains sur la table, penchait la tête vers son voisin. Marius, qui continuait de discourir, avait l'expression d'un homme qui, glissant une pièce de monnaie dans une machine distributrice de lait, en voit sortir des magnums de champagne. Mais lorsque soudain elle répondit à une phrase commençant par : « ... mais si pour la datation de la guerre de Troie, on ne tient pas compte des écrits d'Eratosthène... » par un éclat de rire

et un mouvement d'épaules qui fit saillir ses seins, il balbutia puis se tut.

— Mr. Blunt est tout simplement fascinant, dit Mary-Lou en se penchant vers Boubi et en s'efforçant de l'entraîner dans leur cercle, mais Boubi, lui tapotant la main d'un air absent, ne se retourna même pas.

— Alors ?... fit Mary-Lou revenant à Marius, de nouveau tout sourires :

— Elle est vraiment un exemple pour nous tous, dit Lydia d'un ton pénétré en chaussant ses lunettes de soleil.

— N'est-ce pas ? fit Henry, baissant la voix. Elle est merveilleuse pour son âge ! — Et comme Lydia, examinant l'énorme assiettée de riz que l'on venait de poser devant elle, digérait cette réponse, Henry reprit : — Pour en revenir à hier soir...

— Mrs. Erskine... fit Lydia.

— Quoi donc ? demanda Henry.

— C'est elle qui est merveilleuse pour son âge.

— Oui, bien entendu, mais... Mary-Lou aussi était merveilleuse pour son âge, quand on y réfléchissait. Seulement dix-neuf ans et déjà...

— ... mais pour en revenir à hier soir...

Lydia fit un effort pour se ressaisir. Marius, remonté à bloc, était reparti de plus belle et pérorait en gesticulant. Et dire, se dit-elle, qu'hier soir je prenais Henry pour un assassin. Cette pensée lui parut si cocasse qu'elle éclata de rire et s'exclama, en lui donnant un coup de coudé dans les côtes :

— Henry, pour finir, vous êtes blanc comme neige.

Henry, déconcerté par ces mots bizarres, lança un regard inquiet à Boubi et murmura :

— Lydia, mon chou, ne parlez pas si fort, je vous en prie.

— D'accord ! fit Lydia. Ch-u-ut !

— Vous vous rappelez ?... Vous m'avez dit hier soir avoir déjà entendu parler d'Eïones. Vous ne vous souvenez pas par qui et où ?

Il avait rapproché sa chaise et lui parlait à l'oreille.

— Eïones... ça peut se trouver n'importe où... Dans Homère... Dans Eschyle... dans Sappho...

— Vous savez le grec, Lydia ?

— Oui, je sais le grec, Henry. Et le latin, aussi. Et je suis également versée dans l'histoire grecque et romaine et dans la poésie grecque et latine... Et qu'est-ce que j'en ai de plus ? J'ignore tout de la vie, Henry, voilà le drame. Forte en grec, et faible en expérience. Dire que je croyais avoir tout le temps de me lancer dans la vie. Comme je me trompais ! Il n'est jamais trop tôt pour commencer... même à dix-neuf ans.

Comme je parle bien, se dit Lydia qui d'un geste large envoya promener son verre qui se renversa sur la nappe.

— Lydia, fit Henry en tamponnant la tache de vin avec sa serviette, vous auriez dû me le dire !

— Quoi donc ? Ce que je pense de la vie ? — Lydia, je vous en supplie, soyez sérieuse. Vous auriez dû me dire que vous saviez le grec. J'ai terriblement besoin qu'on m'aide.

— Tout à votre service, Henry ! Vous n'avez qu'à demander...

Qu'attendait-elle donc de Marius, cette Mary-Lou ? Il n'était vraiment pas son type... Ou peut-être était-elle fatiguée du manque de réaction d'Henry à son égard.

A ce moment, cette idiote se mit à glousser. Que trouvait-elle de si drôle dans l'énumération que lui faisait Marius des dynasties mycéniennes ? Quoi qu'il en soit, elle en mettait un coup. Oh ! du travail facile, avec réussite assurée, et à peu de frais. Pas besoin de savoir le grec ou le latin. A quoi bon avoir passé tant d'années à faire des études pour se voir mise au rancart à vingt-sept ans, alors qu'une Mary-Lou... Des larmes lui montèrent aux yeux. La vie était vraiment trop dure, parfois...

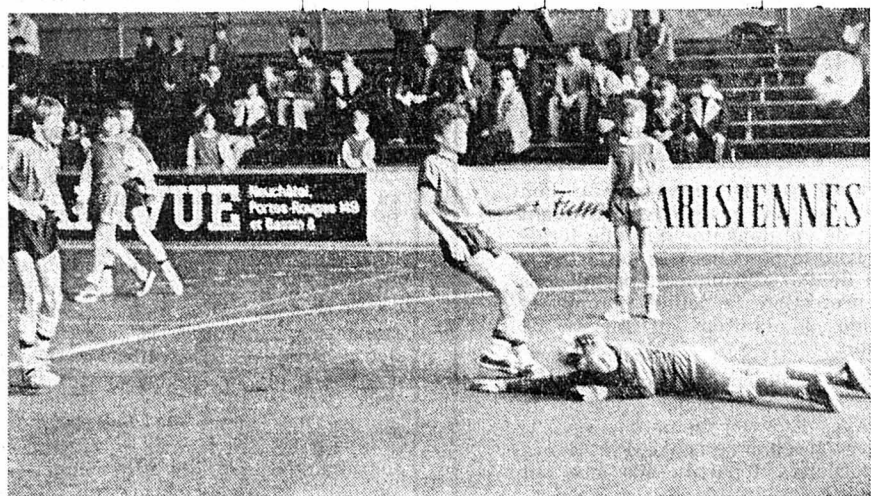
Henry sortit de sa poche une feuille de papier pliée et repliée, la glissa subrepticement vers Lydia en se penchant pour la dissimuler aux yeux de Boubi, puis dit à voix basse :

(A suivre)

LE MONDE SPORTIF • LE MONDE SPORTIF • LE MONDE SPORTIF • LE MONDE SPORTIF • LE MONDE SPORTIF

Tournoi de football en salle, au Pavillon des Sports de La Charrière DEPUIS LA LIGUE NATIONALE AUX JUNIORS C

Devant le succès remporté l'année dernière par leur tournoi en salle, les actifs dirigeants du FC Floria-Olympic ont récidivé. C'est durant ce week-end que se déroulera cette manifestation unique dans le canton. L'édition 1973 sera ouverte à toutes les catégories de jeu, de la ligue nationale aux juniors C. C'est dire l'importance de cette compétition dont le succès sportif est assuré.



Les rencontres juniors ne manquent pas d'intérêt.

de midi à 13 h. 30) et se termineront par les finales (17 h. 15, 3e et 4e places et 18 heures 1re et 2e places), la proclamation des résultats étant attendue pour 18 h. 30.

Tests importants avant la reprise des différents championnats

A moins de la reprise d'activité des différents championnats suisses, il est évident que ces matchs serviront déjà de tests importants pour les entraîneurs. Entraîneurs qui aligneront certainement quelques éléments de valeur. C'est donc à un beau spectacle que les fervents du football sont conviés, samedi et dimanche, au Pavillon des Sports de La Chaux-de-Fonds et ceci dans d'excellentes conditions de confort!

A. W.

Renforts à Bellinzone

En vue du deuxième tour du championnat, dont la reprise aura lieu les 3 et 4 mars, Bellinzone se renforce. Après la venue d'Umberto Foschini, prêté par le FC Zurich, l'équipe de Soerensen pourra encore compter sur Arpone de Gambarogno. Auparavant elle avait déjà enregistré les arrivées du Tunisien Ali Manai (Giubiasco) et de Flavio Tagli, lequel pourrait faire son « comeback ».

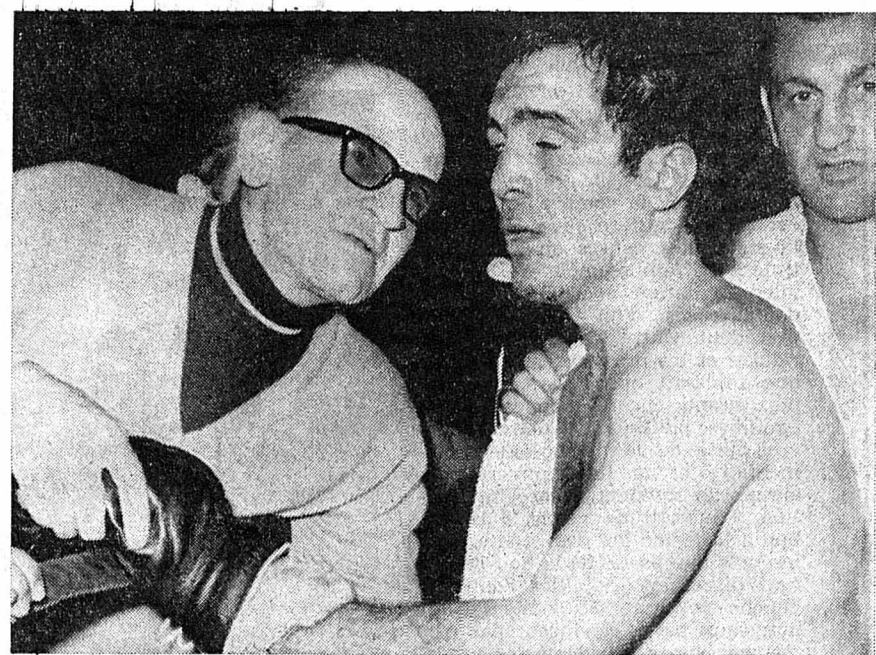
Bayern Munich - Ajax à guichets fermés

Le match retour des quarts de finale de la Coupe d'Europe des champions entre Bayern Munich et Ajax Amsterdam se déroulera, à guichets fermés, le 21 mars, à Munich. 80.000 spectateurs environ assisteront à la rentrée; 30.000 demandes de billets d'entrée ne pourront être honorées. On sait que ce match sera dirigé par l'arbitre suisse M. Scheurer.

Bâle encore victorieux

En tournée au Mexique, le FC Bâle a disputé son deuxième match amical à Mexico. Déjà victorieux, la veille, de la formation internationale Hilton par 4-3, les champions suisses ont triomphé à nouveau. Ils ont battu cette fois le FC Toluca par 2-1 (mi-temps 1-1).

Boxe: Cerdan abandonne!



Marcel Cerdan et son manager Filippi, après son combat contre Gallois.

Le Français Marcel Cerdan a annoncé au micro d'un poste de radio périphérique qu'il abandonnait la boxe. « J'ai fait de la boxe pour être un champion, pas pour de l'argent. C'est maintenant décidé: j'arrête. Je ne remonterai plus sur un ring », a-t-il dit.

Cette décision en réalité était attendue depuis le 4 décembre dernier, jour où il s'était très nettement incliné aux points lors du championnat de France des poids welters face au Rémou Robert Gallois. « J'aurais pu malgré cette défaite continuer à boxer. Mais je ne faisais pas ce métier pour de l'argent. Mais j'a encore proposé beaucoup de contrats, autant et même plus qu'avant. Mais je voulais être un champion. Aussi c'est maintenant décidé: je ne remonterai plus jamais sur un ring ».

« On m'a souvent accusé d'être prétentieux. Mais je faisais mon métier honnêtement, a encore ajouté le fils de l'ancien champion du monde des poids moyens. On peut peut-être tromper les autres, mais on ne se trompe jamais soi-même. Moi, j'y croyais. Maintenant cela me fait mal au cœur ».

Peut-être avec mon fils...

« Je vais me consacrer à une autre vie, sans doute m'occuper d'une maison d'appareils de jeux. Je remettrai pourtant peut-être une fois les gants. Mais ce sera avec mon fils Nicolas. Ce jour-là je lui montrerai ce qu'est la boxe. Et alors il pourra décider si lui aussi veut devenir boxeur ».

Interrogé sur la décision de son « poulain », Philippe Filippi, le manager de Cerdan depuis ses débuts, a déclaré qu'il n'était pas au courant. « Je n'ai pas à l'approuver ni à le désapprouver, a-t-il dit. Cela ne regarde que lui. Il est maître de ses décisions. Depuis quelque temps, Marcel me paraissait loin de la boxe. En dépit de sa défaite devant Gallois, il avait reçu de nombreuses propositions de matchs ».

FRITZ CHERVET

Candidature officielle pour le titre mondial déposée

M. Georges Kanter, représentant américain de Fritz Chervet, champion d'Europe des poids mouche, a annoncé qu'il avait officiellement posé la candidature du Suisse pour les éventuelles éliminatoires que se propose d'organiser l'Association mondiale de la boxe (WBA) dans le but de trouver un successeur au Japonais Masao Ohba, détenteur du titre mondial de la catégorie, tué récemment dans un accident de la circulation à Tokyo.

Le billet de Squibbs Sur la bonne voie

Il m'en souvient encore, il y a quelque huit ans, lorsque mon éminent ami et confrère Raymond Gafner, président du Comité olympique suisse, plaiderait avec conviction, devant une assemblée plénière de l'Association nationale d'éducation physique (ANEP) l'urgence nécessaire d'une organisation spécialisée, d'un Comité national pour le sport d'élite! Les résultats de nos représentants dans les grandes compétitions internationales, championnats du monde ou Jeux olympiques, ne donnaient plus satisfaction. Il fallait prendre exemple sur d'autres pays qui ne possédaient pas le glorieux passé sportif qui est le nôtre. Il fallait revoir nos méthodes, notre organisation interne. Il fallait mettre sur pied un système nouveau, accroître l'importance de notre Ecole fédérale de Macolin, donner aux multiples fédérations nationales les possibilités et les moyens financiers d'agir impartialement et efficacement à meilleur escient. Ce ne fut pas aisé. Il y avait tant d'habitudes à rompre, de préjugés à oublier, de nouveautés à instaurer! Mais l'opinion publique s'en était mêlée. Elle réclamait. Elle exigeait des changements. Le Conseil fédéral s'alarma et plusieurs de ses membres intervinrent utilement. Il y eut réforme et mise en train.

Vous en constatez les résultats. Certes, vous direz: « Il ne s'agit que d'une discipline, le ski ». Nous y excellâmes dans le passé. Depuis lors, les rivaux se sont hissés à notre niveau. Il était urgent que nous progressions dans la même mesure. C'est chose faite depuis deux ans. Non seulement un Suisse — par-dessus le marché un Romand — sera champion de la descente à la Coupe du monde, mais deux des nôtres ont encore des chances intactes pour le titre final, trois spécialités! Certes, l'ensemble des épreuves est loin d'être terminé. Il y aura la « TROISIEME SERIE », le déplacement outre-Atlantique, Alaska, Canada, Etats-Unis! Cependant avec un ténéraire comme Collombin, un scientifique comme Russi et les inconnues qu'offrent, lâbas, les slaloms géants, on ne sait jamais! Nos chances restent intactes. De plus, montent à l'horizon pour l'avenir, des jeunes comme Roux, Roesti, Vesti, sans parler des chevronnés comme Sprecher, Tresch et d'autres.

L'on mettra en parallèle les exploits de nos skieurs dans le domaine nordique, surtout au classement par nations. Ces sauteurs, ces coureurs de fond sont aussi à bonne école et ils ont de qui tenir!

Allons! Voilà au moins un sport dans lequel nos hommes remontent la pente et même la grimpent rapidement. C'est un puissant encouragement pour leurs camarades d'autres disciplines.

SQUIBBS

Loterie à numéros

Une erreur s'étant glissée dans la publication des résultats, nous publions à nouveau la liste de tirage:

- 2 gagn. à 6 Nos: Fr. 237.952,15
- 7 gagn. à 5 Nos + le No compl. Fr. 14.285,70
- 135 gagn. à 5 Nos: Fr. 3.525,20
- 7.130 gagn. à 4 Nos: Fr. 66,75
- 24.316 gagn. à 3 Nos: Fr. 4.—

Participation relevée

Chez les juniors inter A, les équipes suivantes seront présentes: Le Parc, La Chaux-de-Fonds, Neuchâtel-Xamax, Yverdon et Floria. Toutes ces équipes seront opposées, ceci de 13 heures à 18 heures, le vainqueur étant désigné aux points (matchs de 18 minutes). Chez les juniors C, les formations de La Chaux-de-Fonds, Etoile, Le Locle, Neuchâtel-Xamax et Floria rivaliseront d'ardeur afin de signer un succès final (matchs de 15 minutes). Ces joutes se disputeront alternativement avec celles des juniors inter A, soit de 13 h. 30, à 17 h. 25. Tous ces matchs se dérouleront samedi après-midi.

Les « ténors » seront aux prises dimanche

Le dimanche, les « ténors » seront aux prises, dans deux groupes. Le premier est formé de Neuchâtel-Xamax (battu l'année dernière, avec Brunnenmeier, par la formation de Fontainemelon), Central Fribourg, Le Locle Sports et Floria Olympic. Le second groupe réunira les équipes du FC La Chaux-de-Fonds, Delémont, Yverdon et Fontainemelon. Les rencontres se dérouleront en deux fois 15 minutes. Début des matchs, dimanche, à 8 h. 30 (pause



Ces compétitions en salle réunissent toujours quelques vedettes. Ci-dessus (de gauche à droite): Ehrbar, Mauron et Antenen.

Avant les épreuves de ski de Saint-Anton et Schruns

Oui à Cordin, non à Hanni Wenzel

L'Autrichien Karl Cordin prendra finalement le départ de la descente de l'Arberg-Kandahar qui aura lieu samedi à St-Anton. Il semble que sa blessure au genou, récoltée à la suite d'une chute lors de la non stop du Hahnenkamm, soit moins grave que prévu. Les médecins lui ont fait plusieurs injections et sa participation paraît assurée.

Passablement détériorées par le vent et les chutes de neige, les pistes sont de nouveau en bon état à la suite des efforts fournis par les organisateurs. Pour l'instant les conditions sont bonnes et un entraînement sera possible sur la partie inférieure de la piste. Pour l'instant, environ 100 concurrents de 18 pays se sont déjà inscrits pour participer à ces 38èmes courses de l'Arberg-Kandahar comptant pour la coupe du monde.

L'entraînement à Schruns

La jeune skieuse du Liechtenstein Hanni Wenzel (18 ans), née à Straubirg (Allemagne de l'Ouest) et vivant à Planken, s'est blessée pendant l'entraînement en vue de la descente de Schruns comptant pour la coupe du

monde féminine qui aura lieu jeudi. Elle est sortie de la piste à mi-parcours et a percuté les barrières de sécurité. Selon un diagnostic établi par le Dr Hermann Sandner, elle souffre d'un étirement des ligaments des muscles jumeaux et ne pourra pas prendre le départ ni de la descente ni du slalom.

En grande forme cette année, Hanni Wenzel voit ainsi s'envoler ses chances d'améliorer son classement de la coupe du monde où elle figure en cinquième

position avec 65 points. L'Allemande Irene Epple a également été victime d'une chute au même endroit. Elle a récolté plusieurs contusions aux jambes. L'Autrichienne Annemarie Proell elle aussi est tombée au cours de cette séance d'entraînement. Pour elle ce n'est toutefois pas grave.

63 concurrentes de 14 pays ont participé à cet entraînement sur la piste du Kappel de Schruns. Celle-ci a une longueur de 2140 mètres pour 530 mètres de dénivellation (22 portes).

Championnat suisse de ligue nationale B

Lausanne «ko» pour la promotion

Après avoir été battu à Zurich, 8-2 (3-1, 3-0, 2-1)

Au Hallenstadion, devant l'assistance record de 8000 spectateurs, le CP Zurich n'a laissé aucune chance au HC Lausanne, en match comptant pour le tour de promotion du championnat suisse de Ligue nationale B. Vain-

queurs par 8-2 (3-1, 3-0, 2-1), les Zurichois se sont ainsi installés seuls en tête du classement. Les Lausannois, privés de Friedrich (malade), ont peiné particulièrement lorsque la première ligne d'attaque zurichoise (Keller, Small, Lerch) était sur la glace.

CLASSEMENT DE LA POULE DE PROMOTION

1. CP Zurich 8 et 12; 2. Davos 7 et 10; 3. Bienne 7 et 8; 4. Fribourg 7 et 8; 5. Bâle 7 et 8; 6. Lausanne 8 et 8; 7. Villars - Champéry 7 et 4; 8. Fleurier 7 et zéro.

Davos éliminé en Coupe des Alpes

A Davos, en match retour comptant pour les demi-finales de la Coupe des Alpes, Davos et le EV Augsburg ont fait match nul, 5-5 (1-4, 2-0, 2-1). Vainqueurs à l'aller par 5-2 dimanche à Augsburg, les Allemands se sont qualifiés pour la finale. Ce match retour s'est joué devant 800 spectateurs.

Dans le Jura

2e ligue jurassienne. — Le Fuet-Bellelay - Sonceboz 10-2 (6-1, 2-1, 2-0); Sonceboz - Saignelégier 7-3 (2-0, 4-3, 1-0).

La Chine populaire au Comité olympique

« Il faut attendre les Jeux panasiatiques de 1974 »

Le problème de l'admission de la Chine populaire au sein du Comité international olympique a été le principal sujet évoqué au cours de la conférence de presse tenue à Rome par Lord Michael Killanin, président du CIO, en présence du comte Jean de Beaumont, vice-président du CIO. « J'ai eu récemment des entretiens privés avec des représentants chinois au cours des Jeux panafricains à Lagos », a déclaré Lord Killanin. « Mais le problème peut être résolu selon les normes du statut actuel ».

Pas de pression japonaise

Le successeur de M. Brundage a affirmé que pour entrer au sein du CIO, la Chine doit être affiliée à au moins cinq fédérations internationales, ce qui n'est pas encore le cas puisque seul le volleyball est affilié à la Fédération internationale. Interrogé sur une éventuelle pression du Japon pour l'admission de la Chine, Lord Killanin a répondu qu'il

n'était officiellement au courant de rien. Sur l'éventuelle participation chinoise aux prochains jeux de Montréal, lord Killanin n'a fait aucun commentaire. « Attendons les Jeux panasiatiques de 1974. Il faut toutefois préciser que ces jeux se disputeront selon les règles olympiques actuelles », a-t-il dit.

Lord Killanin a ensuite affirmé que deux commissions étudient ac-

tuellement la réduction du programme olympique et du nombre des athlètes admis. Le président du CIO a poursuivi en affirmant que le sport ne peut se soustraire aux interférences politiques parce que les gouvernements de chaque pays veulent que les subventions consenties soient bien utilisées. « Il est évident », a-t-il dit, que lorsque des contrastes se font jour, cela veut dire qu'il y a des différends qui doivent être aplanis. »

« Toutefois, tant le CIO que les comités olympiques internationaux jouissent d'une situation excellente justement parce qu'ils sont en mesure de pouvoir bien administrer leurs fonds. »

TVR

20.15 - 21.05 La Suisse et la guerre. 3. La crise.

Le thème de cette troisième émission aborde la grave crise qui frappa la Confédération avant la deuxième guerre mondiale. Il était indispensable de retracer l'historique de cette crise pour la compréhension des événements qui se succédèrent par la suite. Les causes en sont multiples : l'affaiblissement de l'économie, l'agitation sociale, les suites douloureuses d'un chômage sans précédent. Outre les menaces extérieures et les pressions idéologiques que subissait notre pays, un péril plus grand encore menaçait notre équilibre politique. L'activité décroissante de la démocratie parlementaire et la lutte ouverte des classes aggravaient encore la situation. L'incertitude générale contribua à la formation des Fronts, dans lesquels une partie de la bourgeoisie crut discerner des alliés contre la gauche politique. Mais bientôt ces nouveaux partis devinrent par trop influencés par les idéologies fascistes et nationales socialistes, ce qui les distança de la population. Certains de ces nouveaux groupements n'eurent qu'une existence éphémère, tandis que d'autres demeurèrent actifs, mais sans obtenir une audience nationale importante.

Il est incontestable que la création de ces « Fronts » marqua le début d'une ère nouvelle, mais il est également certain que ces organisations se révélèrent incapables d'offrir de nouvelles voies à la politique fédérale. Dans le pays, certains étaient tentés d'admirer la puissance et l'efficacité de l'hitlérisme, voir même

Sélection de mercredi



A la Télévision romande à 19 h. Le feuilleton : « Le temps de vivre... le temps d'aimer » (18e épisode). L'amitié qui lie Jérôme (Georges Wod) à Catherine (Françoise Dorner) provoque une dispute familiale.

(Photo TV suisse)

d'y entrevoir une solution aux problèmes internes. La confusion était à son comble.

TVF I

20.15 - 20.30 Les Habits noirs. Feuilleton: 8e épisode.

Le retour imprévu d'André dérange les plans du colonel qui a remarié sa nièce — ignorante de ses intrigues — au jeune Schwartz — instrument inconscient de Lecoq dans l'affaire de Caen — parce qu'il a l'étoffe d'un grand financier. Le co-

lonel compte «faire mûrir» les 400.000 francs volés au banquier Bancelle pour perdre André Maynotte. Il décide de laisser mourir André faute de soins. Mais Fanchette, la petite-fille du colonel qui a tout entendu, intervient et fait chercher un médecin. André revient à la vie. Le colonel l'abuse encore, lui ment et le décide, pour ne pas causer de tort à Julie, à s'exiler à l'étranger et à continuer à passer pour mort. Il lui remet de l'argent et de faux papiers...

TVF II

20.35 - 22.40 « L'Hercule sur la Place ». Scénario et dialogues de Bernard Clavel.

Pierre, un jeune voyou au bon fonds, se fait prendre en flagrant délit de vol dans une baraque foraine. Kid, le petit hercule de la baraque de Pat Carminatti, prend sous sa protection le jeune homme et décide de l'initier au métier de forain.

C'est la rencontre avec le destin. Pierre sera adopté par les gens du voyage, Kid, le vieux Tiennot, le nègre Joseph, le gros Pat et sa fille Diane ; il partira avec eux sur la route des cirques.

L'auteur, Bernard Clavel est né à Lons-le-Saunier (Jura) le 29 mai 1923. Il commença d'écrire dès l'âge de quinze ans. Il s'est vu décerner le Grand Prix du Roman populaire, en 1963, pour « La maison des autres », celui de la Ville de Paris pour l'ensemble de son œuvre en 1968 et, la même année, le Prix Goncourt pour « Les fruits de l'hiver ».

SUISSE ROMANDE

- 16.45 Le jardin de Romarin
Emission pour les tout-petits.
17.05 (c) Le 5 à 6 des jeunes
18.00 Téléjournal
18.05 Les adultes font école
Le collège du soir.
18.30 Objectivement votre
Amendes à la carte.
19.00 (c) Le temps de vivre... le temps d'aimer
18e épisode.
19.15 (c) Un jour, une heure
19.40 Téléjournal
20.00 (c) Un jour, une heure
20.15 (c) La Suisse et la guerre
3. La crise.
21.05 Une Grande Fille toute simple
Un film de Jacques Manuel.
22.40 Téléjournal

SUISSE ALÉMANIQUE

- 16.45 Magazine féminin
Retour à la nature -
Le marché - Fitness -
De la famille à la société
17.30 La terre est ronde
Un programme pour
les enfants de 8 à 12
ans
18.15 Cours de formation
pour adultes
18.45 Fin de journée
18.50 Téléjournal
19.00 (c) Lerchenpark
Série relatant la vie
d'une ville satellite
19.30 (c) L'antenne
20.00 Téléjournal
20.20 (c) Panorama
21.15 Le Commissaire
Série policière
22.15 Téléjournal
22.25 (c) Il Balcon tort
Emission en romanche
23.05 Les programmes

SUISSE ITALIENNE

- 8.15 Radioscolaire
Quand l'homme disparaît: «Le Sauvage» en vitrine
18.10 Vroum
Un programme pour
les jeunes: Deux mille
cinq cents ans de
théâtre - Musique
classique - le piano,
avec D. Muller
19.05 Téléjournal
19.15 (c) Cher Oncle Bill
19.50 (c) Votre maison
20.20 Téléjournal
20.40 (c) L'Homme
à la Valise
Série policière
21.30 La Communauté
évangélique
de Cinisello
22.15 (c) Club du jazz
King Curtis au Festival
de Montreux 1971
22.50 Téléjournal

ALLEMAGNE I

- 16.15 Téléjournal
16.20 (c) Les écoles
allemandes
à l'étranger
Reportage de G.-H.
Pelletier
17.05 (c) Pour les enfants
Le peintre Edgar Degas -
Enfants du Venezuela
17.55 (c) Téléjournal
18.00 (c) Programmes
régionaux
20.00 (c) Téléjournal
20.15 (c) Terreur dans
les nuages
Une enquête internationale
sur la piraterie
aérienne
21.15 (c) Chaud ou froid
Jeu animé par Hans-
Dieter Reichert
22.00 (c) Le réveil de
l'Amérique latine
Un bilan de Dieter
Kronzucker
23.00 (c) Téléjournal

ALLEMAGNE II

- 17.00 (c) Pour les petits
17.20 (c) Jeux d'enfants
17.30 (c) Téléjournal
17.35 (c) Lassie
Série pour les jeunes
18.05 (c) Plaque tournante
18.35 Cow-boys, Shérifs
et Bandits
Série avec M. Ansara
19.10 (c) Export-Import
De la série policière
« A vos ordres, Madame!
19.45 (c) Téléjournal
20.15 (c) Magazine
de la Deuxième
Chaîne
21.00 (c) Flash
Télépièce
22.35 (c) Téléjournal
22.50 (c) Hippisme
Concours de Berlin

Sous réserve de modifications

FRANCE I

- 9.00 TV scolaire
12.30 Midi trente
13.00 24 heures sur la I
13.15 Portrait
16.30 Pour les jeunes
18.30 Vivre au présent
18.50 Pépin la Bulle
Bamao fabrique une Allumette.
19.00 Actualités régionales
19.25 Réponse à tout
Jeu.
19.45 24 heures sur la I
20.15 Les Habits noirs (8)
d'après le roman de Paul Féval.
20.30 «73»
Professeurs-élèves: Un examen de conscience.
22.15 A bout portant
Dalida.
23.10 24 heures dernière

FRANCE II

- 14.30 (c) Aujourd'hui, Madame
L'aventure de la perle.
15.10 (c) Voyage au Fond des Mers
5. Le Sauvetage.
18.00 Conservatoire des arts et métiers
19.00 (c) Actualités régionales
19.20 (c) Docteur Caraïbes
7. Le Pigeon bleu (1)
20.00 (c) I.N.F. 2
20.35 (c) L'Hercule sur la Place
22.40 (c) Match sur la II
23.40 (c) I.N.F. 2

Point de vue

Jeux divers

On n'est pas très gâté, en fait de jeux, à la Télévision romande. Une seule émission par semaine, le samedi soir à une heure de grande écoute, où l'on voit Georges Hardy aux prises avec les deux candidats de « A vos lettres », sorte de scrabble géant, mais qui ne se joue pas tout à fait la même chose, étant donné que le croisement des mots n'est pas obligatoire...

Sur les deux chaînes françaises, par contre, les jeux sont plus nombreux. Ce qui ne veut pas nécessairement dire qu'ils sont meilleurs! Sur la première chaîne, chaque « jour ouvrable » à 19 h. 25, un Lucien Jeunesse (plus très jeune et au sourire de commande), une Annik Beauchamps (à laquelle il semblait qu'un meilleur avenir soit promis lorsqu'elle quitta la radio romande où elle avait atterri après avoir été « Madame Inter » à la radio française) mettent à la « torture » deux candidats qui, pour gagner, doivent avoir les connaissances les plus variées, allant, presque, de la culture des choux — agricoles — à la récolte des navets — cinématographiques. Ce n'est pas très passionnant, mais cela permet au téléspectateur, non ému par l'éclat des spots et l'œil de la caméra, d'essayer, pour lui-même, de battre de vitesse ceux qui se sont aventurés sur le plateau pour tenter de décrocher la palme, c'est-à-dire quelques billets toujours agréables à palper. « Réponse à tout » — tel est le titre de ce jeu — ouvre agréablement la soirée et permet de se mettre en appétit pour ce qui va suivre : des actualités pas toujours drôles, hélas.

Sur la première chaîne française, encore, mais seulement le dimanche en début d'après-midi, un jeu aussi, qui sonde les candidats sur leurs connaissances en cinéma. C'est une façon agréable et détournée, pour Pierre Tchernia, de passer un peu en revue l'actualité du septième art et de passer des séquences souvent plaisantes à suivre. Le dimanche, toujours sur la deuxième chaîne, un autre jeu encore « On ne peut pas tout savoir » qui oppose deux couples auxquels on pose les questions les plus saugrenues : grosse machinerie, décor très coloré, nombreux « questionneurs », pour un attrait assez mince, avouons-le.

« Entrez sans frapper » qui, une fois par semaine, en soirée, mêlant habilement variétés et jeux de société sous la présidence souriante de Pierre Bellemare, a fait place depuis peu à une autre émission du même genre diffusée tous les quinze jours et assurée par les seuls frères Rouland, « Le défi » encore trop jeune pour que l'on puisse juger de sa valeur qui, jusqu'ici, semble inférieur à celle d'« Entrez sans frapper », sans parler des « Dim, dam, doum », « Télématch », « La tête et les jambes » d'autrefois et qui étaient elles, de réelles réussites dans le genre.

Actuellement, la plus plaisante de cette catégorie d'émissions nous semble être, sur la deuxième chaîne française, tous les deux jours en début de soirée « Des chiffres et des lettres », variée, souriante, pas monotone et qui fait alterner vocabulaire et calcul. Elle ne donne pas de maux de tête, mais permet aussi au téléspectateur de rivaliser de vitesse avec ceux qui s'offrent en holocauste aux meneurs de jeux. Encore une fois, tout cela ne présente pas beaucoup de suspense ; c'est gentillet tout plein, comme un apéro un peu fade...

Jean ECUYER

INFORMATION RADIO

Concert de Genève

Ce soir à 20 h. 30
Premier programme

A l'antenne ce soir, la transmission directe d'un concert donné à la Maison de la Radio à Genève par l'Orchestre de la Suisse Romande, placé sous la direction de Bruno Martinotti. La soliste sera la pianiste Marta Dejanova.

Ce concert débute par l'Ouverture de Félix Mendelssohn « La Grotte de Fingal » (Les Hébrides). Cette ouverture qui fut entendue pour la première fois à Londres en 1832 peut être considérée comme la traduction musicale des impressions ressenties par le compositeur au cours d'un voyage en 1829 dans le Nord de l'Ecosse.

Puis Marta Dejanova interprétera en soliste le « Concerto No 2 en si bémol majeur pour piano et orchestre » de Johannes Brahms. Composé entre 1878 et 1881, ce concerto comporte 4 mouvements : allegro non troppo - allegro appassionato - andante - allegretto grazioso. La principale caractéristique de cette œuvre est sa diversité. L'atmosphère dramatique des deux premiers mouvements s'oppose fortement à la fantaisie du Final, alors que l'Andante central plane sur l'œuvre comme le grand moment élégiaque de l'œuvre. L'extrême difficulté de la partie solistique n'en aboutit pas moins à une forte séduction pianistique. (sp)

IMPAR-RADIO

SOTTENS

Informations à 12.30, 14.00, 15.00, 16.00, 17.00, 18.00, 19.00, 22.30, 23.55. — 12.25 Communiqués, Météo, 12.29 Signal horaire, 12.30 Miroir-midi, 13.05 Carnet de route, 14.05 Réalités, 15.05 Concert chez soi, 16.05 Le rendez-vous de 16 heures, Feuilleton: La Reine Christine (22), 16.15 Sélection-jeunesse, 16.50 Bonjour, les enfants! 17.05 De vive voix, 17.30 Bonjour-bonsoir, 18.00 Le journal du soir, Revue de la presse suisse allemande, Le micro dans la vie, 19.00 Le miroir du monde, 19.30 Magazine 73, 20.00 Disc-o-matic, 20.20 Ce soir, nous écouterons, 20.30 Les concerts de Genève, L'Orchestre de la Suisse romande, 22.40 Club de nuit, 23.30 Jazz-contact, 23.55 Miroir-dernière, 24.00 Hymne national.

2e programme

14.00 Musik am Nachmittag, 17.00 Musica di fine pomeriggio, 18.00 Bonjour-soir, 18.30 Rhythm'n pop, 19.00

Emission d'ensemble. Per i lavoratori italiani in Svizzera, 19.30 Novitads, informations en romanche, 19.40 Musique légère, 20.00 Informations, 20.05 La semaine littéraire, 20.30 Playtime, 20.45 Vivre ensemble sur la planète, 21.00 Edition spéciale, 22.00 Vive l'opérette, 22.30 Activités internationales, 23.00 Hymne national.

BEROMUNSTER

Informations-flash à 12.30, 15.00, 16.00, 18.00, 22.15, 23.25. — 12.40 Rendez-vous de midi, 14.00 Magazine féminin: La deuxième maman, 14.30 Radioscolaire, 15.05 Mosaïque populaire, 16.05 Le jazz deviendra-t-il beat? 17.30 Pour les enfants, 18.15 Radio-jeunesse, 19.00 Sports, 19.15 Actualités, 20.00 Miroir du temps et musique, 22.30 Hit-parade anglais et américain, 23.30-1.00 Big band ball.

MONTE-CENERI

Informations-flash à 14.00, 16.00, 18.00, 22.00. — 12.15 Revue de presse, 12.30 Actualités, 13.00 Intermède, 13.10 Feuillet-

leton, 13.25 Confidential Quartet, 13.40 Orchestres variés, 14.05 Radio 2-4, 16.05 Portraits historiques, 16.35 Thé dansant, 17.00 Radio-jeunesse, 18.05 Passaggiata in nastroteca, 18.45 Chronique régionale, 19.00 Musique tzigane, 19.15 Actualités, Sports, 19.45 Mélodies et chansons, 20.00 Horizons tessinois, 21.00 Les grands cycles: Les origines et les aspects du diable, 22.05 Orchestre Radiosa, 22.35 La « Côte des Barbares » présente... 23.00 Actualités, 23.25-24.00 Nocturne musical.

JEUDI

SOTTENS

Informations à 6.00, 7.00, 8.00, 9.00, 10.00, 11.00, 12.00. — 6.00 Bonjour à tous! Miroir-première, 6.35, 8.10 La route, ce matin, 6.50 Le bonjour de Colette Jean, 6.59 Horloge parlante, 7.00 Le journal du matin, 8.05 Revue de la presse romande, 8.15 Cent mille notes de musique, 9.05 A votre service! 10.05 Coups de chapeau, 11.05 Crescendo, 12.00 Le journal de midi, Midi-mystère.

2e programme

10.00 Panorama quotidien de la musique en Suisse romande, 10.15 Radioscolaire, Cuivres et fanfares, 10.45 Propos suisses sur l'UNESCO, 11.00 Université radiophonique internationale, Influence des phénomènes atmosphériques sur la coagulation du sang (1), 11.30 L'art lyrique, 12.00 à 18.00 Programme musical interrégional, 12.00 Midi-musique.

BEROMUNSTER

Informations-flash à 6.15, 7.00, 8.00, 10.00, 11.00. — 6.10 Réveil en musique, 7.10 Auto-radio, 8.30 Piccadilly: Nouvelles du monde anglo-saxon, 9.30 Disques des auditeurs, 10.20 Radioscolaire, 10.50 3 Pièces pour violon et piano, L. Boulanger, 11.05 Ballets de Debussy, Fauré, Ravel et Satie, 12.00 Musique légère.

MONTE-CENERI

Informations-flash à 6.15, 7.00, 8.00, 10.00. — 6.00 Disques, Concert matinal, 7.10 Sports, Arts et lettres, Musique variée, 8.30 Radioscolaire, 9.00 Radio-matin, 12.00 Musique.

IMPAR-RADIO

CINÉMAS

CORSO Tél. 22 25 50 20 h. 30 16 ans

CATHERINE DENEUVE - MARCELLO MASTROIANNI
CA N'ARRIVE QU'AUX AUTRES
Un couple heureux... un matin leur petite fille douce,
rieuse, fragile, est morte...

EDEN Tél. 22 18 53 20 h. 30 16 ans

Jean-Paul BELMONDO - Claudia Cardinale - Michel
Constantin dans le nouveau film de José GIOVANNI
LA SCOUOUNE

La guerre des gangs menée par le clan des Marseillais.

EDEN 18 h. 30
Dès 20 ans révolus

La vie secrète d'une grande ville d'Allemagne fédérale
est toujours étonnante...

L'OLYMPIADE DU SEXE

Déconseillé à toute personne pouvant être choquée.

PLAZA Tél. 22 21 23 20 h. précises. Que le film
principal - 4 h. de spectacle

**LE PLUS GRAND FILM DE TOUTE L'HISTOIRE
DU CINÉMA...**

BEN - HUR

Un récit des temps évangéliques.

SCALA Tél. 22 22 01 A 15 h. et 21 h.

WALT DISNEY présente :

LES 101 DALMATIENS

Un grand dessin animé

Sans limite d'âge Technicolor

théâtre abc
serre 17 la chaux-de-fonds

SAMEDI 3 FÉVRIER à 20 h. 30

FOLK SONG

avec le célèbre couple anglais
COLIN WILKIE et SHIRLEY HART

location : librairie abc av. L.-Robert 35, tél. 23 57 57
et une heure avant chaque représentation à la
caisse du théâtre abc tél. 23 72 22

A la demande générale des amis du

« **CAFÉ-CONCERT** »

nous revoilà !

A LA CHANNE VALAISANNE

du 1er février au 1er mars. — Matinée dès 16 h.
Samedi et dimanche.

DES NOUVELLES VIEILLES CHANSONS avec

JEAN D'ARVILLE et LILIANE LIL

NOTRE OFFRE DU 1er MARS

PORTUGAL

Voyage en groupe du 1er au 4 mars 1973
à LISBONNE avec excursions,
au départ de Genève, prix tout compris

Fr. 725.-

par personne.

Demandez notre programme détaillé

VOYAGES

WITTWER

2, rue St-Honoré - Tél. (038) 25 82 82 - Neuchâtel

BON à envoyer aux Voyages WITTWER
rue Saint-Honoré 2, 2002 NEUCHÂTEL

Je désire recevoir une documentation détaillée
du voyage au Portugal.

Prénom et nom :

Rue :

Localité :



restaurant *chez Joseph*
LA FONTANA

A LA BRASSERIE
nous vous proposons nos menus variés avec dessert,
servis sur assiettes au prix exceptionnel de Fr. 6.50
service compris.

Depuis ce week-end, un guitariste vous charmera
pendant vos repas.

? **Le 17 février** ?
réservez votre soirée :
surprises, surprises

L'IMPARTIAL

N'oubliez pas de nous transmettre à temps et PAR
ÉCRIT vos changements d'adresse (minimum 5 jours)

**Pour vos voyages
lointains en avion,
venez avec nous !**

Lorsque chez nous le temps est encore humide et froid, vous
prendrez vos ébats sous les palmiers, à la plage — où vous
pourrez admirer un règne animal particulièrement émouvant
ou des souvenirs d'anciennes générations.

Ile Maurice - Afrique orientale

17 jours sur l'île de vos rêves

2900.-

Dates : 6 - 22 avril / 11 - 27 mai / 13 - 29 juillet

La Perse

15 jours en Orient

Dates : 7 - 21 avril / 19 mai - 2 juin

2640.-

Cameroun

15 jours à travers le continent noir de l'Afrique occidentale

Dates : 9 - 20 avril

3050.-

Afghanistan

Les aventures insondables d'un merveilleux pays.

15 jours : 2990.-

Dates : 26 mai - 9 juin / 16 - 30 juin

Renseignements, programmes, inscriptions chez :

Voyages et Transports S.A.
Avenue Léopold-Robert 84
2300 La Chaux-de-Fonds
Tél. 039 23 27 03

M./Mme/Mlle

Adresse:

No post.:

Lieu:

F 73

LMP

CFE
Gares de
La Chaux-de-Fonds
et Le Locle

Dimanche 18 février 1973

Train spécial

avec wagon-restaurant

GRANDE COURSE SURPRISE

2 repas au wagon-restaurant

Prix du Voyage : Fr. 74.-

avec abonnement

pour demi-billet : Fr. 62.-

Jeudi 1er mars 1973

VISITE D'ENTREPRISE à Zofingue

train et car

Prix du voyage : Fr. 36.-

avec abonnement

pour demi-billet : Fr. 27.-

Samedi 3 mars 1973

Pour la première fois en hiver

SAN BERNARDINO

Train et car

Prix du voyage : Fr. 59.-

avec abonnement

pour demi-billet : Fr. 48.-

Du 3. au 11 février 1973

43e SALON DE L'AUTOMOBILE

(1re partie)

Salon du Nautisme et du Plein Air

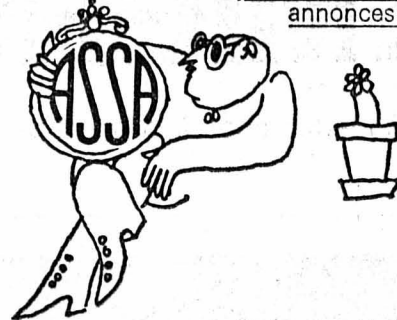
Prix du billet spécial :

2e classe Fr. 28.-

1re classe Fr. 45.-

Pendant les week-ends, il y a lieu
de se munir de billets du diman-
che.

**Agences
de publicité
AASP** — le partenaire
de confiance
pour toutes vos
annonces!



ANNONCES SUISSES S.A.
„ASSA”

2 Fbg du Lac - Tél (038) 24 40 00
2001 NEUCHÂTEL

AASP - Association d'Agences Suisses de Publi-
cité, groupant Annonces Suisses S.A. «ASSA»,
Messe Annonces S.A., Orell Fussli Publicité S.A.
et Publicitas S.A.

Moteurs - Appareils ménagers
tous genres

Bobinage - Réparation - Vente
Service rapide

MICHEL ROSSELET
(succ. de A. Moccand)

Jardinière 85 Lac 8
La Chaux-de-Fonds Les Brenets
Tél. (039) 22 16 51 Tél. (039) 32 14 80

**GRANDE
VENTE
DE GRÉ À GRÉ**
les 1, 2 et 3
février 1973

au Palais de
BEAULIEU

Comptoir Suisse Lausanne

**IMPORTANTES
LOTS**

TAPIS D'ORIENT

dédouanés

garantis d'origine

— tapis neufs et anciens —
toutes mesures

Tebriz - Heriz - Shiraz
Afghans - Belutsh - Indiens
Chinois - Isparta - Anatoles
Sarouk - Kirman - Hamadan
Pakistan - Mesched - Mol-
daves - Mir - etc., etc.

PRIX À DISCUTER

ainsi qu'un lot légèrement
défraîchi et réparé à céder
au plus offrant..

La vente se poursuivra sans
interruption de 8 h. à 19 h.

MONNEY & Cie
rue de Genève 91, Lausanne

A LOUER à Sonvilier

APPARTEMENT

de 3 pièces, tout confort. Loyer Fr. 260.-,
charges comprises. Libre dès le 1er mars.

Tél. (038) 33 42 70, dès 18 heures.

Pas de publicité = pas de clientèle

20 ans Happy birthday!
VOYAGES ESCO Deux décennies d'expérience!

Programme de
vacances
du Jubilé!

Un trésor
de nouveautés
merveilleusement
illustré!

TALON

Mlle/Mme/M

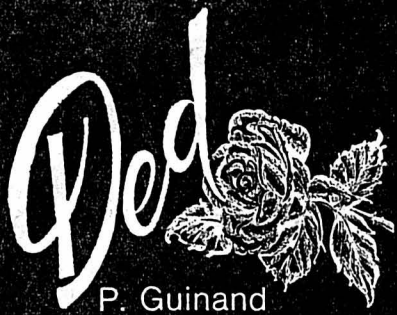
Rue

NP/Domicile

**Demandez
maintenant
notre
prospectus!**

VOYAGES ESCO

1003 Lausanne, Galeries St-François B, Tél. 021 22 10 85 • 2300 La Chaux-de-Fonds, 22, rue Daniel-Jeanrichard,
Tél. 039 22 20 00 • 1700 Fribourg, 18, rue St-Pierre, Tél. 037 22 63 61 • 2502 Bienne, 8, rue du Collège/du Marché,
Tél. 032 3 48 35 • 1201 Genève, 11, rue du Mont-Blanc, Tél. 022 3 11 3 00



Grande foire de meubles d'occasion

à des prix époustouffants (provenant de reprises)

Une des plus grandes surfaces d'ameublement de Suisse

LA CHAUX-DE-FONDS
Boulevard des Eplatures 44
A proximité de l'aérodrome
Grand parc privé
Tél. (039) 22 37 77

5 CHAMBRES À COUCHER

dont 3 avec grand lit cédée à Fr. 500.— la pièce

Une à Fr. 350.—

Modèle tout récent avec literie neuve Fr. 1900.—

BELLES SALLES À MANGER

comprenant table, chaises
dès Fr. 500.—

SALONS

en bon état
dès Fr. 150.—

CHOIX ÉNORME DE BUFFETS DE SALLE À MANGER

dès Fr. 150.—

JEANS

en VESTAN®

Offre Migros



Jeans-Manchester en VESTAN (Polyester/coton).
D'un entretien facile.
Ne se rétrécissent pas.
Confortables. Résistants. Modernes.
Style «décontracté» — également dans les couleurs

Dames et messieurs:

28.- au lieu de 33.-

Enfants: Gr. 104-164

de **17.-** à **25.-** au lieu de 22.- à 30.-

Une économie de 5.- par paire!

De la **MIGROS** évidemment.

Dans les Marchés Migros et principaux libres-services

OFFRES D'EMPLOIS

Nous cherchons pour entrée immédiate ou pour date à convenir, quelques

monteurs

de lignes électriques aériennes
(réseau + téléphone)

manceuvres

avec possibilité de devenir aide-monteur ou monteur de lignes électriques aériennes et lignes de contact.

Très bons salaires à personnes capables.

Se présenter ou faire offres écrites à ENTREPRISE ÉLECTRIQUE BURRI & Cie, Les Eplatures-Grise 7, 2304 La Chaux-de-Fonds, tél. (039) 26 86 15.

Soldanelle S.A.
CADRANS SOIGNÉS
FABRIQUE DE CADRANS
5, RUE DU PRÉSIDENT-WILSON
2301 LA CHAUX-DE-FONDS

engage

décalqueuse

et

personnel féminin

Entrée immédiate ou date à convenir.

Adresser offres ou se présenter.

NIVAROX S. A.

Manufacture de spiraux
SAINT-IMIER

cherche pour le printemps une

apprentie de commerce

Faire offre à la Direction, tél. (039) 41 46 46.

LOTÉRIE ROMANDE

plus que 3 jours!

à Collonges-Bellerive/Ge

LA VIE JURASSIENNE • LA VIE JURASSIENNE • LA VIE JURASSIENNE

RESTRICTIONS DES CRÉDITS ROUTIERS

Dans l'attente d'une prise de position de la Députation jurassienne

L'examen des affaires de la session donnera l'occasion aux parlementaires, samedi prochain, lors de la réunion de la Députation jurassienne à Corgémont, d'évoquer la situation provoquée par la diminution des crédits budgétaires cantonaux de 40 à 35 millions, dont trois millions frappant directement le cinquième arrondissement qui englobe les districts jurassiens à l'exception du vallon de Saint-Imier et de La Neuveville. Le problème sera en tout cas soulevé par le président de la Commission routière de la DJ, M. Pierre Etique, de Bressaucourt, qui, lundi soir, a réuni le groupe de travail qu'il dirige à Tavannes pour faire le point de la situation.

SURCHAUFFE OU NON ?

Sans vouloir empiéter sur ce qui sera exposé samedi prochain — le monde politique est susceptible de nature — il apparaît que le mécontentement des députés est général, après le constat qu'un montant de trois millions est soustrait du programme routier jurassien.

La Direction des travaux publics évoque les mesures contre la surchauffe pour opérer cette coupe par ailleurs opportune pour réduire le déficit budgétaire. Mais il semble bien que l'on

ne sache pas encore avec certitude si le Jura se trouvera rangé dans les zones de surchauffe, c'est-à-dire dans un secteur où il est interdit d'ouvrir de nouveaux chantiers. Selon la réponse que la Commission fédérale chargée de déterminer de telles zones donnera dans le courant de février, une alternative se posera inéluctablement.

Si le Jura se trouve dans un secteur de surchauffe, pourquoi l'Etat ne procéderait-il pas à une meilleure répartition de ses restrictions ? Pourquoi le 5e arrondissement devrait-il subir une diminution de son budget de l'ordre de 40 pour cent, alors que celui-ci n'est que d'environ 12 pour cent dans les autres arrondissements ?

Et si le Jura n'est pas dans le secteur frappé par les mesures restrictives édictées par la Confédération, pourquoi alors le gouvernement ne s'en tiendrait-il pas au budget voté par le Grand Conseil ? Il semble donc que la Députation jurassienne ne pourra se rallier au rapport présenté par la Direction cantonale des travaux publics sur le programme d'aménagement des routes cantonales pour 1973 qu'avec une réserve extrême dépendant de l'avis définitif de la Commission fédérale chargée de la lutte contre la surchauffe.

DU MAUVAIS COTÉ

On peut aisément supposer que la discussion qui s'engagera samedi à Corgémont sera abondamment utilisée par les députés. Il se pourrait même que l'un ou l'autre représentant du district de Moutier s'inscrive à contre-courant de ce qui se fait depuis quelque temps dans le Jura — où l'on remarque un effort de centralisation à l'échelon des sept districts jurassiens (exemple récent de la police) — pour suggérer que son district, qui est officiellement classé dans le sud du Jura en maintes occasions, le soit aussi dans le domaine routier. En effet, en Prévoité, certains pensent qu'en l'occurrence, il vaudrait mieux appartenir au 3e arrondissement puisque les restrictions y sont nettement moins importantes (800.000 francs) que dans le Jura-Nord (2,8 millions).

A. F.

Transports publics à Bienne

La ville devrait être équipée à neuf en 1980

Hier après-midi a été mis en service le premier des dix nouveaux autobus commandés par la ville de Bienne, pour remplacer certains véhicules âgés de plus de vingt ans. A cette occasion, M. Raoul Kohler, conseiller municipal et conseiller national, directeur de la police, a présenté les grandes lignes du projet de renouvellement complet du parc de véhicules des Transports publics biennois.

Après le crédit de 2 millions accordé par le corps électoral l'année dernière, il faudra se prononcer encore sur un montant de 24 millions, dont la moitié servira à l'achat de nouveaux trolleybus et l'autre moitié à la construction d'un dépôt, avec hangars et installations d'entretien.

Le conseiller municipal Kohler ne semble pas trop préoccupé par l'ampleur de la dépense. Malgré la situation financière de la ville et les arrêtés fédéraux conjoncturels, Bienne devrait avoir opéré le renouvellement de ses moyens de transports publics pour 1980.

Indépendamment des soins portés au parc des véhicules et à son service d'entretien, on cherchera à assurer une meilleure fluidité du trafic, les transports publics ayant une priorité grâce à un système de coordination du réseau des signaux lumineux. (fx)

DELÉMONT

Sous-chef de gare grièvement blessé par une locomotive

Un grave accident s'est produit hier matin, vers 9 heures, à la gare CFF. M. Michel Weber, sous-chef de gare, a été happé par une locomotive effectuant une manœuvre alors qu'il traversait les voies. Il a été immédiatement transporté à l'hôpital de la ville et placé dans la section des soins intensifs, car son état est jugé sérieux. Il souffre notamment de blessures à la tête. (rs)

Les tireurs du district de Moutier n'auront plus qu'une assemblée par an

Quatre-vingt-trois membres ont assisté à l'assemblée générale annuelle de l'ATDM qui s'est tenue vendredi soir à l'hôtel de la Croix-Blanche à Crémènes, sous la présidence de M. André Voutat, de Bévillard, vice-président qui remplaçait le député Edmond Fridez absent pour cause de deuil.

Après l'acceptation du procès-verbal et des comptes présentés par le secrétaire-caissier, M. Michel Chételat de Courrendlin, M. Klötzli, maire de Crémènes apporta le salut de l'autorité communale. Puis, l'assemblée observa une minute de silence à la mémoire de MM. Max Gruebler, président d'honneur et Marc Houmard, membre d'honneur de l'ATDM.

Les différents rapports de l'officier de tir, M. Jean Christe, de Courrendlin, du concours individuel, championnat de groupe et rapport présidentiel présentés par M. Voutat, vice-président, des jeunes tireurs, par M. Jean-Paul Romy, de Sorvilier, du tir au pistolet par M. Von Känel, de Moutier, des matcheurs par M. Arthur Klötzli, de Crémènes furent tous acceptés avec remerciements. Différents tirs furent ensuite fixés et plusieurs dates d'assemblées ont été rappelées.

Ensuite, ce fut le moment tant attendu de la remise des challenges. Les heureux bénéficiaires furent la société de tir d'Eschert, M. Pierre Christe, de Tavannes, M. Serge Chaboudez, de Tavannes, M. Robert Braun, de Malleray, M. Gérard Kurth, de Bévillard, la société de tir de Malleray, M. Jean Hinni, de Malleray, M. François Marquis, de Moutier. Tous ces tireurs méritants furent très applaudis.

L'assemblée se prononça favorablement sur une proposition de Marc Affolter, de Malleray, qui tendait à la suppression de la deuxième assemblée annuelle de l'ATDM. Les tireurs du district n'auront donc à l'avenir qu'une seule assemblée générale à laquelle un rapport complet de tous les résultats sera remis à chaque société. Dans les divers il y eut encore les messages de remerciements et de félicitations de M. Joseph Pauli, président de l'AJST, de M. Jean Christe, de Courrendlin et Armand Gobat, maire de Tavannes. Tous relevèrent l'excellent et fructueux travail du comité et particulièrement du président, le député Edmond Fridez, et le secrétaire-caissier, M. Michel Chételat, tous deux de Courrendlin, qui furent longuement applaudis. (kr)

L'Union chorale de St-Imier se donne un nouveau président

L'Union chorale de Saint-Imier a tenu son assemblée générale annuelle, sous la présidence de M. François Vauthier, dans la salle accueillante du Cercle de l'Union.

Un chant d'abord, en guise d'ouverture, les souhaits de bienvenue, la désignation des scrutateurs (MM. Georges Aebi et Arnold Courvoisier), l'hommage aux disparus, la lecture et l'acceptation du procès-verbal rédigé de main de maître — il est instituteur — par M. Jean-René Ackermann, constituèrent le préambule à de fructueuses délibérations.

LES RAPPORTS ET COMPTES

Avec le rapport présidentiel, les choraliens revivent l'activité de la société en 1972. M. Vautier retient l'attention par son rappel des faits les plus saillants dont, en particulier, la démission du directeur compétent M. Alphonse Bilat et son remplacement par M. Ackermann. En conclusion le président remercia ses collaborateurs et ses amis chanteurs, spécialement le directeur démissionnaire qui pendant cinq ans, a conduit la chorale avec un rare brio. Il invita chacun à faire l'effort nécessaire afin que la société, présente à la Fête jurassienne en 1973, s'y distingue une fois de plus.

Les comptes sont le domaine réservé à M. Jean Defrancesco. Leur tenue est exemplaire. Le travail de M. Defrancesco facilite celui de MM. les vérificateurs. Sur le préavis favorable de ces derniers ils sont approuvés.

M. Alphonse Bilat dit le plaisir qu'il a eu à diriger la société, les satisfactions qu'elle lui a procurées. Il exhorte les chanteurs à continuer leur fidélité à l'art vocal, à témoigner leur confiance à son jeune successeur. Il souhaita un renforcement des effectifs et lança un vibrant appel à ce sujet.

Le rapport de M. Laurent Houlmann (commission des récréations), celui de M. Edgar Huguenin (match au loto) ont également intéressé. M. Houlmann se fit par ailleurs l'interprète de l'assemblée pour exprimer la reconnaissance de celle-ci à M. Vauthier pour la façon dont il a mené les débats et son travail. Quant au budget pour 1973 il ne donna lieu à aucune discussion. Il est équilibré, ainsi qu'en témoignent les chiffres présentés par le dévoué caissier M. Jean Defrancesco.

Plusieurs chanteurs furent honorés et félicités pour leur attachement à la société, leur assiduité aux répétitions. Ce sont : d'abord M. Fritz Calame, chanteur totalisant 40 années d'une activité exemplaire, qui reçut une chape; puis M. Henri Henzi, dont un diplôme couronne 20 années de bons et loyaux services à la société. Ensuite une phalange de chanteurs qui s'est distinguée

fut récompensée à son tour pour fréquentation régulière aux « réunions » choraliennes hebdomadaires. Il s'agit de MM. Alphonse Bilat et Léon Romy (0 absence et 0 retard), Charles Gutmann, 2 abs. 0 ret.; René Jeanneret, 2 abs. 0 ret., Simon Bourquin, Charles Gonseth, Edgar Huguenin et Georges Botteron, tous 3 abs. 0 ret.

LES COMITÉ ET COMMISSIONS

Trouver des membres disposés à faire partie d'un comité, trouver un président surtout, pose souvent des problèmes difficiles et délicats dans les sociétés. A l'Union chorale, grâce à l'excellent esprit de camaraderie et d'amitié que l'on y rencontre avec joie, les choses allèrent facilement dès l'instant où M. Edgar Huguenin accepta la charge présidentielle. Antérieurement il avait déjà fait ses preuves à la tête de la société.

L'assemblée constitua donc le comité comme suit : président : M. Edgar Huguenin; vice-président : M. Laurent Houlmann; secrétaires : MM. Jean Ryser et François Vauthier; caissier : M. Jean Defrancesco; vice-caissier : M. Benjamin Ryser; chef d'appels : Léon Romy; membres adjoints : MM. Paul Aellen, père et Armand Jobin; vérificateurs des comptes : MM. Simon Bourquin et Walther Braun; suppléants : MM. Emilie Favre, Maurice Chapatte. Le « Petit Choralien », trait d'union pré-

cieux entre chanteurs et leurs amis, aura l'avantage de voir M. Henri Weibel en assurer la rédaction, tandis que M. Alfred Valloton en sera l'administrateur.

Les autres commissions furent facilement nommées, M. Jean-René Ackermann étant le directeur compétent de cet important ensemble vocal et président de la Commission musicale. (ni)

LES BOIS

Vacances 1973

La Commission d'école a arrêté les périodes de vacances 1973 comme suit : une semaine sera accordée aux sports d'hiver, selon les conditions d'enneigement. Printemps : 2 au 23 avril. Été : 9 juillet au 18 août. Automne : 24 septembre au 13 octobre. Noël : 24 décembre 1973 au 5 janvier 1974. (mj)

Démission à la Commission d'école

M. Paul-Henri Jobin, agriculteur à la Large-Journée, a remis sa démission de membre de la Commission d'école, poste qu'il occupait depuis huit ans. Le Conseil communal devra nommer son successeur. (mj)

Le concert des accordéonistes

Le Club mixte des accordéonistes a organisé samedi son traditionnel concert annuel qui a connu un très grand succès. Après dix magnifiques morceaux interprétés par les accordéonistes, sous l'expertise direction de M. Claude Sauthier de Bienne, il fut passé à la partie récréative en compagnie du fantaisiste chaux-de-fonnier M. Jacques Frey qui a su divertir de belle façon le nombreux public prévoitois présent à la halle de gymnastique. Il y eut également quelques belles productions des jeunes élèves du club qui furent très applaudis. (kr)

Journées missionnaires

Samedi et dimanche la paroisse catholique était en fête à l'occasion de sa journée missionnaire réservée à son missionnaire laïque, M. Michel Allemann, animateur rural au Cameroun. Le samedi après-midi était réservé aux enfants avec la projection de films alors que le soir le père Vincent, missionnaire au Cameroun, présentait une conférence avec film et diapos sur la mission du jeune Prévoitois dont les services sont unanimement appréciés en lointaine Afrique. Le dimanche, un apéritif avec exposition missionnaire avait lieu à la maison des œuvres et de nombreux paroissiens ont manifesté leur amitié envers Michel Allemann en se rendant à ces manifestations. (kr)

L'activité des judokas

Sous la présidence de M. Fernand Nussbaumer, le Judo-Club de Moutier a tenu ses assises annuelles à l'hôtel Suisse. Avec six départs et huit arrivées l'effectif de la société est de 98 membres. Différents rapports furent ensuite présentés; celui du responsable de la section juniors, M. Francis Monney, celui du président de l'organisation du match international disputé en 1972 entre la Suisse romande et la Franche-Comté, à Bévillard, M. Jean Piquerez. Dans son rapport annuel, le président exprima ses remerciements à Mme Burri, industrielle, qui met gracieusement un local à la disposition du club. Il releva également la bonne marche du club.

Le nouveau comité a été formé et se compose de M. F. Nussbaumer, président, Mme G. Piquerez, de Malleray, vice-présidente, M. R. Maurer, de Moutier, secrétaire-caissier, Mlle Schwartzmann, secrétaire des verbaux. Un nouvel entraîneur a d'autre part été engagé par la société, M. Joseph Kohler, de Delémont, 3e dan, qui participera également aux combats avec l'équipe prévoitoise qui disputera le championnat qui débute le 29 janvier. Moutier évoluera dans un groupe comprenant Naginata Thoune II, JC Samouraï Bâle et JC Bâle II. (kr)

Bambin renversé par une auto

Hier après-midi, une voiture qui descendait le chemin du Petit-Val, a renversé un garçonnet qui avait surgi depuis derrière une barrière. Le petit Jean-Claude Michel, né en 1967, n'a été heureusement que légèrement blessé. Il a néanmoins été conduit à l'hôpital pour un contrôle. (fx)

Retraite du buraliste postal de Plagne



M. Paul Villosz (photo F)

M. Paul Villosz, buraliste postal, accompli aujourd'hui sa dernière tournée. En prenant sa retraite, il met également fin au « règne » de la famille Villosz sur la poste locale, qu'elle occupait depuis 1871. Son successeur sera en effet M. Fred Grossenbacher, de Saint-Imier, qui bénéficiera de nouveaux locaux aménagés dans le collège.

M. Villosz, qui se retire après 28 ans d'activité au service des PTT, après avoir été horloger et paysan, est une figure connue du district de Courtelary. Il a exercé une activité publique bien remplie, puisqu'il a été secrétaire communal durant vingt ans, maire six ans, député deux ans, et juge au tribunal — dont il est toujours le vice-président — depuis dix-neuf ans. Il s'est également beaucoup dévoué pour les sociétés, notamment pour la fanfare et le tir.

Les occupations diverses de M. Villosz ne lui ayant jamais permis de prendre de vacances, le nouveau retraité entend bien entreprendre quelques voyages. Le premier le conduira en Amérique, pour rendre visite à son fils.

AVIS MORTUAIRES

Réception des ordres : jusqu'à 22 heures

TRAMELAN

Monsieur Henri Drechsel; Madame et Monsieur Roger Crevoisier-Drechsel et leur fils Alain, à Bienne; Madame Anna Vuilleumier-Pellaton, ses enfants, petits-enfants et arrière-petits-enfants,

ainsi que les familles parentes et alliées, ont la profonde douleur de faire part du décès de

Madame **Henri DRECHSEL** née Marie-Jeanne VUILLEUMIER

leur très chère épouse, maman, belle-maman, grand-maman, fille, soeur, belle-sœur, tante, cousine et parente, que Dieu a rappelée à Lui subitement, aujourd'hui, dans sa 60e année.

La cérémonie funèbre avant l'incinération aura lieu vendredi 2 février, à 10 heures, à la chapelle du crématoire de Bienne, où le corps repose.

TRAMELAN, le 30 janvier 1973.

Crêt-Georges 49.

Au lieu de fleurs, veuillez penser à la Paroisse réformée, Missions, cpc 25 - 8472, Tramelan.

Une urne funéraire sera déposée.

Le présent avis tient lieu de lettre de faire-part.

LES FAMILLES AFFLIGÉES



LE DÉPARTEMENT MILITAIRE DE LA RÉPUBLIQUE ET CANTON DE NEUCHÂTEL

à le pénible devoir de faire part du décès de

Monsieur Charles WUTHIER

Président de la Commission de tir 2.

LA VIE JURASSIENNE

CORNOL

Tronc d'arbre dans une cuisine

Gros émoi hier, en début d'après-midi, dans le haut du village de Cornol. Une bille de bois a échappé à des bûcherons qui travaillaient à une centaine de mètres au-dessus du village. Avec un bruit énorme, la bille est descendue jusqu'aux premières maisons du village. Déviée par les arbres d'un verger, elle est passée à quelque vingt centimètres d'une station d'essence dont elle a endommagé le chéneau pour finir sa course en pénétrant dans la cuisine de la demeure sise de l'autre côté de la route cantonale et appartenant à M. Joseph Adam. Les dégâts matériels sont importants, mais il n'y a pas eu de blessé. La circulation routière a été interrompue un moment sur la route cantonale à la suite de cet accident peu banal. (r)

TRAMELAN

Le téléski hors service

Le téléski a subi mardi une légère défaillance. L'un des archets s'est brisé, probablement parce qu'il a été relâché trop rapidement et il provoqua la sortie du câble de la poulie. Toute l'installation fut bloquée, et un pylône fut légèrement abîmé.

Cet incident a provoqué l'arrêt de ce moyen de remontée mécanique pour un ou deux jours. Des monteurs spécialisés procèdent à la réparation, mais les élèves qui bénéficiaient de leur semaine de sport retourneront en classe. (vu)

PONTENET

Nominations

Dans sa dernière séance, le Conseil municipal a procédé à deux nominations: M. Jean-Pierre Steiner a été désigné comme chef administratif de la protection civile et devra suivre un cours de deux jours au centre de la protection civile à Kappelen. D'autre part, à la suite de la démission de M. Georges Vuilleumier comme inspecteur des enfants placés, c'est M. Pétermann, secrétaire communal, qui a été désigné. (sm)

RENAN

Changements à l'école

M. Charles Monnat, instituteur, ayant fait valoir ses droits à la retraite et Mlle Chantal Loichat quittant la localité après une année seulement pour Bienne, une réorganisation est envisagée de l'école primaire de Renan. Une seule place a été mise au concours. Deux candidats ont postulé, un instituteur et une institutrice. Dans sa séance, le Conseil scolaire (Conseil communal et Commission scolaire réunis) a porté son choix sur M. Pierre Jullerat qui enseigne actuellement à Sonceboz. (ba)

TRIBUNE LIBRE

La Société suisse des hôteliers, restaurateurs, cafetiers du district de Courtelary, communique:

Comme tous les secteurs de l'économie suisse, notre corporation n'est pas épargnée par la constante hausse du coût de la vie. C'est avec regret que nous nous voyons dans l'obligation de réadapter nos prix en raison de l'augmentation de la marchandise d'abord, des charges sociales et des frais généraux ensuite.

Nous sommes conscients des difficultés que cette réadaptation va nous créer. Nous osons cependant espérer que notre aimable clientèle ne nous tiendra pas rigueur pour cette décision qui nous est dictée par la situation précitée.

Nous tenons encore à préciser que les prix qui seront appliqués dès le 1er février prochain, ont été soigneusement étudiés afin de donner satisfaction à nos fidèles hôtes.

Nous remercions chacun pour la compréhension dont il voudra bien faire preuve.

Le comité de la Société des cafetiers du district de Courtelary.

AVIS MORTUAIRES

Réception des ordres : jusqu'à 22 heures

Repose en paix cher époux.



Madame Joseph Guidinetti-Ponti :

Madame et Monsieur Giovanni Ghisla et leur petit Christian, à Biasca ;

Madame Berta Ghisla-Guidinetti, ses enfants et petits-enfants, à Dongio ; Monsieur Maurizio Guidinetti, à Mendrisio ;

Monsieur et Madame Ambrogio-Guidinetti et leurs enfants, à Ponto-Valentino ;

Madame et Monsieur Franco Mondada-Guidinetti et leurs enfants, à Prugiasco ;

Monsieur et Madame René Ponti et leur fils ;

Mademoiselle Thérèse Ponti ;

Mademoiselle Yvonne Ponti,

ainsi que les familles Hofer, Queloz, et Ponti à Genève, La Chaux-de-Fonds et au Tessin, ont le très grand chagrin de faire part du décès de

Monsieur

Joseph GUIDINETTI

leur cher et regretté époux, frère, beau-frère, oncle, cousin, parrain, parent et ami, que Dieu a repris à Lui, lundi, dans sa 54e année, après une longue et pénible maladie, supportée avec courage, muni des sacrements de l'Eglise.

LA CHAUX-DE-FONDS, le 30 janvier 1973.

La messe de sépulture aura lieu en l'église du Sacré-Coeur, jeudi 1er février, à 8 h. 30.

Cérémonie au cimetière, à 9 h. 30.

Le corps repose à la chambre mortuaire de l'Eglise.

Domicile de la famille : 15, rue de la Serre.

Le présent avis tient lieu de lettre de faire-part.

L'Ordre des Avocats Neuchâtelois

a le regret de faire part du décès de

Maître

Alfred AUBERT

Avocat, ancien bâtonnier de l'Ordre

survenu le 30 janvier 1973.

L'Ordre des avocats neuchâtelois conservera de Me Alfred Aubert le souvenir d'un éminent confrère et lui doit sa sincère reconnaissance.

L'incinération aura lieu le vendredi 2 février, à 10 heures, au crématoire de La Chaux-de-Fonds.

Le personnel de la Maison SELLITA WATCH CO S.A.

a le pénible devoir d'annoncer le décès de

Monsieur

Alfred AUBERT

Avocat-Notaire

PRÉSIDENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Il gardera du défunt un souvenir durable et reconnaissant.

LA CHAUX-DE-FONDS, le 30 janvier 1973.

AVIS MORTUAIRES

Réception des ordres : jusqu'à 22 heures

Madame Alfred Aubert :

Monsieur et Madame Georges-Louis Favre-Aubert et leurs enfants : Monsieur Claude Favre,

Monsieur Luc Favre ;

Monsieur et Madame Pierre Aubert-Borel et leurs enfants :

Mademoiselle Véronique Aubert,

Monsieur François Aubert ;

Madame Antoine Aubert, ses enfants et petits-enfants, à Pesieux ;

Monsieur et Madame Pierre Aubert, leurs enfants et petits-enfants, à Pully ;

Monsieur le pasteur et Madame Gustave Aubert, leurs enfants et petits-enfants, à Pesieux ;

Monsieur le pasteur et Madame Maurice Aubert, leurs enfants, à Neuchâtel ;

Madame Albert Leuzinger ;

Monsieur et Madame René Schweizer, leurs enfants et petits-enfants, au Locle,

ainsi que les familles parentes et alliées, ont le chagrin de faire part du décès de

Monsieur

Alfred AUBERT

avocat et notaire

leur cher époux, père, beau-père, grand-père, frère, beau-frère, oncle, grand-oncle, parent et ami, enlevé à leur affection mardi, dans sa 79e année.

LA CHAUX-DE-FONDS, le 30 janvier 1973.

L'incinération aura lieu vendredi 2 février.

Culte au crématoire, à 10 heures.

Le corps repose au pavillon du cimetière.

Domicile de la famille : 37, rue des Tourelles.

Au lieu de fleurs, veuillez penser à l'Association suisse des invalides, La Chaux-de-Fonds, cep. 23 - 3275.

Le présent avis tient lieu de lettre de faire-part.

Nous avons le pénible devoir de faire part du décès de notre cher ami et président du Conseil d'administration

Monsieur

Alfred AUBERT

Avocat-Notaire

Le défunt, de par ses vastes connaissances, son dévouement et sa grande intelligence, a fortement contribué à l'essor de notre entreprise.

Le Conseil d'administration

et la direction

SELLITA WATCH CO S.A.

LA CHAUX-DE-FONDS, le 30 janvier 1973.

Pour les obsèques, prière de se référer à l'avis de la famille.

Les associés, collaborateurs, et le personnel de l'étude AUBERT, NÉMITZ, SPIRA, BIÉRI, avocats et notaires ont le chagrin de faire part du décès de

Maître Alfred AUBERT

avocat et notaire

Le défunt a consacré le meilleur de son activité au développement de l'étude qui lui était chère. Ils en garderont un souvenir reconnaissant.

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION, LA COMMISSION DE CONTROLE ET LA DIRECTION DE LA CAISSE CANTONALE D'ASSURANCE POPULAIRE, A NEUCHÂTEL,

ont le triste devoir d'annoncer le décès de

Monsieur

Charles WUTHIER

Secrétaire du Conseil d'administration

Membre des autorités depuis 1942, Monsieur Wuthier n'a cessé de témoigner le plus vif intérêt et beaucoup de dévouement pour le développement de l'institution.



Les membres du Comité du Touring-Club Suisse, section « Jura-Neuchâtelois »,

La Direction et le personnel de l'Office du TCS à La Chaux-de-Fonds,

ont la profonde douleur de faire part du décès subit de

Maître Alfred AUBERT

Avocat

leur président d'honneur qui, pendant 28 ans, conduisit son club avec une remarquable compétence et un incommensurable dévouement.

Ils garderont de lui le meilleur et le plus reconnaissant des souvenirs.

Pour les obsèques, se référer à l'avis de la famille.

LA VIE JURASSIENNE

DELÉMONT

**La ville compte
11.813 habitants**

Selon le recensement établi au 31 décembre dernier, la population de la ville s'est accrue de 52 personnes durant l'année dernière. Elle atteint maintenant 11.813 habitants, dont 2300 ressortissants étrangers. La population suisse se décompose en 5420 Jurassiens, 1747 ressortissants de l'ancien canton et 2346 Confédérés. (fx)

LES ENFERS

**A propos des logements
de vacances**

Vingt-trois électeurs et électrices ont participé samedi soir à une assemblée communale ordinaire qui fut présidée par M. André Boillat, maire et président des assemblées.

Cette assemblée fut notamment racourcie par le fait que les tractanda 2 et 3 : nominations d'un conseiller et de l'adjoint au maire, furent retirés, par suite des élections tacites intervenues par le dépôt d'une seule liste de candidats. Le président félicita les élus : Mme Ginette Lachat, conseillère et M. Germain Péquignot, adjoint au maire. L'assemblée approuva le procès-verbal de l'assemblée du 11 décembre 1972, présenté par M. Germain Joray, secrétaire communal.

Le corps électoral avait à se prononcer sur l'imposition des maisons et logements de vacances à une taxe. Aucune décision définitive ne fut prise à ce sujet, mais l'assemblée chargea le Conseil communal à établir un règlement en la matière en se renseignant auprès du Syndicat d'initiative des Franches-Montagnes sur les modalités actuellement en vigueur dans le district.

L'assemblée plaïda la garde du bétail au lieu-dit « Le Begnon » à M. G. Péquignot et un nouveau prix fut adopté à cet effet.

Différentes petites questions furent soulevées au tractandum des divers.
(by)

LES BREULEUX

Succès universitaire

A la suite de brillants examens, M. José Roy, ressortissant jurassien, fils du compositeur Alphonse Roy, s'est vu décerner la licence ès lettres de l'Université de Genève.

CLAUDE CALAME
Pompes funèbres **LE LOCLE**
Toutes formalités Tél. (039) 31 14 96

PRO TICINO
La Chaux-de-Fonds

a le pénible devoir de faire part du décès de son très dévoué membre,

**Monsieur
Giuseppe GUIDINETTI**

Nous garderons de lui le meilleur souvenir.

Pour les obsèques, prière de se référer à l'avis de la famille.

LA BOCCIOFILA
SECTION PRO TICINO
La Chaux-de-Fonds

a le douloureux devoir de faire part du décès de

**Monsieur
Giuseppe GUIDINETTI**

son cher et regretté membre. Nous garderons de lui le meilleur souvenir.

Pour les obsèques, prière de se référer à l'avis de la famille.

IN MEMORIAM

Que ton repos soit doux
comme ton cœur fut bon.

31 janvier 1972 - 31 janvier 1973

A notre chère épouse et fille

**Madame
Suzanne Blaser-Mangeat**

Déjà un an que tu nous as
quittés, ton souvenir reste
gravé dans nos cœurs.

AVIS MORTUAIRES

Réception des ordres : jusqu'à 22 heures



C'est dans le calme et la confiance
que sera votre force.
Que votre cœur ne se trouble point.
Croyez en Dieu et croyez en moi.

- Monsieur Jakob Rüegg :**
Mademoiselle Mirella Rüegg,
Mademoiselle Anne-Marie Rüegg,
Mademoiselle Odette Rüegg,
Heidi Rüegg,
Amneris Rüegg,
Marlène Rüegg ;
- Monsieur Piero Scarpioni, à Milan ;**
Monsieur et Madame Giuseppe Segalini-Scarpioni et leurs enfants, à Fiorenzuola d'Arda (Italie) ;
Madame Brunetta Scarpioni et son fils, à Piacenza (Italie) ;
Monsieur et Madame Alfred Burri, à Winterthour ;
Monsieur et Madame Robert Notter-Rüegg, à Bienne ;
Monsieur et Madame Gottfried Kunz-Rüegg, leurs enfants, à Wetzikon ;
Monsieur et Madame Hans Rüegg-Neuhaus et leurs enfants, à Unterentfelden ;
Monsieur et Madame Emile Bachofner-Rüegg et leurs enfants, à Winterthour ;
Monsieur et Madame Gottlieb Rüegg et leurs enfants, à Lyon ;
Madame Ida Rüegg, à Zurich,

ainsi que les familles parentes, alliées et amies, ont le grand chagrin de faire part du décès de

**Madame
Rosita RÜEGG
née SCARPIONI**

leur chère et regrettée épouse, maman, soeur, belle-soeur, tante, nièce, cousine, parente et amie, que Dieu a reprise à Lui, mardi, dans sa 51e année, après une longue et pénible maladie, supportée avec un courage exemplaire, munie des sacrements de l'Eglise.

LA CHAUX-DE-FONDS, le 30 janvier 1973.

La messe de sépulture aura lieu en l'église du Sacré-Coeur, vendredi 2 février, à 8 h. 30.

Cérémonie au cimetière, à 9 h. 30.

Le corps repose à la chambre mortuaire de l'Eglise, à partir de jeudi 1er février.

Domicile de la famille : 135, rue du Nord.

Prière de ne pas faire de visite.

Veillez penser à la Ligue neuchâteloise contre le cancer, cep. 20 - 6717.

Le présent avis tient lieu de lettre de faire-part.

Nous avons la douleur de faire part du décès de

**Mademoiselle
Alice BERNHEIM**

notre chère cousine.

LA CHAUX-DE-FONDS, le 29 janvier 1973.

Mesdames Claire et Yvonne Meyer.

La cérémonie funèbre aura lieu à la Chapelle israélite des Eplatures, jeudi 1er février, à 11 h. 30.

Domicile : 24, rue Fritz-Courvoisier.

Le présent avis tient lieu de lettre de faire-part.

La direction et le personnel de
GUINAND WATCH CO S. A., Horlogerie, Les Brenets,

ont la profonde douleur de faire part du décès de

**Monsieur
Léon GUINAND**

leur cher directeur qui durant 60 ans, a consacré le meilleur de lui-même à leur entreprise.

LES BRENETS, le 30 janvier 1973.

LE LOCLE

**MADAME ET MONSIEUR MARCEL DUBOIS-MARTIN,
LEURS ENFANTS ET PETITS-ENFANTS,**

profondément émus par les marques d'affection et de sympathie qui leur ont été témoignées pendant ces jours de deuil, expriment à toutes les personnes qui les ont entourés leur reconnaissance et leurs sincères remerciements.
Leur présence, leurs messages ou leurs envois de fleurs leur ont été un précieux réconfort.

LE LOCLE, le 31 janvier 1973.

AVIS MORTUAIRES

Réception des ordres : jusqu'à 22 heures

LES BRENETS

J'ai combattu le bon combat,
J'ai achevé ma course,
J'ai gardé la foi.
2 Timothée 4, v. 7.

Madame Léon Guinand-Matthey-Doret :

**Le pasteur et Madame Henri Rosat-Guinand, La Chaux-de-Fonds ;
Madame et Monsieur Claude Fornachon-Rosat et Christel, à Neuchâtel,**

Monsieur Philippe Rosat, à Neuchâtel,

Monsieur Jean-Luc Rosat, La Chaux-de-Fonds,

Mademoiselle Dominique-Geneviève Rosat, La Chaux-de-Fonds ;

Monsieur et Madame John Guinand-Fontana, leurs enfants et petits-fils ;

Madame Alcide Guinand-Cartier, ses enfants, petits-enfants et arrière-petit-fils, Les Brenets et Neuhausen ;

Mademoiselle Galicia Matthey, Le Locle,

ainsi que les familles Guinand, Haldimann, Maillard, Vuilleumier, Matthey, parentes et alliées, ont le grand chagrin de faire part du décès de

**Monsieur
Léon GUINAND
Industriel**

leur cher époux, papa, beau-père, grand-papa, arrière-grand-père, frère, beau-frère, oncle, neveu, parrain, cousin, parent et ami, que Dieu a repris à Lui, lundi, dans sa 80e année.

LES BRENETS, le 29 janvier 1973.

L'incinération aura lieu jeudi 1er février.

Culte au temple des Brenets, à 8 h. 30.

Culte au crématoire de La Chaux-de-Fonds, à 10 heures.

Le corps repose au pavillon du cimetière de La Chaux-de-Fonds.

Domicile de la famille : 13, Grand'Rue, Les Brenets.

Veillez penser à l'Hôpital du Locle, cep. 23 - 1333, à la Pouponnière neuchâteloise, cep 23 - 459.

Le présent avis tient lieu de lettre de faire-part.

LE COMITÉ CANTONAL DU PARTI PROGRESSISTE NATIONAL
a le pénible devoir de faire part du décès de

**Monsieur
Léon GUINAND**

**ANCIEN PRÉSIDENT DU GRAND CONSEIL
ANCIEN PRÉSIDENT DE LA COMMUNE DES BRENETS**

Nous garderons de lui un souvenir reconnaissant pour son dévouement en faveur de son canton et de sa commune.

Pour les obsèques, prière de consulter l'avis de la famille.

**L'ASSOCIATION PATRONALE
ET L'ASSOCIATION DES FABRICANTS D'HORLOGERIE
DU DISTRICT DU LOCLE**

ont le chagrin de faire part du décès de

**Monsieur
Léon GUINAND**

ancien président de l'Association des fabricants d'horlogerie.

**LE CONSEIL COMMUNAL DES BRENETS,
AU NOM DES AUTORITÉS COMMUNALES,**

a le pénible devoir d'annoncer le décès de

**Monsieur
Léon GUINAND**

qui présida pendant 26 ans (1930 - 1956) aux destinées de la Commune, avec beaucoup de compétence et de dévouement, et fut pendant plusieurs années conseiller général et membre du Grand Conseil qu'il présida en 1954 - 1955.

En Hongrie
Collision: 24 morts

Une collision entre un train de voyageurs et un autocar à un passage à niveau non gardé près de Kecskemet, dans l'est de la Hongrie, a fait mardi 24 morts et une vingtaine de blessés grièvement atteints. (ap)

A Moscou

Un mathématicien condamné à l'internement à vie dans un établissement psychiatrique

Le mathématicien soviétique Léonide Plyouchtch, 33 ans, de Kiev, qui avait été arrêté il y a un an et accusé d'activités « anti-soviétiques » a été condamné à l'internement à vie dans un asile psychiatrique, a-t-il été

annoncé de source dissidente. Il avait d'abord été incarcéré dans un établissement psychiatrique de Moscou en attendant son procès, puis avait été transféré à Kiev au début de janvier. Il a été « jugé » le 25 janvier par un groupe de psychiatres, dont la décision a été communiquée hier.

Un groupe d'amis de Plyouchtch avait fait appel aux autorités soviétiques, la semaine dernière, pour demander la libération du mathématicien, afin de lui permettre d'émigrer à l'Ouest. (ap)

A Montréal

Prison à vie pour des incendiaires

Gilles Eccles, 24 ans, a été condamné à vie pour son rôle dans l'incendie le 1er septembre dernier du cabaret « Blue Bird » dans lequel 37 personnes avaient trouvé la mort. Il a reconnu avoir acheté l'essence qui servit à mettre le feu. Ses deux complices, qui avaient également plaidé coupables, ont été également condamnés le mois dernier à la prison à vie.

Les trois jeunes gens avaient voulu se venger du portier du cabaret qui les avait expulsés parce qu'ils avaient voulu s'asseoir à des places réservées. (ap)

UN EVENEMENT PAR JOUR

La ceinture chinoise

Tension entre la Rhodésie et la Zambie. Parce que les actions de guérilla, parties de bases situées dans le second pays, se multiplient dans le premier, le gouvernement de Salisbury décide de fermer la frontière, à l'exception, toutefois, des transports par chemin de fer du cuivre zambien. Deux raisons justifient cette unique lacune: les transports rapportent à la Rhodésie des devises étrangères, dont elle a un besoin assez pressant à la suite du boycottage parrainé par l'ONU il y a six ans et, par ailleurs, les Etats occidentaux, intéressés d'une façon ou d'une autre, au cuivre zambien, ne seront pas touchés.

Mais le président de la Zambie, M. Kaunda, ne se laisse pas impressionner.

Malgré les difficultés de toutes sortes — le cuivre représente le 95 pour cent des exportations zambiennes, le 40 pour cent du produit national brut et la moitié de toutes les ressources du gouvernement — la Zambie ne fera plus transiter le précieux métal à travers la Rhodésie. Elle l'acheminera désormais par la route et par le rail à travers la Tanzanie jusqu'à Dar-ès-Salam et, à travers le Zaïre et l'Angola, jusqu'à Lobito.

Toute cette histoire, même si elle porte sur des intérêts économiques importants, ne semble pas, au premier abord, avoir des dimensions internationales. Et pourtant, les journaux sud-africains font déjà, en en parlant, des comparaisons avec les origines de la guerre du Vietnam et ils y découvrent les prémices de ce qui pourrait devenir un des points les plus chauds du globe. Pourquoi ?

Depuis des années, les Chinois se sont fortement implantés au Congo-Brazzaville, au Zanzibar et en Tanzanie. Ils viennent, d'autre part, de conclure toute une série de traités avec l'homme fort de Kinshasa, le général Mobutu. Il suffit de jeter un coup d'oeil à une carte de géographie de l'Afrique pour constater qu'ils encerrent ainsi l'Afrique non encore indépendante par une espèce de ceinture et que, en ajoutant la Zambie à cette ceinture, ils la renforceraient singulièrement.

L'action d'encerclement des Chinois sera d'autant plus aisée que ce sont eux qui construisent la ligne ferrée qui doit relier Dar-ès-Salam à la Zambie. Et du moment que le gouvernement rhodésien, par ses mesures jette littéralement la Zambie dans les bras de Pékin, on peut être assuré que les techniciens et les ouvriers du Céleste empire mettront les bouchées doubles ou triples pour achever au plus vite une voie de communication, qui pourra amener à l'aller du cuivre de Zambie et transporter, au retour, des armes dont les guérilleros sauront se servir sans qu'on les en prie.

La manoeuvre est si évidente que le Portugal et l'Afrique du Sud, si amis qu'ils soient avec la Rhodésie, se sont montrés fort réticents à l'égard des décisions du premier ministre rhodésien, M. Ian Smith. Et Johannesburg projette même d'envoyer par avion en Zambie le matériel dont ce pays a besoin pour exploiter ses mines.

Cependant, autre paradoxe, si la pénétration chinoise en Afrique doit être arrêtée, elle le sera vraisemblablement par les Arabes et les Musulmans plutôt que par les Africains du Sud et les Portugais.

En effet, après avoir débarrassé, en bonne partie, les pays africains de leurs « conseillers » russes, le colonel Ibyen Khaddafi s'est mis en tête de les « nettoyer » des Chinois et déjà la Tanzanie, où se bousculent plus de 40.000 de ceux-ci, lui prête une oreille attentive.

Willy BRANDT

TENTATIVE DE HOLD UP À PARIS

Un bandit tué, deux autres en fuite

Un gangster a été tué, mais deux autres ont réussi à prendre la fuite, malgré un siège en règle, au cours d'une tentative de « hold-up » hier vers 11 heures, contre une succursale de la Banque régionale d'escompte et de dépôts, à l'avenue Stéphane-Mallarmé dans le 17e arrondissement à Paris.

Les bandits, qui étaient armés et masqués par des cagoules, ont été surpris, au moment où ils allaient s'attaquer à l'établissement, par un

gardien de la paix qui se trouvait sur les lieux.

Une fusillade éclata au cours de laquelle l'un des agresseurs, Guy Joseph Yvars, né en 1942 à Casablanca (Maroc), repris de justice notoire, fut mortellement blessé. Tout en courant, ses deux compagnons se débarrassèrent de leurs cagoules mais conservèrent leurs armes et un témoin les vit s'introduire dans un immeuble du boulevard Berthier.

Des renforts de police, appuyés par un hélicoptère de surveillance, entreprirent alors une fouille minutieuse des maisons. Les hommes, protégés par des gilets pare-balles, contrôlèrent tous les étages, du toit aux caves, sans grand succès. (ap)

Entre Israël et la Syrie

Incident aérien

Des avions israéliens ont tenté hier de pénétrer dans l'espace aérien syrien, mais ont été repoussés par l'aviation syrienne, a annoncé Radio-Damas.

Le précédent incident aérien israélo-syrien remonte au 8 janvier. Ce jour-là, des avions israéliens attaquèrent des positions militaires syriennes dans différents secteurs. (ap)

A Java

Magie noire

Soixante-dix Javanais ont été arrêtés sous l'accusation d'avoir étranglé, dépecé ou enterré vivants sept hommes qu'ils soupçonnaient d'avoir utilisé des pratiques de magie noire pour tuer plusieurs habitants de leur village. Les meurtres ont été commis il y a six mois dans le district de Rancakalong, dans l'ouest de Java, mais les faits n'ont été connus que récemment à la suite des aveux de l'un des villageois arrêtés. (ap)

A Beyrouth

Heurts entre étudiants et policiers

De nombreux étudiants ont violemment manifesté hier à Beyrouth en faveur de 334 enseignants récemment licenciés. Des heurts se sont produits entre les étudiants armés de pierres et les policiers qui ont fait

usage de leurs matraques et de grenades lacrymogènes. Douze étudiants et 25 policiers ont été blessés et 90 manifestants ont été appréhendés.

Les enseignants libanais se sont mis en grève pour obtenir une augmentation de salaire, mais le premier ministre, M. Saeb Salam, a fait savoir qu'il « agira fermement et fera licencier tous ceux qui persistent à suivre le mouvement de grève ».

C'est ainsi que 34 d'entre eux ont déjà perdu leur poste. (ap)

M. Agnew rassure les Sud-Vietnamiens

SUITE DE LA 1ère PAGE

« Je suis venu au Vietnam du Sud pour m'entretenir avec le président Thieu des futures relations des Etats-Unis avec le Vietnam du Sud », a enfin déclaré le vice-président américain, M. Spiro Agnew, après être arrivé hier à Saïgon. A l'aéroport de Tan Son Nhut, où il a reçu un accueil assez tiède du gouvernement sud-vietnamien — la plus haute personnalité présente était le ministre des Affaires étrangères par intérim, M. Le Van-thu — le vice-président Agnew a affirmé que les Etats-Unis reconnaissent comme seul gouvernement légitime au Vietnam du Sud le gouvernement du président Thieu.

Près de Moudon

Deux automobilistes tués

Hier soir vers 19 heures, un accident de la circulation dont les circonstances ne sont pas clairement établies a fait deux morts sur la route Lausanne - Berne, à la sortie de Moudon. Deux automobiles sont entrées en collision et les conducteurs, seuls à bord, ont été tués. Il s'agit de M. Bernard Monney, 56 ans, domicilié à Payerne, et de M. Henri Sonnay, 36 ans, domicilié à Lucens. Il a fallu utiliser une scie à tôle pour extraire les corps des véhicules. (ats)

Aux Pays-Bas, les bandits libèrent leurs otages et finissent par se rendre

SUITE DE LA 1ère PAGE

La voiture les amena jusqu'à La Haye, chez Mme Denie où des discussions commencèrent. Là, Denie et Brouwers protestèrent contre la présence de policiers à l'intérieur de la maison et les menacèrent de leurs couteaux.

Le programme du nouveau gouvernement belge

La principale tâche du nouveau gouvernement belge de M. Leburton pour régler les problèmes « communautaires » sera de mener à bonne fin l'œuvre de régionalisation de la Belgique en y associant le Parlement.

Présentant, hier après-midi, devant la Chambre des députés sa déclaration gouvernementale, le nouveau premier ministre a, en effet, annoncé la création d'une Commission parlementaire qui sera appelée à donner son avis sur l'ensemble de la législation relative à la régionalisation.

En ce qui concerne le problème scolaire, la déclaration gouvernementale prévoit une plus grande collaboration entre l'enseignement public et privé.

Sur le plan social, le nouveau gouvernement rejette toute pause et prévoit notamment une revalorisation des pensions, un salaire mensuel minimum garanti et diverses mesures sociales.

Le gouvernement est d'autre part décidé à lutter contre l'inflation en mettant en œuvre une véritable politique industrielle et, pour la première fois, une politique de l'environnement. (ats, afp)

En bref - En bref - En bref - En bref - En bref

Washington. — Les Américains ne croient pas que les accords de Paris ramèneront la paix et la stabilité au Vietnam, mais, quoi qu'il arrive ils ne veulent pas que les Etats-Unis recommencent à intervenir. C'est la plus nette conclusion d'un sondage de l'Institut Gallup effectué la semaine dernière après l'annonce du règlement de paix au Vietnam et publié hier.

Londres. — Mikis Theodorakis, actuellement à Londres, a déclaré que s'il a démissionné l'an dernier du parti communiste grec clandestin, c'est parce qu'il estime qu'il serait l'une des premières victimes d'un régime communiste en Grèce.

Bonn. — Quarante années après l'accession de Hitler au pouvoir le 30 janvier 1933, le fils du colonel-comte von Stauffenberg, auteur de la tentative d'assassinat contre le Führer, a déclaré qu'il est à craindre que les libertés démocratiques ne soient à nouveau menacées en Allemagne, cette fois-ci par le socialisme de tendance gauchiste au lieu du fascisme hitlérien.

Boston. — Parce que les policiers s'étaient trompés de maison et avaient pris la leur pour un laboratoire clandestin de fabrication de drogue, Mme Phyllis Pine vient de réclamer un million de dollars de dommages et intérêts à la police de Boston.

Saragosse. — La peine de mort a été requise contre les trois étudiants accusés de l'attentat de novembre dernier contre le Consulat de France à Saragosse au cours duquel le consul a été tué.

Jérusalem. — Selon le général Dayan, ministre israélien de la défense, ce sont les Etats-Unis qui sont le meilleur médiateur pour un règlement au Proche-Orient.

Beyrouth. — Dans une interview publiée par le journal libanais « Daily Star », Mgr Brumiera, nonce apostolique à Beyrouth, a déclaré que le Saint-Siège ne reconnaîtra pas Israël, tant que la question du Proche-Orient ne sera pas réglée.

Oxford. — Un historien britannique, le professeur Rowse, croit avoir découvert l'un des grands mystères de la littérature: l'identité de la dame noire des sonnets de Shakespeare. Il s'agirait d'Emilia Bassano, fille de Battista Bassano et de sa concubine Maragaret Johnson.

Pauvres touristes anglais

Les ailes leur donnent peur

Cent trois Britanniques sont partis lundi pour des vacances en Tunisie, mais 91 seulement y sont arrivés. Après deux atterrissages forcés des Comet de la compagnie Dan Air qui devaient les emmener, douze ont en effet préféré rentrer chez eux.

« Nous ne voulions pas trembler pendant toutes nos vacances à la perspective de reprendre l'avion pour rentrer, ont-ils dit ». (ap)

Les projets économiques de M. Nixon

Dans un rapport de 300 pages adressé au Congrès, M. Nixon a déclaré hier que la réduction des dépenses gouvernementales qu'il propose peut faire de 1973 une grande année pour l'économie américaine, empêcher une explosion des prix, et hâter l'abolition des contrôles sur les salaires et les prix.

Ce rapport annuel au Congrès a été rédigé par les trois conseillers économiques présidentiels. Il prévoit une augmentation de la production

nationale de 9 pour cent environ, contre 11 pour cent en 1972. Ce nouveau taux, ajoute le rapport, doit réduire le chômage et l'amener au taux de 4,5 pour cent environ d'ici la fin de 1973, contre 5,2 pour cent actuellement.

Dans ce rapport, le président Nixon prene le thème de son message sur le budget de 1974: une croissance économique soutenue et non inflationniste n'est pas possible sans une modération fiscale. (ap)

Un mal nouveau

SUITE DE LA 1ère PAGE

Ces hauts lieux, où jeunesse aujourd'hui se passe portent les noms évocateurs de Superstar, le Zoo, le Fruit Défendu, le Tambourin, Machine 11, Honka Monka, Enfer, Dernier Tango. Leurs propriétaires amassent des fortunes en quelques mois. Faut-il fermer leurs portes? Les porte-paroles des communautés dérangées l'exigent, mais, à Washington, on préfère une jeunesse un peu folle et qui s'amuse bruyamment à celle qui conteste. Les « juice bars » qui ont le vent en poupe prolongent les caves existentialistes de 1947-48 et les cabarets berlinois de 1920. L'Amérique aussi traverse une phase d'après-guerre et s'efforce d'oublier les grandes échauffourées des années soixante, la guerre du Vietnam où son idéalisme a laissé des plumes. Sa jeunesse a soif d'évasion et veut noyer sa fureur dans le bruit.

L. W.

Prévisions météorologiques

Le ciel sera généralement couvert. Des chutes de pluie et de neige en plaine, de neige au-dessus de 700 mètres, se produiront localement.

Niveau du lac de Neuchâtel

Hier, à 6 h. 30 : 428,74.

Aujourd'hui...

- Vous lirez en page :
- 2 Page magazine.
 - 3 Au Conseil général de La Chaux-de-Fonds.
 - 5 Rupture d'une conduite d'eau au Locle.
 - 7 Au Tribunal de police du Val-de-Ruz.
 - 13 Deux fonctionnaires arrêtés à Olten.
 - 14 Bourse.
 - 17 Hockey : Lausanne k. o.
 - 18 Programmes radio, TV.
 - 21 Députation jurassienne et crédits routiers.
 - 22 Cornol : tronc d'arbre dans une cuisine.